

L'IMPARTIAL

Feuille d'Avis des Montagnes 1806

Quotidien neuchâtelois et jurassien édité à La Chaux-de-Fonds
Rédactions régionales: Le Locle, Fleurier, Neuchâtel, Saint-Imier, Tramelan, Saint-Brais

Rédaction
Administration:
2301 La Chaux-de-Fonds
Rue Neuve 14
Tél. (039) 21 11 35
Télex 95 2114

la voix d'une région

Société éditrice: Imprimerie Courvoisier - Journal L'Impartial S.A.

O

opinion

La statue du Commandeur

Un coup de Barre à droite, un coup de Barre à gauche.

Capitaine au long cours aux yeux fixés sur l'horizon 88, l'ancien premier ministre de Valéry Giscard d'Estaing a répété devant le Club de la presse d'Europe 1 son numéro favori. Celui de professeur surdoué dispensant bons points et taloches à des élèves indisciplinés.

A la nuance près que l'autre soir, les coups de trique furent plus nombreux que les compliments.

L'accord de gouvernement fraîchement signé par le RPR et l'UDF a notamment inspiré à Raymond Barre ce commentaire méprisant: «Le retour au régime des partis...» Presque à la IVe République, quoi!

Envisageant le lendemain des élections législatives de l'année prochaine, l'ancien chef de gouvernement n'a pas hésité, ensuite, à faire la leçon à l'actuel président de la République. Lui conseillant ouvertement de démissionner en cas de défaite socialiste. «Une question de dignité», paraît-il.

Il est vrai que sur le strict plan du droit constitutionnel, le professeur Barre aurait eu quelque difficulté à étayer son jugement.

Thème de la leçon, on l'a compris, la farouche opposition de Raymond Barre à toute cohabitation future entre l'actuelle opposition de droite et le président Mitterrand.

Une véritable obsession qui le conduit à prendre des allures de statue du Commandeur au milieu d'hommes politiques qui ont pour un pouvoir qu'ils sentent proche des yeux de don Juan empressés.

Un rôle sur mesure que certains estiment avec agacement un peu trop imité du général De Gaulle.

Un comportement qu'inspirent surtout les circonstances.

Si l'heure de la revanche semble imminente à certains dirigeants de la droite, Raymond Barre sait qu'en ce qui le concerne, il lui reste beaucoup de chemin à parcourir.

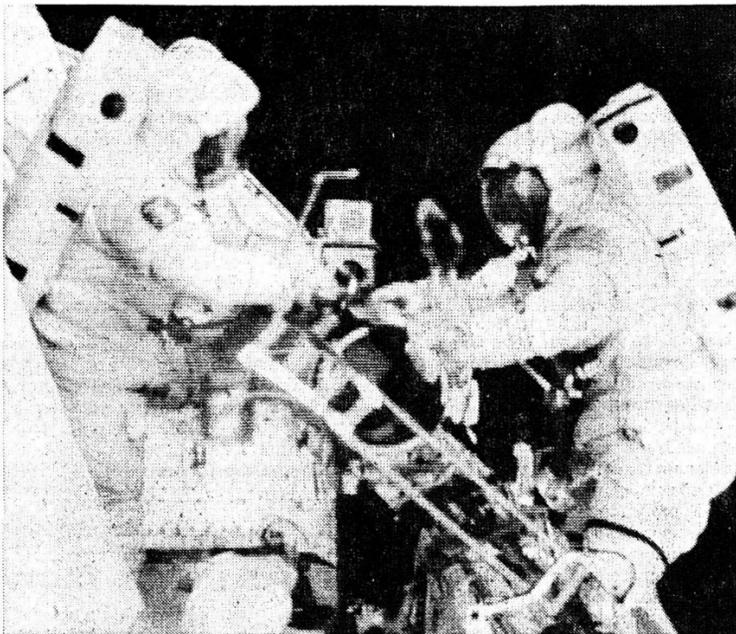
En tête des sondages, il lui manque ce soutien d'un appareil politique sans lequel les couronnes de fleurs que lui tresse l'opinion publique ne pourront lors des législatives porter leurs fruits: une solide moisson de députés. Tout au plus se retrouvera-t-il à l'assemblée avec une maigre gerbe de fidèles noyés dans la masse des troupes RPR et UDF.

D'où sa fixation sur un scénario présidentiel. Avec deux variantes.

► Page 2 Roland GRAF

Satellite Syncom Rafistolage: 1^{re} page réussie

La première phase du «bricolage spatial» destinée à réparer le satellite Syncom s'est parfaitement déroulée mardi. Les deux astronautes de Discovery sortis dans la soute de la navette - ouverte sur l'espace - ont en effet réussi à fixer à l'extrémité du bras robotisé la perche qui pourrait faire repartir le satellite, en panne depuis qu'il a été mis sur orbite samedi.



Les deux spécialistes Jeffrey Hoffman, à droite et David Griggs, ont du cœur à l'ouvrage. (Bélino AP)

La manette qui commande l'alimentation électrique du satellite ne s'est pas automatiquement abaissée comme prévu lors du largage et l'opération consiste à la débloquer grâce à cette perche afin de réalimenter l'engin.

La sortie de David Griggs et de Jeffrey Hoffman, tous deux revêtus de leur scaphandre, s'est déroulée sans incidents. Pourtant ni l'un ni l'autre n'avait répété cette manœuvre. Les deux hommes ont d'abord éprouvé quelques difficultés à se

servir de leurs outils, au bout de quarante minutes ils ont commencé à s'habituer à leur environnement et notamment à l'état d'apesanteur et ont réussi à fixer, grâce à du ruban adhésif, l'appareillage prévu au bout du bras de Discovery.

Baptisé «tapette à mouches» par la presse américaine, cet appareillage consiste en une plaque de plastique d'un mètre, fixée à l'extrémité de la perche et percée de trous.

TRAVAIL RAPIDE

La sortie des deux astronautes n'a duré que deux heures et dix minutes alors que le centre de contrôle avait prévu que cela durerait près de trois heures. Le temps gagné leur a permis d'admirer le paysage. «Pas vilaine la vue», a fait remarquer Hoffman, «c'est différent quand il n'y a plus l'encadrement du hublot».

Ce matin, l'équipage de Discovery doit parcourir les 64 kilomètres qui le séparent du satellite pour s'en approcher le plus près possible et tenter ensuite de débloquer le levier en «caressant» le satellite à l'aide de la «tapette à mouches» afin de prendre la manette dans un des trous et l'abaisser. (ap)

Un Séoudien dans l'Espace

«Le septième homme de notre équipage est Séoudien. Il sera intégré dans dix jours à l'équipe et commencera à travailler avec nous. Il remplira le rôle que remplissait Jack Garn», a déclaré, d'autre part, l'astronaute Patrick Baudry à l'Agence française de communication.

Patrick Baudry fera partie du vol «51-G» de la navette «Discovery» dont le «départ optimal est prévu pour le 12 juin», a-t-il dit. (ap)



M

météo

Ouest de la Suisse et Valais: le beau temps s'étendra sur l'ensemble des régions et le temps sera ensoleillé. La température sera voisine de zéro degré en fin de nuit et de 16 degrés l'après-midi. Vent modéré du nord-est en plaine comme en montagne. Isotherme zéro degré vers 2500 m.

Suisse alémanique, Grisons: devenant ensoleillé.

Sud des Alpes: beau temps, température d'après-midi atteignant 21 degrés. Vent du nord en diminution. Danger d'incendies de forêts.

Evolution probable: ensoleillé et chaud jusqu'à vendredi. Temporairement nuageux au nord samedi et dimanche avec diminution de la température.

Mercredi 17 avril 1985
16e semaine, 107e jour
Fêtes à souhaiter: Rodolphe, Anicet

	Mercredi	Jeudi
Lever du soleil	6 h. 41	6 h. 39
Coucher du soleil	20 h. 23	20 h. 25
Lever de la lune	6 h. 04	6 h. 19
Coucher de la lune	17 h. 38	18 h. 43
	Lundi	Mardi
Lac des Brenets	752,04	751,92 m.
Lac de Neuchâtel	429,66	429,65 m.

S

sommaire

Catholiques, protestants et initiative du «droit à la vie»

SUISSE Page 4

R

région
2e cahier

Boudry
Poulets et vie sociale

PAGE 13

Palais de Buckingham Un passé difficile à digérer

La princesse Michael de Kent, qui a appris lundi que son père avait été un SS, a un passé qu'il a été difficile de faire accepter au palais de Buckingham: non seulement elle est catholique et étrangère, mais en plus elle est divorcée.

C'est le «Daily Mirror» qui a révélé que son père, le baron Gunther von Reibnitz, avait fait partie des SS pendant la guerre. Et le palais de Buckingham s'est déclaré «considérablement choqué».

La source du «Mirror» est un universitaire londonien, Philip Hall. Selon lui, le baron a adhéré au parti nazi en 1930 et fut intégré aux SS en 1933. Il fut par la

suite promu au rang de commandant, sur recommandation personnelle de Hermann Goering, chef de la Luftwaffe. Après avoir servi en Pologne, il fut



La princesse Michael de Kent aurait été fort choquée en apprenant que son père était un ancien officier SS. (Bélino AP)

expulsé des SS en 1944 après qu'on eut découvert qu'il était catholique pratiquant.

La princesse une belle et grande blonde (elle mesure 1,80 m.) âgée de 40 ans, a épousé en 1978 le prince Michael de Kent, premier cousin de la reine Elizabeth. Née Marie-Christine von Reibnitz à Carlsbad (Bohême, aujourd'hui en Tchécoslovaquie), elle partit en Autriche avec sa famille au début de la guerre.

► Page 2

BÂLE 85

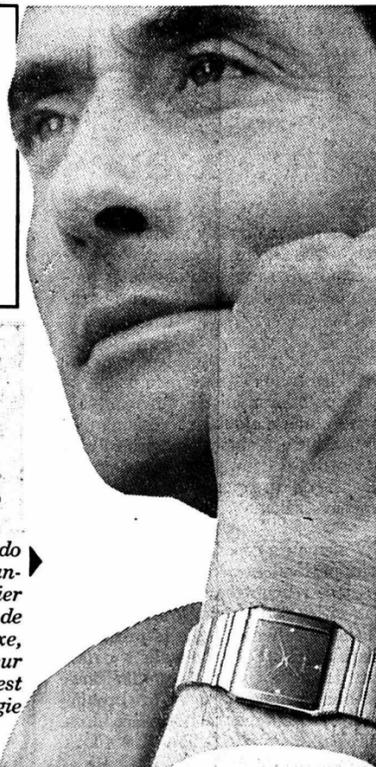


FOIRE EUROPÉENNE DE L'HORLOGERIE ET DE LA BIJOUTERIE

Entre montres et instruments Branches apparentées

Dans cette nouveauté de Rado DiaStar, toute la science des branches apparentées avec son boîtier irrayable recouvert de carbure de tungstène, verre saphir convexe, découpé au diamant et poli sur deux côtés. Ce modèle «Anatom» est une synthèse création-technologie avancée.

● LIRE EN PAGE 7



PRIX DISCOUNT Appareils ménagers + agencements de cuisine



Serre 90
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23.00.55

Location-vente d'appareils ménagers dès

Fr. 30.- par mois

MONDE

E

entre autres

M. Chadli à Washington Un événement non pas un tournant

Arrivée aujourd'hui du président algérien Chadli Bendjedid à Washington.

L'événement est d'importance, l'Algérie étant un des pays qui comptent réellement en Afrique.

Il est faux toutefois, comme le prétendent divers observateurs qu'on soit en présence d'un « tournant décisif ».

Même si depuis l'indépendance en 1962, c'est la première fois qu'un chef d'Etat algérien se rend aux Etats-Unis, il est erroné d'y discerner un virage.

Au contraire, ce qui caractérise l'Algérie, c'est la continuité de sa ligne politique, sa logique pleine de clarté méditerranéenne face aux brumes du monde anglo-saxon et aux actions soviétiques qui, sans jeu de mots, donnent l'impression d'ombres chinoises.

Bref, l'événement sera qu'un des leaders les moins contestés des pays non-alignés et des peuples arabes pourra exposer en tête à tête ses vues à un homme qui est proche de l'incarnation parfaite du Capitalisme d'outre-Atlantique et qu'il pourra aussi entendre, sans intermédiaire, ce que dit le président américain.

Le président Chadli sait écouter - c'est là une de ses grandes qualités. Il en peut résulter une amélioration du dialogue entre deux civilisations qui ont tout à gagner, spirituellement comme matériellement, à s'entendre.

Pour que l'entretien soit fertile, il conviendra toutefois que M. Reagan prête, lui aussi, l'oreille et qu'il perçoive même, à l'occasion les silences.

On affirme qu'il est dur de la feuille.

Prouvera-t-il qu'il n'en est rien? qu'il est capable d'entendre et d'écouter, lui aussi?

Là est la grande question. M. Chadli, on l'a répété et répété, est un modéré, un pragmatique.

C'est également un homme de gauche, même si on le dit moins souvent. Cela signifie qu'il est très ouvert au monde, qu'il est très sensible aux injustices sociales, qu'il désire des paix équitables.

En économie, il a la chance énorme de n'être pas prisonnier des idioties du marxisme-léninisme, comme le sont, hélas! les Etats communistes. Cette liberté lui assure des possibilités d'action qui peuvent être agréables à Washington.

Mais les Etats-Unis ne doivent pas se leurrer: c'est un président d'un pays fier d'une indépendance chèrement acquise qu'ils ont devant eux. Leur aide matérielle peut lui être précieuse. Il n'est pas homme à vendre son âme et celle de son Etat pour l'obtenir.

Au mois de mai, le président Chadli ira au Mexique, à Cuba, au Venezuela: le message est clair.

Washington est-il apte à le comprendre? à saisir la chance d'un fructueux dialogue avec les non-alignés et les Arabes?

Ou faut-il que le gâchis continue?

Willy BRANDT

● **SAO PAULO.** - Le refroidissement - ou hypothermie - de l'organisme de Tancredo Neves, 75 ans, constitue la dernière tentative désespérée des médecins d'arracher à la mort le président-élu du Brésil toujours à l'agonie à l'Institut du cœur de Sao Paulo après 33 jours d'hospitalisation et sept opérations, relevaient mardi les observateurs.

● **PARIS.** - Le nombre des chômeurs a baissé de 0,2 pour cent au mois de mars après correction des variations saisonnières, a annoncé le ministre du travail mardi. L'augmentation du nombre de chômeurs est de 7,7 pour cent depuis mars 1984. En mars, on comptait

Le président algérien à Washington Achat d'armes pas exclu

Le président Chadli Bendjedid est arrivé hier à Washington, où il réalise la première visite officielle d'un chef d'Etat algérien depuis l'indépendance.

Cette visite consacre l'amélioration progressive des relations entre l'Algérie socialiste, l'un des chefs de file du mouvement non-aligné, et les Etats-Unis, dont les alliés traditionnels en Afrique du Nord sont le Maroc et la Tunisie.

M. Chadli est accompagné d'une délégation comprenant les ministres des Affaires étrangères, de l'Agriculture, de l'Energie et du Commerce, ainsi que l'un des deux sous-chefs de l'état-major.

Les discussions entre M. Chadli et ses interlocuteurs américains devraient porter notamment sur la situation au Proche-Orient, en Afrique du Nord, et les problèmes économiques internationaux. Il sera reçu aujourd'hui par le président Ronald Reagan et doit rencontrer le secrétaire à la Défense, M. Caspar Weinberger.

Pour la première fois depuis son indépendance, il y a 23 ans, l'Algérie sera autorisée à acheter des armes aux Etats-Unis, a par ailleurs annoncé lundi le Département d'Etat.

L'Algérie n'a pas officiellement présenté de requête, mais, selon un porte-

parole du Département d'Etat, elle « a indiqué qu'elle souhaitait diversifier ses sources d'approvisionnement de matériel militaire ».

« Si le gouvernement algérien demande

à acheter (des armes), la requête sera examinée au coup par coup, conformément aux intérêts des Etats-Unis pour la paix et la stabilité régionale », a dit le porte-parole.

Depuis l'année dernière, l'Algérie peut prétendre à obtenir des Etats-Unis un entraînement et des services militaires.

La nouvelle décision des Etats-Unis permettra à l'Algérie d'obtenir des armes et autres matériels de défense, a dit le porte-parole. (ats, reuter, ap)

Procès d'intégristes algériens

Cent trente-cinq personnes accusées d'activisme intégriste, arrêtées fin 1982 et début 1983, sont actuellement jugées en Algérie devant la Cour de sûreté de l'Etat, apprend-on de sources sûres.

Une grande discrétion entoure ce procès qui se déroule, selon ces mêmes sources, depuis le 7 avril à Medea (100 km. environ au sud d'Alger), siège de la Cour de sûreté de l'Etat. Le procès n'a pas été annoncé et les autorités gardent un silence absolu sur les audiences qui devraient durer jusqu'à la fin du mois d'avril.

Les intégristes sont accusés d'être des

membres ou des sympathisants d'une organisation clandestine, appelée « Mouvement Islamique en Algérie ». L'un des principaux accusés, M. Ahmed Merrah, 31 ans, a longuement évoqué, selon des témoins, les structures de cette organisation dont les bases auraient été jetées avant 1979, date de l'accession du président Chadli Bendjedid au pouvoir.

Les accusés sont poursuivis, selon les cas, pour atteinte à la sûreté de l'Etat, association de malfaiteurs, distribution de tracts susceptibles de troubler l'ordre public, possession et port d'armes illégaux, faux et usages de faux. (ats, afp)

En Tunisie

Le torchon brûle

Rien ne va plus entre le gouvernement tunisien et le seul syndicat autorisé dans le pays. « Il y a crise de conscience entre le gouvernement et nous », a en effet déclaré hier lors d'une conférence de presse M. Habib Achour, secrétaire général de l'Union générale des travailleurs tunisiens (UGTT).

Nous sommes déçus par le gouvernement de M. Mohammed M'Zali », a ajouté M. Achour, dénonçant les « revirements » du gouvernement concernant l'application des conventions collectives signées depuis 1983, fixant les réajustements des salaires dans plusieurs entreprises industrielles.

M. Achour a par ailleurs souligné que le gouvernement avait adressé lundi une lettre à l'UGTT l'invitant à une reprise des négociations salariales. Le bureau exécutif de l'UGTT devait décider aujourd'hui de la suite à donner à cette invitation. (ap)

● **LONDRES.** - Edward Gibbs, un grand-père de 70 ans, qui a commis 178 vols pour envoyer une journée à la mer des enfants déshérités et des couples âgés, a été condamné à trois ans et demi de prison. « Ça ne sert à rien, même aujourd'hui, d'être Robin des Bois », a déclaré le juge en rendant le jugement. Le public doit être protégé des Robins des Bois.

● **MIAMI.** - Trois Américains et quatre Suisses, ont été inculpés lundi dans une affaire frauduleuse d'évasion fiscale, par une Chambre de mise en accusation de Miami (Floride), a-t-on appris de source judiciaire.

● **ERMENONVILLE.** - Quatre membres de la secte Krishna, dont le siège international est installé dans le château d'Ermenonville (Oise), ont été arrêtés mardi matin après avoir tenté d'enlever un couple, originaire d'Amérique du Sud, qui désirait quitter la communauté, a-t-on appris auprès de la gendarmerie.

Weizman - Moubarak

Préparer le terrain à Peres

Le président Hosni Moubarak a reçu hier matin le ministre israélien sans portefeuille Ezer Weizman pour des entretiens consacrés à la situation au Proche-Orient qui ont failli provoquer une crise gouvernementale en Israël.

M. Ezer Weizman, arrivé lundi soir dans la capitale égyptienne, a été accueilli peu après midi par le président Moubarak au palais d'Uruba. A l'issue

Pays basque français

Trois tonnes et demie d'explosifs

Une cache contenant trois tonnes et demi d'explosifs et de munitions a été découverte fortuitement lundi soir à Saint-Pee sur Nivelle, près de Saint-Jean de Luz (sud-ouest de la France) a-t-on appris hier sur place.

Selon un témoin, la cache était aménagée dans un garage accolé à une villa dont le propriétaire, M. Michel Lafitte, un ingénieur de 43 ans, s'est suicidé lundi après-midi.

Outre deux tonnes et demi de Gomma II, un explosif couramment utilisé par l'ETA-militaire, les gendarmes ont également découvert une soixantaine de roquettes antichars RPG-7 de fabrication soviétique ainsi qu'un important stock de munitions.

Par ailleurs, quatre malfaiteurs proches du milieu parisien arrêtés samedi dernier par la 6e section de la police judiciaire qui étaient impliqués dans l'attentat meurtrier de Francisco Javier Galdeano Arana, reporter photographe du journal nationaliste basque espagnol « Egin », tué le 30 mars dernier, devaient être transférés dans les prochaines heures à Bayonne, a-t-on appris de bonnes sources hier.

Jacky Pinard, 41 ans, surveillant de prison à Pontoise, Bernard Foucher, 47 ans, Alain Parmentier, 35 ans et Jean Jubault, 33 ans, boulanger pâtisseries à Cerny Pontoise auraient reconnu leur participation à l'attentat meurtrier contre le journaliste. (ats, afp, ap)

Prostituées parisiennes Grève de la faim

Les prostituées de Paris qui n'ont pas réussi à être reçues hier à l'Hôtel Matignon, résidence du premier ministre, ont décidé d'entamer une « grève de la faim illimitée » à partir d'aujourd'hui.

Ces prostituées s'opposent à un projet de la mairie de Paris de fermer - en raison des « nuisances » que cela entraîne pour la population riveraine - les « studios » de la rue Saint-Denis (centre de Paris) où elles exercent leur activité.

Elles étaient une soixantaine mardi à manifester devant l'Hôtel Matignon, souhaitant y être reçues par « un proche de M. Fabius ». (ats, afp)

Un passé difficile à digérer

Page 1

Sa mère, une comtesse qui était la fille du comte Frederick Szapary, ancien ambassadeur d'Autriche-Hongrie à la cour de Saint Petersburg, s'en fut à Sydney, en Australie, avec Marie-Christine et son frère aîné, Fred. La comtesse ouvrit un salon de coiffure puis épousa un aristocrate polonais.

Selon l'agence Press Association, Marie-Christine grandit en vénérant son père comme un héros: on lui avait dit qu'il avait été déporté pendant la guerre. Après avoir étudié dans des écoles catho-

liques d'Australie, effectué des voyages dans toute l'Afrique et suivi des cours d'histoire de l'art à Vienne, Marie-Christine arriva en Angleterre à la fin des années soixante, pour étudier la décoration intérieure.

Elle épousa en 1971 le banquier Tom Troubridge. Ils divorcèrent six ans plus tard, après trois ans de séparation, et le mariage fut par la suite annulé. C'est d'ailleurs grâce à Troubridge qu'elle rencontra le prince Michael, camarade de classe d'Eton et fils cadet de la princesse Marina et de feu le duc de Kent. Le prince est né le 4 juillet 1942, sept semaines avant la mort de son père dans un accident d'avion. Parmi ses parrains figurait le président américain Franklin D. Roosevelt.

Il a fallu l'autorisation de la reine pour que le mariage soit célébré, en raison d'une loi de 1701 qui interdit à tout membre de la famille royale britannique d'épouser un catholique. En contre-partie, le prince Michael, qui était 16e dans l'ordre de succession, a renoncé à ses pré-

Diagnostic économique Il court, le SIDA

Il court, il court le SIDA, des poumons à l'estomac, du cerveau au foie. Il court, il sème l'effroi. Il tue, le SIDA.

C'est le mal absolu. On n'en réchappe pas quand le virus se met à ronger.

Le premier congrès international consacré à cette nouvelle maladie se termine aujourd'hui à Atlanta, dans le Sud des Etats-Unis, où sont rassemblés plus de deux mille chercheurs et spécialistes.

Mais quel rapport entre ce mal qui s'attaque prioritairement aux homosexuels, aux drogués, aux Haïtiens, quels liens entre cette maladie et l'économie?

Aux Etats-Unis, plus de 4500 cas mortels ont été identifiés, mais on évalue à un demi-million le nombre de personnes qui ont été en contact avec le virus qui se propage notamment par relations sexuelles. C'est dire comment la maladie tourne à l'épidémie et pourquoi la menace plane. Justifiée ou non, elle ouvre la porte d'un fabuleux marché, celui de l'angoisse, parce que le SIDA est un tueur.

Les Etats-Unis vont dépenser plus d'un milliard de francs cette année pour lutter contre le SIDA.

Les travaux de recherches connaissent une accélération fulgurante: on travaille dix fois plus vite autour du SIDA qu'après d'autres maladies. On lutte de vitesse contre un mal qui galope.

La mise au point d'un test de dépistage est un premier enjeu économique représentant un chiffre d'affaires potentiel de plusieurs milliards de francs.

Puis on cherchera un vaccin qui, sur le plan économique ouvre des perspectives que l'on ne peut pas chiffrer tant elles sont larges.

La mise au point d'un médicament prend généralement dix années et coûte en moyenne 100 millions de francs. Si le médicament a un caractère innovateur, il peut rapporter 100 millions par année.

Il court, il court le SIDA et derrière lui sème l'angoisse qui tourne presque au résultat d'une gigantesque campagne publicitaire!

Pour l'heure, c'est le singe macaque, promu « modèle animal du SIDA » qui va payer un lourd tribut. Autre effet économique de la maladie: les actions des sociétés d'élevage du macaque sont en hausse, mais ceci est déjà une autre et terrible histoire...

Gil BAILLOD

opinion

Page 1

La statue du Commandeur

Soit, grâce à la proportionnelle et le trouble Le Pen, les élections de 86 débouchent sur un pays ingouvernable, faute de majorité crédible. Dès lors, selon son pronostic, François Mitterrand est obligé de démissionner.

Soit le scrutin donne un verdict ambigu ouvrant les portes à toutes les magouilles et compromissions. Un marigot dans lequel ne pourraient que se salir les hommes « des partis », c'est-à-dire ses concurrents les plus dangereux, Valéry Giscard d'Estaing et surtout Jacques Chirac.

Dans les deux cas, Raymond Barre, qui avec coquetterie soigne son image gaulienne, se présente d'ores et déjà comme le futur homme providentiel.

En oubliant peut-être un peu vite que le général De Gaulle a attendu son « happy end » pendant 13 ans.

Roland GRAF

(ap)

PLACE DU GAZ jusqu'au 21 avril **TOUS LES JOURS**

SENSATION - ÉMOTION **LUNAPARK** VITESSE - CONFORT

Les dernières nouveautés de l'An 2000

Tous les mercredis, journées familiales, prix réduits sur les manèges

armourins
printemps

Chaux-de-Fonds

Neuchâtel

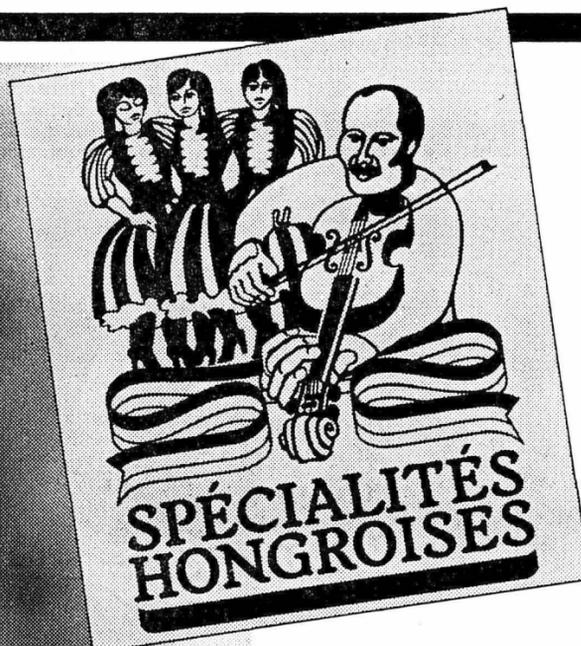
Vos magasins

innovation

*L'anno
fait mieux*

Profitez de nos rabais
de quantité:

24 bouteilles assorties	3%
48 bouteilles assorties	5%
96 bouteilles assorties	10%



Notre supermarché vous propose jusqu'au 27 avril un festival de spécialités hongroises que l'on savoure en Hongrie au son des Csárdás et des violons tziganes. Le choix est grand et vous découvrirez que le Hongrois ne vit pas seulement de paprika, c'est aussi un grand amateur de bon vin. Nous avons sélectionné quatre représentants typiques des vins de Hongrie.



Oedenburger Pinot-Noir, 1981. Un vin rouge harmonieux et bien charpenté. Convient particulièrement aux rôtis, volailles et fromages. 70 cl **3.90**

Erlauer Stierblut, 1978/79. Ce vin équilibré, séveux et puissant est le meilleur compagnon du Pörkölt et de la célèbre goulasch. 70 cl **4.50**

Tokaji Furmint, 1981. Son bouquet corsé et aromatique séduisait déjà les tsars russes et Voltaire disait de lui «qu'il met de la vie dans chaque cellule du cerveau et allume un feu d'artifice dans l'esprit». Un vin sec, charpenté et rond en bouche qui sait faire honneur au plus délicat foie gras. 70 cl **12.95**

Csopaki Riesling, 1983. Comme nous, les Hongrois aiment le boire à l'apéritif ou pour accompagner les hors-d'œuvre et les poissons. Un vin blanc léger, sec, fruité et pétillant. 70 cl **5.95**

SUISSE

Catholiques, protestants et initiative du «droit à la vie» Les uns disent oui, les autres non

Par une déclaration, les évêques suisses apportaient lundi leur soutien à l'initiative constitutionnelle pour le «droit à la vie». Hier, lors d'une conférence de presse, la Fédération des Eglises protestantes de la Suisse (FEPS), exprimait son «refus d'appuyer» le même texte, soumis au peuple le 9 juin. Ces deux déclarations discordantes suffiraient à montrer ce qui sépare les deux grandes familles chrétiennes, la catholique romaine de la réformée, malgré l'œcuménisme. «Le dialogue est plus difficile et il n'est pas question de contraindre la position des évêques», explique le pasteur genevois Jean-Pierre Jornod, président du conseil de la FEPS et le pasteur lausannois Bernard Raymond de compléter: «Nous ne sommes pas habilités ni à excommunier ni à donner des consignes de vote», pour expliquer l'absence d'un mot d'ordre qui se veut un non à l'initiative jugée excessive. Les évêques exercent, eux, leur magistère sur les catholiques.



Evêques et fédération sont d'accord sur le fond: la protection de la vie. Mais non sur les formes et moyens. Pour les évêques, l'acceptation de l'initiative

De notre rédacteur à Berne:
Pierre THOMAS

«engage en toute logique à payer de sa personne dans la lutte contre tout ce qui menace la vie chez nous et partout. La guerre, la faim, la misère, la persécution et la torture, le refus de l'asile, la destruction de l'environnement et l'irresponsabilité au volant font peser des menaces sur la vie et sèment la mort».

Tessin: camping sauvage interdit

Il sera désormais interdit de faire du camping dans tout le canton du Tessin en dehors des emplacements officiels. Les bivouacs en montagne restent autorisés. Le Grand Conseil tessinois a en effet adopté hier une loi réglementant strictement le camping, n'autorisant plus notamment de considérer la place de camping comme sa seconde résidence.

La nouvelle loi est centrée sur la forme traditionnelle du camping, le séjour de durée limitée. Les tentes et caravanes qui devraient rester inhabitées plus de trois jours ne seront désormais plus admises dans les camps tessinois. En dehors des emplacements officiels, il sera aussi impossible de planter sa tente ou sa caravane, ou encore d'installer un «mobilhome». (ats)

● Dans un communiqué publié hier, la Fédération suisse des cheminots apporte son «appui sans réserve» au conseiller fédéral Stich dans l'affaire de la taxe poids lourds. Il invite le chef du Département des finances à ne «pas céder au chantage des milieux routiers».

En quelque sorte, l'initiative, qui met en première ligne l'avortement, l'euthanasie active ou passive et certaines formes de fécondation artificielle, est, pour eux, un premier pas pour que «nos lois protègent, et toujours mieux, toute vie humaine»!

Le conseil de la FEPS, s'il est lui aussi inquiet «de la répression du respect fondamental de la vie humaine» et est vaincu «que la vie doit être plus efficacement protégée», déplore au contraire, que l'initiative soit «trop étroite». Et là où les évêques voient un premier pas, le Conseil des Eglises protestantes décèle des lacunes: l'initiative néglige les dangers qui résultent «de la destruction de l'environnement, du trafic, de la pauvreté, de la faim, de l'oppression et de la torture».

«ÉQUIVOQUE ET INACCEPTABLE»

Pour conclure que, sur le plan juridique autant qu'éthique, l'initiative «s'avère problématique, équivoque et donc inacceptable», le conseil s'est appuyé sur un groupe de travail formé d'un médecin, d'un juriste, d'un théologien et de deux «coordinateurs». Hier, à Berne, ils ont présenté leurs résultats, consignés dans une étude d'une quarantaine de pages.

C'est une Neuchâteloise, le docteur Madeleine Ruedi, qui a expliqué les tenants et aboutissants médicaux de l'initiative. Ces aspects sont aussi ceux qui s'inscrivent dans l'actualité du lancement de l'initiative, pour tenter de résoudre par la Constitution le problème de l'avortement et de l'euthanasie. Du reste, déplore le rapport, l'initiative n'aborde aucun des problèmes les plus modernes de la génétique: fécondation par insémination artificielle, thérapie génétique, choix artificiel du sexe de l'enfant, «clonage».

«Quel que soit le résultat de l'initiative, le but restera d'abaisser le nombre

d'interruptions de grossesse», affirme Mme Ruedi. Actuellement, rappelle-t-elle, même dans les cantons libéraux, l'avortement ne se pratique pas librement «comme on prend un ticket d'autobus», mais sous contrôle médical. Entre 1973 et 1981, les interruptions de grossesses recensées se sont élevées à 17 % du nombre des naissances. La tendance est aujourd'hui à une diminution. L'acceptation de l'initiative, qui limiterait l'emploi de la contraception, risquerait de faire redémarrer les interruptions de grossesses clandestines, qui ont pratiquement disparu. Seule une politique d'initiation sexuelle à l'école peut faire maîtriser ces problèmes. «Quant à l'euthanasie, telle qu'elle est visée par le texte de l'initiative, elle est ambiguë. Au surplus, «ça n'est pas en cherchant à codifier que l'agonie deviendra plus humaine».

RESPONSABILITÉ

En refusant la «sacralisation» du début et de la fin de la vie – un principe discuté pour les réformés – le pasteur Jornod s'en remet surtout à la responsabilité de l'individu. «Ça n'est pas en multipliant les interdits qu'on permet à la conscience chrétienne de se développer», conclut-il. (P. Ts)

+ Documentation sur «Le droit à la vie», secrétariat de la Fédération des Eglises protestantes de Suisse, Sulgenauweg 26, 3000 Berne 23.

+ + Comme de coutume, dix jours avant la votation, «L'Impartial» consacra un dossier à cette initiative.

Frontière des langues: Fribourgeois à vos marques!

Lundi soir, trois douzaines de Fribourgeois ont constitué la «Communauté romande du pays de Fribourg». C'est une première: des francophones s'organisent à la frontière des langues, à l'intérieur d'un canton traditionnellement présenté comme «bilingue». Et le tout neuf président de la communauté, l'histoire Georges Andrey, employé à l'Administration fédérale, à Berne, a fixé pour but la «discussion» avec les Allemandes. Tout en précisant aussi: «Nous devons, francophones, dire qui nous sommes. Minoritaires en Suisse et majoritaires à Fribourg. Nous devons nous affirmer comme tels».

Les Fribourgeois parlent aux Fribourgeois. Pas question, au stade actuel du mouvement, de se jeter dans une tendance «romandiste». Patronnée par Roland Béguelin, une section fribourgeoise du mouvement populaire romand s'est constituée à huis-clos, il y a deux mois. La «communauté» n'exclut pas dans ses statuts de dialoguer avec. Mais elle veut surtout faire pièce à deux associations fribourgeoises allemandes, fondées il y a un quart de siècle pour la première, la Communauté de travail allemande, et une association culturelle très en vogue, la «Heimatkundeverein». La communauté francophone est loin encore de constituer un «groupe de pression» comme ses pendants, qui alignent 900 et 1500 membres.

BRISER LE TABOU

Présentée par le journaliste Alain Pichard – subtil portraitiste de la Suisse dans trois livres essentiels – comme «seule ville de Suisse bilingue de naissance», Fribourg se coltine depuis toujours des problèmes larvés de cohabitation des langues. Et c'est bien pour «prévenir la guerre des langues», explique G. Andrey, plutôt que pour l'allumer, que la communauté romande bâtit «la culée sud du pont sur la Sarine».

Il s'agit aussi de briser un tabou. La germanisation de l'Université, le principe de territorialité des langues – remis

FAITS DIVERS

Accident militaire: un mort

Dans la nuit de lundi à mardi, une automobile a foncé dans une colonne de train de l'armée circulant près de Grangeneuve, entre Fribourg et Posieux. Selon la police cantonale fribourgeoise, l'accident a fait un mort, le soldat Eric Deillon, 21 ans, de Vuisternens (FR). Un autre soldat a été gravement blessé. Un cheval a dû être abattu.

Selon le Département militaire fédéral, cette colonne de la compagnie d'état-major de fusiliers de montagne 14 se déplaçait de façon correcte, avec un bon éclairage. La police, quant à elle, n'a pas encore pu établir pourquoi le conducteur a perdu la maîtrise de son auto. Ce conducteur et un passager sont blessés. La justice militaire a ouvert une enquête.

PROSTITUTION À ZÜRICH: CIRCULEZ!

Les automobilistes passant plusieurs fois dans la même rue à la recherche de prostituées sont amendables. Un communiqué de la police municipale zurichoise a indiqué hier que, pendant le mois de mars, au cours de quatre contrôles de police dans le quartier de Seefeld, 104 automobilistes sur 1934 ont été dénoncés pour avoir enfreint la loi sur la circulation routière.

Le code de la route interdit en effet «les passages répétés et inutiles avec des véhicules à moteur dans les localités».

BÂLE: CAMBRIOLAGES EN HAUSSE

La police de Bâle-Ville a dû s'occuper de pas moins de 130 cambriolages ces deux dernières semaines. Par des opérations ponctuelles, elle a pu mettre fin

aux activités de deux bandes de voleurs. Elle a arrêté en tout six hommes et trois femmes âgés de 19 à 33 ans.

EINSIEDELN: SANTONS À VENDRE

Le diorama de Bethléem à Einsiedeln qui abrite une crèche composée de 500 figurines, est à vendre. Le propriétaire actuel du musée a pris cette décision, car le bâtiment a besoin d'être rénové. Il désire cependant que les pèlerins puissent à l'avenir encore admirer l'œuvre du sculpteur sur bois Ferdinand Pöttmeyer.

VALAIS: EMBARDÉE MORTELLE

Un jeune motocycliste de 24 ans, M. Nicolas Weiss, domicilié à Pont-de-la-Morge (VS) est mort hier à l'Hôpital de Sion. Le jeune homme avait fait quelques heures plus tôt une folle embardée avec sa moto près de Saxon. (ats)

d'élire au Conseil national, par apparemment, l'agrarier Joseph Cottet... qui, en cinq ans de gouvernement, n'a pas eu le temps d'apprendre l'allemand. Et personne ne s'offusque, à Berne, d'entendre le Singinois Paul Zbinden, chef du groupe démocrate-chrétien, défendre comme «rapporteur de langue française» le projet de la centrale nucléaire de Kaiseraugst.

Pierre THOMAS

Nouvelle «jeep» Respecter l'environnement

L'achat de 600 Land-Rover britanniques prévu par le Département militaire fédéral se heurte à un obstacle: la Commission des affaires militaires du Conseil national demande que les aspects techniques et commerciaux de l'acquisition d'un nouveau véhicule tout terrain pour l'armée soit réexaminé.

Le véhicule qui succédera à la jeep vieillotte de l'armée suisse devra «être dans la mesure du possible compatible avec les exigences de la protection de l'environnement», relève la commission. (ats, ap)

Gare de Zurich Cure de jouvence

La gare de Zurich subira, ces cinq prochaines années, une cure de jouvence complète. La direction du troisième arrondissement des CFF a présenté hier tout un programme de transformations par étapes successives qui fera de cet ancien bâtiment, classé monument historique, un vaste complexe de galeries, en grande partie souterraines, qui devrait être achevé en 1990.

NOUVEAU PÉNITENCIER

Dans le canton de Zurich, le projet du nouveau pénitencier de Regensdorf a passé avec succès le cap des premiers éliminatoires. La commission du Grand Conseil a en effet approuvé par 14 voix contre une la construction de cette prison ultramoderne qui devrait supplanter l'ancien pénitencier de Regensdorf, si vétuste qu'il n'offre plus les garanties de sécurité indispensables.

ORDURES COMPOSTÉES

Enfin, en ville de Zurich, les ordures ménagères organiques seront ramassées séparément et compostées. Une expérience a débuté ces jours dans les quartiers de Sihlfeld et Höggi, a indiqué hier l'Office communal des constructions. L'expérience durera une année et touchera 250 ménages environ. (ats)

Initiative, contre-projet et double oui

La Commission du National favorable

S'il faut changer quelque chose, autant aller jusqu'au bout. Telle est la philosophie de la Commission des pétitions du Conseil national qui, hier, par 11 voix contre 9, recommande au plenum d'approuver le double oui à une initiative et à un contre-projet, selon le texte du Conseil fédéral. C'est une légère surprise, dans la mesure où les tenants du système actuel avaient été 28 contre 13 seulement, au Conseil des Etats, le 20 mars. Le Conseil national devrait en discuter en septembre.

Réforme technique plutôt que méditation politique explique le rapporteur latin, le radical valaisan Pascal Couchepin. Car sur le fond, le Valaisan est persuadé que le double oui, s'il est admis, encouragera les Chambres à laisser aller les initiatives au casse-pipe populaire sans leur opposer de contre-projet.

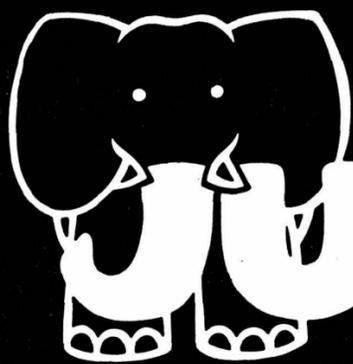
Techniquement pourtant, le texte du Conseil fédéral tient compte de toutes les possibilités d'expression du peuple et des cantons sur les deux tableaux de l'initiative et du contre-projet. Et ces possibilités sont treize! Contrairement à la Chambre des cantons, où plusieurs repré-

sentants s'étaient accrochés à cet argument, la Commission du National estime que le système proposé renforcerait le poids des cantons.

Reste à apprécier le poids de la recommandation de la commission. L'entrée en matière a été acquise par 14 voix contre 8. Mais le texte n'a finalement été arrêté que par 11 voix contre 9. Ces neuf a expliqué le président, le démocrate du centre thurgovien Théo Fischer, eussent préféré aller à la rencontre du Conseil des Etats, par un chemin moins abrupt. Le sénateur bernois Haensenberger (rad) avait proposé un système qui tenait compte de huit possibilités d'expression, en maintenant l'interdiction du double oui, en supprimant la question subsidiaire en cas de majorité des deux textes et en calculant séparément les majorités sur les deux tableaux. Dans la détail, cette proposition n'avait même pas été discutée, puisque le Conseil des Etats avait refusé d'entrer en matière par deux contre un. C'est tout ce terrain qui est à refaire. Et rien n'est joué, puisque, au Conseil national, des propositions de modification du système du gouvernement seront faites, (P. Ts)

EN QUELQUES LIGNES

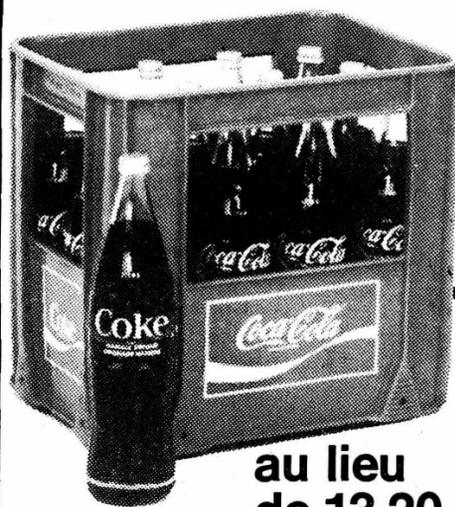
● L'inspectorat cantonal des forêts valaisan, commentant les enquêtes fédérales menées l'année dernière sur l'état des forêts en Suisse, émet de sérieuses réserves sur les chiffres publiés par Berne, qui faisaient état de 58 pour cent d'arbres malades en Valais. Les forestiers cantonaux reconnaissent toutefois qu'un pourcentage important d'arbres dépérissent en Valais, mais avancent que les catastrophes naturelles jouent un grand rôle dans ce phénomène.



Hypermarché JUMBO

La Chaux-de-Fonds

17. 4. 85



Coca-Cola

Harasse 12 x 1 litre

9.80
+ consigne
(1 litre = -.82)

au lieu de 13.20

Boeuf haché

kilo

8.90

au lieu de 12.-

Poulet

frais

kilo

4.90

au lieu de 7.90

Charcuterie

1ère qualité

100 g

1.95

au lieu de 1.40

Rôti de bœuf

kilo

14.90

au lieu de 20.-



Huile de tournesol

1 litre

4.50



Pâtes aux œufs frais

«Jumbo»

paquet 500 g

1.25

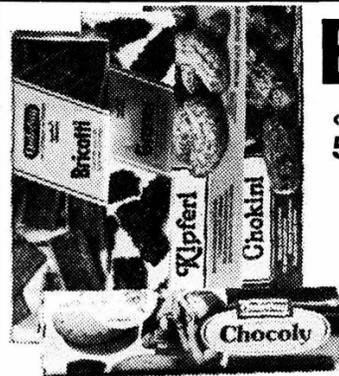
au lieu de 1.55 (100 g = -.25)



Asperges

kilo

5.90

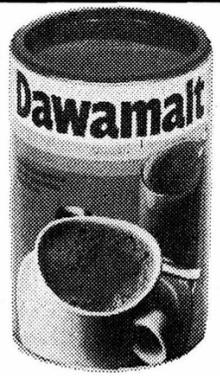


Biscuits

«Oulevay» 5 sortes à choix!

10.-

au lieu de 12.20



Dawamalt

Boîte 1 kg

7.25

au lieu de 8.95



Bircher-müesli

«Fini»

1 kg

4.90

au lieu de 6.90



Persil

tambour 4 kg

9.80

au lieu de 12.90 (100 g = -.25)



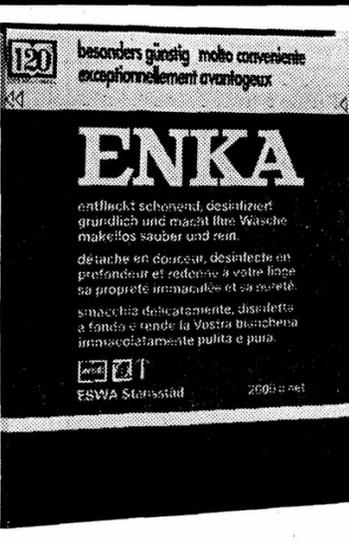
Kilt

Lessive liquide

4 litres

7.90

(1 litre = 1.98)



Enka

2 kg

6.95

au lieu de 8.90 (100 g = -.35)

JUMBO: l'hypermarché meilleur marché!

Afin que chacun puisse profiter de ces prix sensationnels, Jumbo ne vend que par quantités ménagères. Pas de vente aux grossistes, ni aux revendeurs!

BOURSE

NEUCHÂTEL		W'thur n.		Honeywell		BILLETS (CHANGE)		Mercedes		Mobil corp		Eisai			
Cr. Fonc. Ne.	710	2210	2225	149.—	148.50	Achat	2.47	486.—	478.—	29%	29%	1690	1590		
La Neuchâtel.	—	22400	22300	35.25	35.—	Vente	2.55	132.—	131.50	44%	45%	Fuji Bank	1560		
Cortailod	—	11850	11965	334.—	325.—	1 \$ US	1.80	396.—	391.—	18%	18%	Fuji photo	1700		
Dubied	—	1280	1280	170.—	170.—	1 \$ canadien	3.09	455.—	449.—	53%	52%	Fujisawa pha	1120		
HORS BOURSE		BBC I-A-	1630 1635	203.—	196.50	1 £ sterling	26.50	81.75	83.50	42%	43%	Fuitsu	1080		
A		Ciba-gy p.	2845 2845	76.—	74.50	100 fr. français	28.50	172.50	168.50	92%	92%	Hitachi	812		
B		Ciba-gy n.	1245 1254	113.—	111.—	100 livres	-1230	4.65	4.60	39%	39%	Honda Motor	1310		
A		Ciba-gy b.p.	2300 2300	137.—	132.—	100 DM	82.50	44.—	42.50	52%	52%	Kangafuchi	540		
B		Jelmoli	1960 1930	108.—	107.—	100 fl. hollandais	72.75	14.50	14.—	35%	35%	Kansai el PW	1400		
A		Hermes p.	435 410	236.50	230.—	100 fr. belges	3.95	165.—	165.—	32%	33%	Komatsu	441		
B		Globus p.	4550 4525	108.—	107.—	100 pesetas	1.40	31.50	30.75	63.—	61%	Makita elect.	990		
A		Nestlé p.	6360 6380	159.—	157.50	100 schilling autr.	11.70	68.50	67.25	49%	49%	Marui	1110		
B		Nestlé n.	3350 3345	124.50	124.—	100 escudos	1.30			61%	61%	Matsush el I	1410		
A		Sandoz p.	7825 7875	155.—	152.50					50%	50%	Matsush el W	741		
B		Sandoz n.	2725 2720	128.—	125.—					37%	37%	Mitsui ch. Ma	354		
A		Sandoz b.p.	1305 1305	93.50	92.50					20%	20%	Mitsub. el	396		
B		Alusuisse p.	825 830	113.50	114.50					38%	38%	Mitsub. Heavy	262		
A		Alusuisse n.	304 304	54.50	54.—					24%	24%	Matsush. co	335		
B		Sulzer n.	2040 2030	37.—	36.25					26%	27%	Nippon Music	—		
ACTIONS SUISSES		ACTIONS ÉTRANGÈRES		MARCHÉ DE L'OR		MARCHÉ DE L'ARGENT		NEW YORK		TOKYO		CANADA			
B. Centr. Coop.	740	Abbott Labor	130.—	127.50	Once \$	331.—	334.—	Aetna LF & CASX	40%	40%	A	B	Bell Can	38.75	38.875
Swissair p.	1070	Aetna LF cas	103.50	100.50	Lingot	26650.—	26950.—	Alcan	24%	24%	1070	1068	Cominco	15.375	15.875
Swissair n.	885	Alcan alu	62.50	62.25	Vreneli	163.—	173.—	Alcoa	33%	33%	885	895	Dome Petrol	3.20	3.20
Bank Leu p.	—	Amax	45.50	45.50	Napoléon	160.—	170.—	Ammax	18.—	18.—	32%	32%	Genstar	28.125	27.625
UBS p.	3720	Am Cyanamid	137.—	130.50	Souverain	191.—	202.—	Att	21.—	20%	38%	38%	Gulf cda Ltd	19.375	20.—
UBS n.	695	ATT	54.50	52.75	Double Eagle	1145.—	1280.—	Atl Richfld	49%	48%	38%	38%	Imp. Oil A.	54.125	54.—
SBS p.	357.50	ATL Richf	124.—	123.50				Baker Intl	16%	17%	42%	42%	Noranda min	18.25	18.25
SBS n.	269	Baker Intl. C	43.—	42.—				Boeing Co	60%	61.—	45%	45%	Royal Bk cda	29.—	29.—
SBS b.p.	312	Baxter	40.—	39.25				Burroughs	59.—	60%	21%	21%	Seagram co	54.625	54.75
C.S. p.	2420	Boeing	155.50	153.—				Canpac	43%	43%	30%	30%	Shell cda a	28.50	29.125
C.S. n.	469	Burroughs	152.—	149.—				Caterpillar	32%	32%	44%	44%	Texaco cda I	38.675	36.50
BPS	1415	Caterpillar	81.50	81.25				Citicorp	45.—	45%	34%	34%	TRR Pipe	24.50	24.125
BPS b.p.	141	Citicorp	—	113.—				Coca Cola	69%	69%	33%	33%			
Adia Int.	2730	Coca Cola	175.—	172.50				Crown Zeller	44%	43%	11%	11%			
Elektrowatt	2875	Control Data	77.—	74.25				Dow chem.	29%	29.—	29%	29%			
Galenica b.p.	535	Du Pont	138.50	137.—				Du Pont	54%	55%	41%	41%			
Holder p.	775	Eastm Kodak	173.50	168.50				Eastm. Kodak	66%	66%	44%	45%			
Jac Suchard	6460	Exxon	129.—	128.50				Exxon	51%	51%	9%	9%			
Landis B	1670	Fluor corp	48.25	47.25				Fluor corp	19.—	19.—	34%	35%			
Motor col.	915	Gén. elec	152.—	149.50				Gen. dynamics	68%	67%	36%	37.—			
Moeven p.	3980	Gulf. Motors	187.50	184.50				Gen. élec.	59%	59%	—	—			
Buerhle p.	1460	Gulf corp.	—	—				Gen. Motors	73%	73%	—	—			
Buerhle n.	300	Halliburton	88.50	89.—				Genstar	20%	20%	—	—			
Buerhle b.p.	345	Homestake	67.25	67.50				Halliburton	30%	30%	—	—			
Schindler p.	4010							Homestake	26%	26%	—	—			
Baloise n.	700							Honeywell	58%	59%	—	—			
Rueckv p.	10425							Inco ltd	14.—	14.—	—	—			
Rueckv n.	3975							IBM	129%	130.—	—	—			
W'thur p.	4540							ITT	34%	34%	—	—			

Achat 100 DM Devise	Achat 100 FF Devise	Achat 1 \$ US Devise	LINGOT D'OR	INVEST DIAMANT
82.80	27.—	2.49	26.650 - 26.950	Avril 1985: 285

(A = cours du 15.04.85) Les cours de clôture de bourses suisses sont communiqués par le groupement local des banques IND. DOW JONES INDUS.: Précédent: 1265.24 - Nouveau: 1269.21 (B = cours du 16.04.85)

Le docteur Christiana van Ouwenaller

FMH médecine physique, rhumatologie

Assistante Hôpital Cantonal, Genève:

- Centre des paraplégiques (Dr J. Hachen)
- Médecine physique et rééducation (Prof. A. Chantaine)
- Médecine interne, Centre des maladies ostéo-articulaires (Prof. B. Courvoisier)
- Rhumatologie (Prof. G.H. Fallet).

Chef de clinique, Hôpital Cantonal de Genève,

- Médecine physique et rééducation.

ouvrira son cabinet médical

le 1er mai 1985, rendez-vous dès à présent

2, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 97 95

Le docteur Philippe de Bosset

FMH médecine interne

spécialiste maladies rhumatismales

avise sa clientèle qu'il remet son cabinet médical le 1er mai 1985

au docteur Christiana van Ouwenaller

FMH médecine physique, rhumatologie

2, rue de l'Hôpital, 2000 Neuchâtel, ☎ 038/25 97 95

A vendre dans la vallée de Tavannes, atelier de

décolletage-taillage

machines Tornos M4, M7, R10.

Pour tous renseignements, écrire sous chiffre 175 435 à Publicitas, 2740 Moutier.

Pour tous vos imprimés adressez-vous au bureau de L'Impartial

chef monteur électricien

responsable du service des installations électriques intérieures.

Titre requis: être porteur d'une maîtrise fédérale, ayant si possible quelques années de pratique.

chef des réseaux électriques

pour remplacer le titulaire qui fera prochainement valoir ses droits à la retraite.

Titre requis: ingénieur ETS en électrotechnique avec expérience pratique ou électricien de réseau avec CFC ayant fonctionné comme chef d'équipe.

Les offres de services manuscrites sont à adresser à la direction des Services Industriels de la ville du Locle, case postale 39, 2400 Le Locle.

ROUTES NATIONALES SUISSES

République et Canton de Neuchâtel

Département des Travaux publics

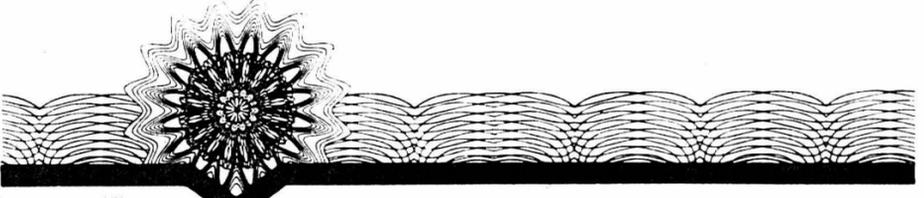
Soumission

Dans le cadre des travaux de construction de la traversée de Neuchâtel par la N 5, le département des Travaux publics de la République et Canton de Neuchâtel met en soumission la fourniture et le montage des pompes destinées à équiper la trémie de Serrières.

Le groupe de pompes prévu devra permettre de relever un débit d'environ 1 000 l/sec sur une hauteur d'environ 10 m.

Les entreprises intéressées sont priées de s'inscrire jusqu'au 24 avril 1985 auprès de l'Office de la N 5, rue Poutalès 13, 2001 Neuchâtel, en précisant qu'il s'agit du lot 6.441-1195.

Le chef du Département: A. Brandt



TransCanada Pipelines Limited

Toronto, Canada

5 3/4 % Emprunt 1985-95 de fr. s. 150 000 000

Le produit de l'emprunt est destiné au remboursement des engagements à court terme.

Titres: Obligations au porteur de fr.s. 5000 et fr.s. 100 000 valeur nominale.

Coupons: Coupons annuels au 3 mai.

Durée: 10 ans.

Remboursement: Tranches d'amortissement annuelles de fr.s. 6 mio, à partir de 1989 par rachats, si les cours ne dépassent pas 100%. Remboursement anticipé dès 1990 avec primes dégressives commençant à 102%; pour des raisons fiscales à partir de 1986 avec primes dégressives commençant à 102%. L'emprunt sera remboursé entièrement le 3 mai 1995 au plus tard.

Cotation: Sera demandée aux bourses de Zurich, Bâle, Genève, Lausanne et Berne.

Prix d'émission: 99,75% + 0,3% timbre fédéral de négociation.

Délai de souscription: jusqu'au 19 avril 1985, à midi.

Numéro de valeur: 673.526

Restrictions de vente: Canada et Etats-Unis d'Amérique.

Les bulletins de souscription sont à disposition auprès des banques.

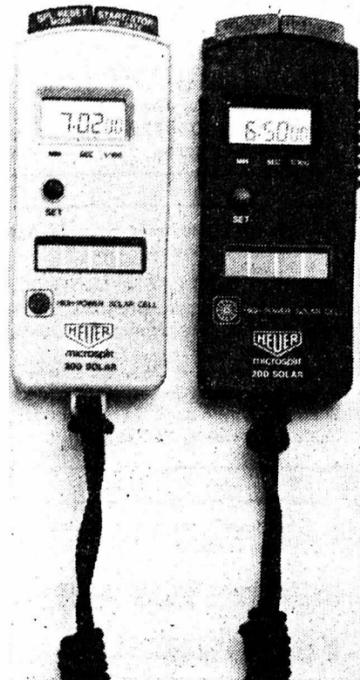
Union de Banques Suisses	Crédit Suisse	Société de Banque Suisse
Banque Populaire Suisse	Banque Leu S. A.	Groupement des Banquiers Privés Genevois
A. Sarasin & Cie	Société Privée de Banque et de Gérance	Groupement de Banquiers Privés Zurichois

Union des Banques Cantoniales Suisses

Citicorp Bank (Switzerland)	Algemene Bank Nederland (Schweiz)	Banque Morgan Grenfell en Suisse S.A.
Banque Paribas (Suisse) S.A.	CIBC Finanz AG	Lloyds Bank International Limited
Morgan Guaranty (Switzerland) Ltd.	The Royal Bank of Canada (Suisse)	

HORLOGERIE

Entre montres et instruments Les branches apparentées : le secteur du spécialiste



Instrument horaire le Microsplit Heuer 200 est un petit compteur électronique de poche haut en couleurs. Habillé d'un matériau léger, il se porte aisément autour du cou. Pour toutes les activités personnelles sports, loisirs, techniques.

Les exposants suisses du secteur des branches apparentées ont fait un spectaculaire bond en avant, sur le plan de la participation, depuis l'an passé. En 1984 ils étaient 95, cette année ils sont 126. Plusieurs sont en attente.

«Réflexion faite, ce n'est que normal» estime M. Roland Schild, de Darwel, qui, tel l'acteur Jules Berry dans les célèbres «Visiteurs du soir»



Une pièce de collection: série numérotée, limitée à 200 exemplaires cette savonnette «demi-bassine» à 3 charnières couvercle, fond et cuvette intérieure en plaqué jaune, couronne anglaise à pousoir, système anti-poussière, mouvement à remontoir manuel 16 lignes, balancier à vis, est signée Moeris.

apparaît partout à la fois au sein de la FEHB, véritable esprit malin, au bon sens du terme en ce qui le concerne, du service aux visiteurs du jour cette fois-ci, aux exposants et à la presse. «La Foire européenne,

De notre envoyé spécial à Bâle:
Roland CARRERA

ajoute-t-il, devenue spécialisée c'est bel et bien le secteur qui s'adresse avant tout aux spécialistes qui devrait prendre de l'importance...»

Aussi bien sur place que dans la publicité publiée à l'occasion de la FEHB dans les revues et journaux qui y sont distribués, du reste car une présence est de plus en plus nécessaire pour les fabricants des branches dites annexes. C'est là que se marquera le plus l'expansion des stands, en même temps que celle des halles «étrangères». Et les participants étrangers à la foire qui dès 1986 n'aura plus d'européenne que le nom, sont très attentifs à ce qui se passe chez les fournisseurs qui jouent un rôle non négligeable dans la réputation des fabricants d'horlogerie suisses.

Pour le surplus, la nette amélioration du climat conjoncturel dans l'horlogerie s'est traduite par une intensification des efforts dans le service après-vente, aussi bien de la part des marques que chez les fournisseurs, et les constructeurs d'appareils.

A ce propos, on remarque à Bâle plusieurs nouveaux appareils de contrôle et de réparation, notamment pour le repérage rapide de défauts d'alimentation des montres électroniques, développement du quartz oblige.

D'un autre côté, l'habillement de la montre est aussi fortement représenté: boîtiers, cadrans, fabricants d'aiguilles, de bracelets, de couronnes, auxquels les exposants ne manquent pas de soumettre des suggestions et les problèmes qui surgissent au cours des conversations tenues avec la clientèle étrangère. On n'est pas seulement là pour noter des commandes, mais surtout pour maintenir un contact fructueux d'amont en aval et cette notion du service est à inscrire en lettres capitales à l'actif des branches apparentées. L'élargissement de la FEHB à d'autres continents permettra d'entamer des relations à une échelle nouvelle et ce sont surtout les absents qui auront tort...



Montre-bijou en or jaune 18 carats à boîtier serti de brillants. Le bracelet est fait de 12 perles noires et de motifs d'or sertis de diamants pleine taille. Au total, 2,80 carats de diamants. (GMT GOLD COLLECTION)

BÂLE 85

FOIRE EUROPÉENNE
DE L'HORLOGERIE
ET DE LA BIJOUTERIE

Deux modèles Portescap



Vibrasonic 615: le nouveau modèle, le plus performant, du système de nettoyage du mouvement avant démontage le plus utilisé. Mécanisme original à vibrations pendulaires (fréquences infrasoniques). Traitement simultané de plusieurs calibres de montres (jusqu'à 12) ou d'un grand calibre jusqu'à Ø 55 mm., cycles de travail programmables. Dans le monde, plus de 15.000 horlogers appliquent cette méthode.

(Portescap Vibrasonic 615)



Pour assurer la transition entre l'esthétique et la technique examinons rapidement les nouveautés annoncées à Bâle pour assurer le service des montres à quartz ou mécaniques:

● Un nouvel appareil encore plus performant de nettoyage des mouvements avant démontage le plus utilisé au monde puisque 15.000 horlogers appliquent déjà cette méthode à fréquences infrasoniques. Le modèle (Portescap Vibrasonic) permet le traitement simultané de 12 calibres de montres ou d'un grand calibre de 55 mm. de diamètre.

● Contrôleur d'étanchéité sans liquide travaillant sur le principe du contrôle en atmosphère surpressurisée. Construit par Portescap encore, il assure le positionnement automatique du capteur sur la montre et l'affichage du résultat par voyants lumineux.

● Enfin, la firme chaux-de-fonnière prénommée présente aussi un appareil effectuant quatre mesures à l'aide d'un seul bouton de commande: contrôle du seuil de démarrage du moteur, mesure du niveau du quartz et du moteur de contrôle de la fonction alarme. Ci-dessus, l'illustration de ce Vibrograf 2 quick-checker.

B
BERGEON

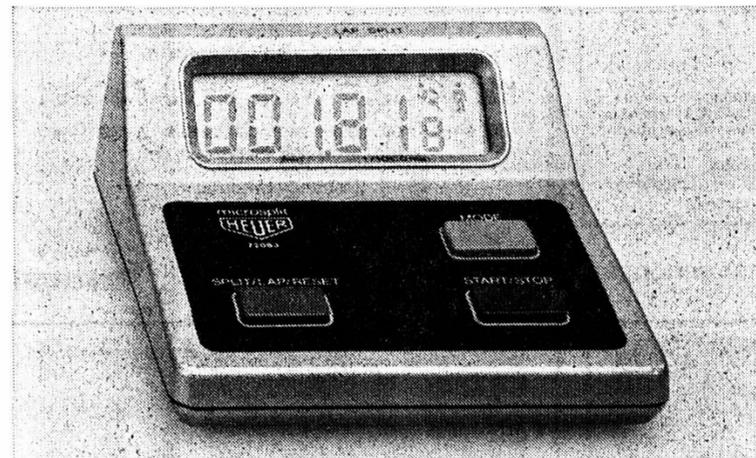
Maison spécialisée dans l'outillage pour l'horlogerie, la bijouterie, l'optique et la petite mécanique.

BERGEON & CIE
11, av. du Technicum

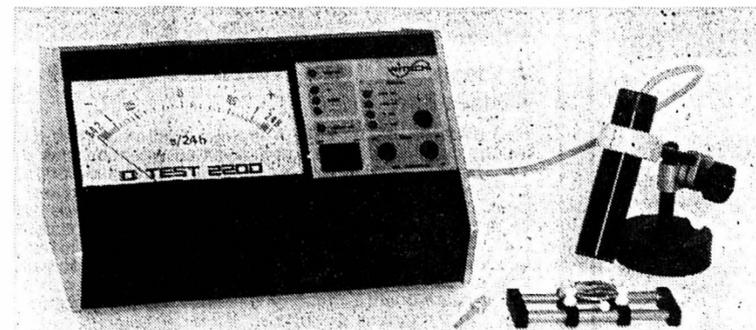
CH 2400 LE LOCLE
Tél. 039 31.48.32

BÂLE 85

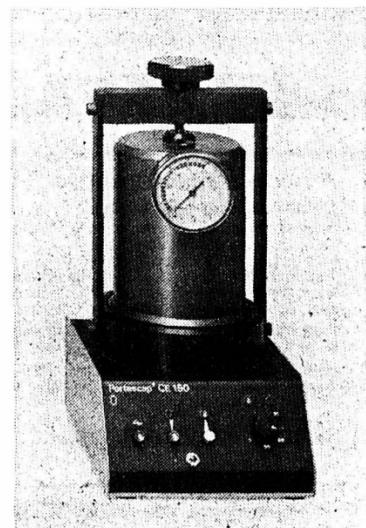
FOIRE EUROPÉENNE
DE L'HORLOGERIE
ET DE LA BIJOUTERIE



Entre montre et instrument: un compteur électronique décimal de table Heuer Microsplit. Lancement de trois nouveaux modèles de cette famille par Heuer Bienne, spécialement conçus pour les calculs de temps d'une extrême précision. Professionnelle. Avec addition des temps partiels décimaux, parfaits en laboratoires et pour l'industrie.



Q-Test 2200 est un instrument idéal pour un ajustage rapide du trimmer et le contrôle final de montres à quartz. (Witschi Electronic, Büren)



Contrôleur d'étanchéité sans liquide, le nouveau Vibrograf CE 150 travaille sur le principe du contrôle en atmosphère surpressurisée. La mesure et son interprétation sont effectuées électroniquement et le résultat est affiché - bon ou mauvais - par deux voyants. Positivement automatique du capteur sur la montre. L'absence de liquide supprime tout risque d'altération de la montre.

(Portescap Vibrograf CE 150)

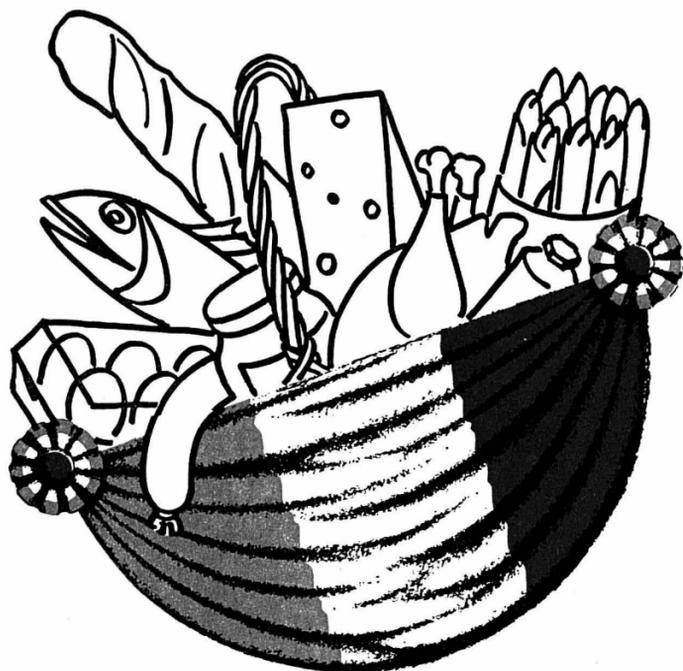
PUBLICITÉ

agence générale
de La Chaux-de-Fonds
Gilbert Sauser
Toutes assurances,
y compris **TRANSPORT**
Un vrai service

SCHWEITZ
ASSURANCE

L.-Robert 58, ☎ 039/23 09 23
2300 La Chaux-de-Fonds

Croquons la France



**Galantine de dinde
du Quercy**

la boîte,
130 g
(100 g = 1.92) **250**

12 œufs bruns
„Coq France”
cl. A., 65 - 70 g

le carton 4x6 **340**

fromage à tartiner
Six de Savoie aux noix

la boîte,
125 g
(100 g = 1.04) **130**

**Saucisses sèches
de Haute-Savoie**
pièces de 300 g env.

les 100 g **205**

Jarrets de dinde frais
portions de 600 g env.

le kg **1150**



MIGROS

AFFAIRES IMMOBILIERES

On offre à louer à Saint-Imier:
appartement de 3 pièces

tout confort, bien situé. Libre immédiatement ou date à convenir.

S'adresser à la Compagnie des Montres Longines, Francillon SA, Saint-Imier.
☎ 039/42 11 11, interne 398.
06-12303

A louer rue du Bois-Noir 41, dès le 30 avril ou pour date à convenir

studios non meublés

loyer mensuel charges comprises, Fr 270.- et Fr 300.-

☎ 039/26 06 64

87-443

A louer dans petite maison
appartement meublé

chambre, cuisine, douche, confort, pour date à convenir.

Fr. 220.- charges comprises.

☎ 039/26 83 19.

9572

A louer au 1er août 1985
très

joli 2 pièces

cuisinette agencée, salle de bains, tout confort dans villa locative. Téléphonez au 039/23 44 21 entre 8 et 12 heures.

9880

A louer, à personnes tranquilles, pour le 1er octobre, dans villa quartier Plaisance

**appartement
4 pièces**

tout confort, cheminée, grand balcon, dépendances, garage. Ecrire sous chiffre ER 9592 au bureau de L'Impartial.

A louer à Saint-Imier pour le 1er juin ou date à convenir

magnifique appartement
ensoleillé, avec grande cuisine agencée, douche, 3 chambres, 2 alcôves, un galetas.

Loyer Fr 460.- + 75.- de charges, + un garage Fr 80.-.

S'adresser à J.-P. Leuenberger, 2068 Courtelary, ☎ 039/44 11 39.
93-57800

A LOUER

appartement 2 1/2 pièces

Rue Croix-Fédérale 44, tout confort, libre tout de suite ou date à convenir. Loyer 309.- sans charges.

appartement 3 1/2 pièces

Rue Croix-Fédérale 44, tout confort, libre dès le 1er juillet 1985 ou date à convenir. Loyer Fr 443.- sans charges.

☎ 039/23 26 56

91-475

A louer pour tout de suite,
rue du Nord

**appartement
rénové**

de 3 1/2 pièces avec garage individuel ayant eau + électricité.

☎ 039/23 27 27.

9870

**La Neuchâteloise
Assurances**

A louer à Pesex, rue du Château 11 a

appartements 5-6 pièces
neufs, surface 136 m². Grande cuisine 14 m² confortablement aménagée, salle de bain équipée avec soins, WC-douche séparés. Proximité des écoles, magasins et transports publics. Isolation thermique et phonique répondant aux normes actuelles.

Libre dès le 1er mai 1985 ou date à convenir.

Renseignements 038/21 11 71 interne 418

Assurances
Maritime
Vie
Transport
Incendie

Primes d'exploitation
Dépenses des eaux
Bris des glaces, Vol
Régimes d'habitation
Véhicules à moteur

AFFAIRES IMMOBILIÈRES

A vendre appartements 3 1/2 et 5 pièces

Saint-Aubin au bord du lac

Salon-salle à manger avec cheminée; cuisine séparée habitable, beaucoup de charme, comprenant un merveilleux agencement en bois de frêne; machine à laver la vaisselle. 3 chambres à coucher; 1 salle de bain; 1 W.-C. séparé. Cave; buanderie avec machine à laver. A 2 min. à pied: port et plage. A 5 min. à pied: village, magasins, écoles, transports publics. Disponible de suite.

Pour traiter: Fr. 28.000.-; prêts bancaires garantis.
Pour visite des lieux, tél. 038/46 13 88 ou écrire sous chiffre S 28-538823 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

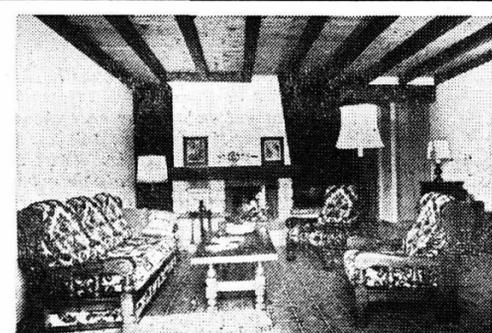
A vendre à La Neuveville
magnifique villa avec cachet

6 1/2 chambres, salon avec cheminée, magnifique jardin arborisé, terrasses, etc.

Renseignements:
**Dr Krattiger
& Cie,**
☎ 032/22 12 22

06-1868

Publicité intensive, publicité par annonces



A vendre
**appartement 3 1/2 pièces
dans maison style ferme**

Très belle situation rive sud du lac de Neuchâtel

Hall d'entrée; séjour avec cheminée de salon; poutres apparentes; salle à manger combinée avec cuisine agencée en bois de chêne; 2 belles chambres à coucher; 1 salle de bain. Balcon; jardin privé. Galetas, cave; buanderie avec machine à laver. Construction traditionnelle de la meilleure qualité. Chauffage; isolation maximum. Accès facile par voiture et train. Vue sur le lac. Région tranquille et ensoleillée. A proximité directe: lac et forêt. Possibilité de louer une place à bateau. Village et magasins à 2 min. à pied. Disponible de suite.

Pour traiter: Fr. 25.000.-. Prêts bancaires garantis.
Pour visite des lieux: Tél. 037/63 34 48 ou 63 21 51 ou écrire sous chiffre M 28-538819 Publicitas, 2001 Neuchâtel



A vendre villa de maître 7 pièces
Chez-le-Bart

Hall d'entrée, séjour-salle à manger avec cheminée de salon; cuisine séparée habitable tout agencée chêne avec machine à laver la vaisselle. Communication directe sur salle à manger et couvert extérieur; 4 chambres à coucher; 1 chambre télévision-bureau. 2 salles de bain, 1 W.-C. séparé. Sous-sol avec nombreuses possibilités d'utilisation (atelier-bricolage, salle de jeux, caves, buanderie). Terrain de 1500 m². Splendide décor avec vue imprenable sur le lac et les Alpes. Construction récente de première qualité. Système de chauffage par pompe à chaleur. Disponible de suite.

Pour traiter: Fr. 80.000.-; prêts bancaires garantis
Pour visite des lieux: Tél. 038/46 13 88 ou 55 24 65 ou écrire sous chiffre G 28-538810 Publicitas, 2001 Neuchâtel

A louer
pour le 1er mai,
plein centre

**appartement
2 1/2 pièces**

moderne,
tout confort,
cuisine agencée.

Pour
visiter:
☎ 039/23 68 08
le matin. 10152

A louer à La rue de l'Arc-en-Ciel 7, à La Chaux-de-Fonds un

appartement d'une pièce

au 6e étage. Loyer mensuel Fr 273.- charges comprises

Pour visiter:
M. Marchon, concierge, ☎ 039/26 81 75. 79-5155

GECO 039/23 26 56
GÉRANCE ET COURTAGE SA
58, RUE JAQUET-DROZ - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

A louer quartier Cornes-Morel
**MAGNIFIQUE APPARTEMENT
RÉSIDENTIEL DE 5 1/2 PIÈCES EN DUPLEX**

dont 3 chambres à coucher, 1 grand salon avec cheminée, 1 hall, 1 cuisine entièrement aménagée, 1 salle de bain, WC + 1 douche-WC, 1 réduit, 1 balcon, 1 cave. Environ 159 m². Libre tout de suite ou date à convenir. 91-475

RENAN

A louer pour fin juin à
la rue des Converters

3 PIÈCES

avec tout confort.
Loyer Fr. 280.- +
charges.

Etude Ribaux & von Kessel, avocats et notaires, Promenade-Noire 6, Neuchâtel.
☎ 038/24 67 41.
28-516

Saint-Imier

A louer Dr-Schwab 8,
tout de suite ou à
convenir, bel apparte-
ment de

1 pièce meublée
Loyer Fr. 200.- +
charges.

Pour visiter:
☎ 039/41 10 35

cogestim
Maupas 6, Lausanne,
tél. 021/208861

Personne sérieuse et soigneuse cherche pour date à convenir à La Chaux-de-Fonds

**appartement
5 pièces ou plus**

dans ancienne maison, même 2 appartements sur le même palier, participation éventuelle à des transformations, quartier est, avec jardin et balcon.

En cas de convenance, bonne récompense.

☎ 039/28 57 81, aux heures de bureau.

9695

SPORTS

Championnat du monde de boxe des poids moyens explosif Quelle «Marvelous» leçon!

Merveilleux Martin Hagler. Son sobriquet de «Marvelous», le boxeur américain le porte, en effet, à juste titre. A Las Vegas, sur un ring établi en plein air et devant 15.088 spectateurs, dont certains avaient payé leur place jusqu'à 600 dollars, Marvin «Marvelous» Hagler, 30 ans, a remporté son 12e championnat du monde des poids moyens, titre unifié, en expédiant au tapis pour le compte, dès le 3e round, son adversaire et compatriote Thomas Hearns, 26 ans, qui est

encore champion du monde en titre des superwelters (version WBC).

La bourse de Hagler se montait à 5,6 millions de dollars, celle de Hearns ne lui était guère inférieure, avec 5,4 millions. Avec les revenus annexes, comme les droits de retransmission télévisée en circuit fermé, les gains peuvent être évalués à quelque 9 millions pour le vainqueur, et à 8 pour son challenger malheureux!

La philosophie de Marvin Hagler «En prendre pour en donner»

Je pensais bien qu'il fallait en encaisser quelques-uns pour en donner quelques-uns. Marvin «Marvelous» Hagler, on se l'imagine, était rayonnant à l'issue du combat. J'avais envie de montrer au monde entier que je suis le plus grand.

Après ces quelques déclarations fracassantes, destinées, bien entendu, à rappeler un autre «grand», Marvin Hagler se montrait capable d'une analyse pertinente à chaud: Un combat très dur, presque la guerre. Mais, Thomas est un grand boxeur, qui mérite tout mon respect.

J'ai été un peu inquiet quand l'arbitre a examiné ma blessure. J'ai vraiment eu peur qu'il n'arrête le combat. Le sang, lui, ne me fait pas peur, mais il m'enrage. Après la première reprise déjà, Hearns me paraissait fatigué. A la troisième, je savais qu'il était à moi. Il paraissait de plus en plus lent.

Maintenant, je vais me reposer, m'adonner aux loisirs. Je n'ai pas de projet en vue concernant un futur combat.

Hagler est désormais invaincu

depuis neuf ans et 36 combats. La dernière défaite de Hearns remontait au 16 septembre 1981. Alors qu'il menait aux points devant Sugar «Ray» Leonard, l'arbitre l'arrêtait à la 14e reprise, couronne mondiale des poids welters en jeu. Depuis, Hearns avait gagné huit combats, dont quatre avant la limite.

Battu en poids moyens, Thomas Hearns reste le détenteur du titre en poids super-welters (WBC), titre qu'il a déjà défendu victorieusement.

Je suis heureux, car je reste en pleine forme physique, sans aucun dommage. Même les plus grands peuvent perdre. Je respecte beaucoup Hagler, qui est un grand champion, et qui l'a encore prouvé, ce soir, dans un très beau combat. Mais, ce n'est pas la fin pour moi. Je suis un gagnant, qui n'accepte pas facilement la défaite.

Après la défaite contre Leonard, je suis déjà revenu une fois. Je ne pouvais faire mieux contre Hagler, qui m'a imposé le combat de près. Maintenant, je vais prendre du repos, puis préparer mon retour. Je le dois bien à tous ces gens qui m'ont soutenu. (si)

Hagler compte désormais à son palmarès 61 victoires, dont 51 par k.o., 2 nuls et 2 défaites. Sa dernière défaite date de 1976, face à Willie Monroe, qu'il a mis knock-out, par la suite, à deux reprises.

Le palmarès de Hearns mentionne 41 victoires, dont 34 avant la limite, et désormais 2 défaites. L'autre vainqueur de Hearns est également un «monstre» de la boxe, Ray «Sugar» Robinson.

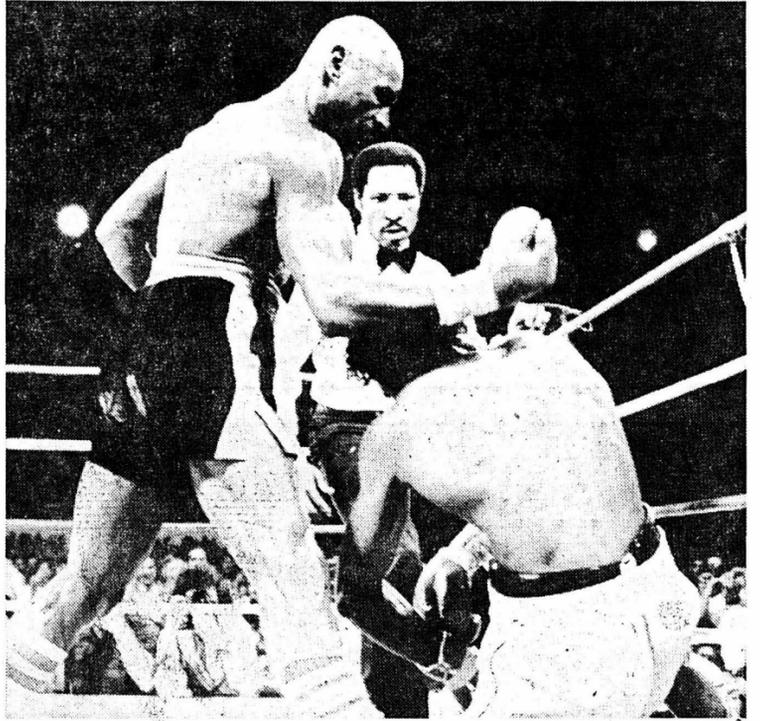
SÈVÈRE PUNITION

Par un temps chaud et lourd, le boxeur chauve de Brockton, dans le Massachusetts, n'a jamais arrêté de se ruer littéralement sur son challenger. Hearns n'arrivait pas la moindre à profiter de sa taille et de son allonge supérieures (Hagler fait 1,75 m., Hearns 1,85 m.). Hagler lui administrait une sévère punition, même si Hearns le touchait, lui, d'entrée, le blessant (coupures) au-dessus et au-dessous de l'œil droit.

Dans le 3e round, Hagler, 30 ans, chassait Hearns, 26 ans, d'un coin à l'autre du ring, usant surtout de son crochet du gauche. Mais, c'est une combinaison gauche-droite ponctuée par un puissant crochet du droit, qui allait mettre tôt fin au combat.

Hearns, touché du côté gauche de la tête, se retrouvait face à terre, se relevant titubant, les jambes en coton. L'arbitre Richard Steele, qui en était à son 31e combat titre mondial en jeu, se voyait contraint d'arrêter le combat. La troisième reprise avait duré deux minutes et une seconde.

Elle avait pourtant commencé par une



La troisième droite consécutive de Marvin «Marvelous» Hagler (à gauche) sera la bonne. Thomas Hearns ne se relèvera pas avant le «out» prononcé par l'arbitre. (Bélino AP)

inquiétude énorme pour les frères Petronelli, manager de Hagler. Celui-ci se mit, en effet, à saigner du nez. Examiné par le médecin, le champion pouvait continuer. Ce n'était pas le nez qui saignait, mais simplement le sang qui coulait de sa coupure au-dessous de l'œil.

Malgré sa courte durée (8'01"), «the Fight», «LE» combat, ne peut pas être considéré comme une déception. Rarement, dans l'histoire des championnats du monde de boxe, reprises initiales furent aussi disputées, livrées sans retenue aucune de la part des deux boxeurs, sur un rythme infernal. Hearns devait surtout se contenter de contrer. Des «jabs» du gauche avant tout.

Dans le second round, Hearns avait donné les premiers signes d'inquiétude,

lorsqu'il ne sut plus comment répondre aux coups de piston de Hagler. Il subissait une dizaine de coups précis sans pouvoir réagir.

LE POINTAGE DES JUGES

	1er round	2e round
Harry Gibbs (GB)	10-9	10-9
Herb Santos (EU)	10-9	10-9
Dick Young (EU)	9-10	9-10

Deux juges sur trois voyaient donc Hagler remporter les deux rounds. Le fait curieux qu'un arbitre ait vu Thomas Hearns dominer les deux reprises est accentué par le fait que le Dick Young en question avait remplacé son compatriote Rudy Ortega, récusé par le camp de Hagler. (si)

CERCLE DE LA CÔTE, PESEUX

Par suite de la démission de notre tenancière, après 25 ans d'activité, le poste de

TENANCIER(ÈRE)

du Cercle est à repourvoir pour le 1er octobre 1985, ou date à convenir. Certificat de capacité indispensable. Logement rénové à disposition.

Fermeture: mardi, mercredi, jeudi, dimanche: 1 heure vendredi, samedi: 2 heures lundi: fermé.

Les offres manuscrites, accompagnées d'un curriculum vitae et de copies de certificats, doivent être adressées jusqu'au 30 avril 1985 à M. Pierre Matthey, président, Trois-Portes 65, 2006 Neuchâtel. 28-35023

Entreprise de la place cherche pour entrée immédiate ou date à convenir une

jeune employée de bureau

pour travaux de saisies sur ordinateur, édition prix de revient, facturation (formation possible), téléphone et réception. Connaissances d'anglais indispensable.

Veuillez nous faire parvenir votre candidature avec curriculum vitae et photo sous chiffre HU 10106 au bureau de L'Impartial.

Fer Fonte Déchets industriels

26 43 45

Meyer-Franck

Avenue Léopold-Robert 135 (Grand-Pont)

En toute saison, L'IMPARTIAL votre source d'informations

INTERDISCOUNT SA

cherche pour sa filiale à La Chaux-de-Fonds, un/e

VENDEUR/ VENDEUSE

avec connaissances dans la branche électronique de loisir et la photographie pour entrée de suite ou à convenir.

Nous offrons place stable, activité intéressante au sein d'une petite équipe sympathique et dynamique, prestations sociales avancées d'une maison moderne et possibilités de se perfectionner.

Vous travaillerez dans une bonne ambiance et dans une branche passionnante, avec tous les avantages offerts par une grande entreprise.

Veuillez vous adresser par une offre manuscrite à notre superviseur

Monsieur R. Dürrenberger,
Case postale 214, 1000 Lausanne 9



INTERDISCOUNT SERVICE SA
Service du personnel, 3303 Jegenstorf



Restaurant CTMN

cherche pour travailler dans une ambiance sportive, une

sommelière

pour tout de suite ou date à convenir.

Renseignements: 039/26 66 26 10110

Cherche

vendeuse auxiliaire

pour le 1er mai.

S'adresser: Laiterie Centrale, Gérant Jean Aegerter, 032/97 42 03 entre 19 et 20 h.



Le Centre professionnel LES PERCE-NEIGE des Hauts-Geneveys cherche pour son Home d'accueil

plusieurs éducatrices

postes complets et partiels. Formation souhaitée: Educatrices spécialisées ou si plusieurs années de pratique, infirmière en psychiatrie ou éducatrice de la petite enfance.

Faire offre avec curriculum vitae à la Direction du Centre «Les Perce-Neige», 2208 Les Hauts-Geneveys. 87-36

Depuis plus de 50 ans
toujours les meilleures
CONDITIONS



Avec la Lancia Delta GT, Giorgio Giugiaro a donné une grande place à l'élégance.

GARAGE DES 3 ROIS SA

3

La Chaux-de-Fonds, Bd des Eplatures 8, Tél. 039 26 81 81
Le Locle, Rue de France 51, Tél. 039 31 24 31



AFFAIRES IMMOBILIÈRES

Famille 3 enfants, cherche à acheter ou à louer
petite maison ou appartement 5-6 pièces
 ☎ 039/23 38 60. 9704

La Neuchâtoise Assurances
 A louer, rue Jaquet-Droz 12a, La Chaux-de-Fonds
1 pièce meublée
 tout de suite ou date à convenir. Au centre-ville. Equipée d'une cuisine agencée et d'une salle de bains, tout confort.
 ☎ 038/21 11 71 / interne 420 28-35

Hauts-Geneveys, particulier vend pour cause double emploi
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
 tout confort.
 ☎ 038/53 45 69 de 19 h à 21 h. 87-30375

Nouveau: promotion d'accession à la propriété
 Avec 5% de fonds propres et grâce à notre participation exceptionnelle au financement sur cet objet, **devenez propriétaire au Locle**
 Dans un immeuble ancien entièrement rénové,
appartement 5 pièces
 Fonds propres: dès Fr 8 500.-
 Contactez notre collaborateur sur place, ☎ 039/23 83 68

Nous vous proposons également
à La Chaux-de-Fonds
 3 1/2 pièces (78 m²), avec un apport personnel de Fr 6 500.-
au Locle:
 3 pièces (66 m²), avec un apport personnel de Fr 3 500.-
Devenez propriétaire de votre appartement
Payez une mensualité comparable à un loyer, en épargnant au fil des ans.
CONSULTEZ-NOUS ! 22-1226

HABITATIONS POUR TOUS SA
 Agence cantonale: Rue des Moulins 51 2000 Neuchâtel Tél. (038) 25 94 94
 Direction générale: 44, av. du Général-Guisan CH-1009 Pully Lausanne Tél. (021) 29 61 38

Je cherche
appartement
 3 (ou 4) pièces, confort, grand living (cheminée). Préférence quartiers extérieurs ou périphérie de la ville.
 Ecrire sous chiffre IN 9772 au bureau de L'Impartial.

A louer à Tavannes
appartement 3 pièces
 Loyer Fr 550.- charges + garage compris.
 ☎ 039/41 23 74 93-57817

A vendre centre ville de La Chaux-de-Fonds, magnifiques
appartements
 de 2 - 3 et 4 pièces, dans immeuble rénové. Cuisines agencées. Dès Fr 110 000.
 Ecrire sous chiffre C 28-539072 Publicitas, 2001 Neuchâtel.

Offre jubilé Migros No 16

M 60 ans d'une idée jeune.



Valise à roulettes avec soufflets et sac de voyage à bandoulière JET-STAR en tissu nylon robuste de haute qualité. Valise: encadrement aluminium, poignée latérale et roulettes à large écartement pour tirer sans effort. Poids env. 3 kg, dimensions env. 70 x 44,5 x 19,5 cm. Sac de voyage: poids 0,8 kg, dimensions 44,5 x 34 x 19,5 cm. Couleurs: olive, anthracite, bleu-gris. Poids total: env. 3,8 kg.

Duo de bagages pour voyages en avion **JET-STAR** au «prix jubilé»

50.-

A louer pour début mai ou à convenir
appartement 2 pièces

+ cuisine, salle de bains, corridor et galetas. Loyer (charges comprises): Fr. 281.- Rue Tête-de-Ran 3, 3e étage, ☎ 039/23 69 00 ou 039/23 73 86. 91-30129

A louer
boxes pour chevaux
 proximité de la ville, parc, carré de dressage.
 ☎ 039/23 27 65, heures des repas. 10115

A louer tout de suite ou pour date à convenir
GRAND STUDIO
 tout confort, cuisine agencée. Quartier Hôpital. Pour visiter, s'adresser à Géranica & Bolliger SA, Grenier 27, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77. 10162

A louer tout de suite ou pour date à convenir
APPARTEMENT 2 PIÈCES
 douche, chauffage central. Petit jardin à disposition. Quartier Hôpital. Pour visiter, s'adresser à Géranica & Bolliger SA, Grenier 27, La Chaux-de-Fonds, ☎ 039/23 33 77.

A louer fin avril
appartement 2 1/2 pièces
 confort, Grenier 20 Fr. 346.- charges comprises
 Géranica ☎ 039/23 17 83

Cherchons à louer en campagne, région indifférente, même sans confort
GRAND APPARTEMENT OU MAISON
 avec si possible jardin. Disposés à le rafraîchir nous-même. Loyer modéré.
 ☎ 066/22 22 31, heures repas 82-62504

À VENDRE
 à 10 minutes de La Chaux-de-Fonds
magnifique chalet
 living avec cheminée, 3 chambres à coucher. Tout confort, garage. Prix Fr 220 000.-
 Pour tous renseignements:
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - Tél. 039/23 78 33

À VENDRE
VILLA
 comprenant un appartement de 6 chambres et un appartement de 1 chambre et cuisine, avec possibilité d'agrandissement. Confort, garage, beau jardin d'agrément. Hypothèques à disposition. Nécessaire pour traiter: Fr 125 000.-
 S'adresser à:
CHARLES BERSET
 gérant d'immeubles
 La Chaux-de-Fonds
 Jardinière 87 - ☎ 039/23 78 33 91-119

Pommes de terre Bintje
 Offre spéciale du 17.4 au 20.4
 Cabas de 2,5 kg **265**
 (1 kg = 106)

Saucisses de Vienne
 Offre spéciale du 17.4 au 23.4
 2 paires 200 g **260 2.-**
 (100 g = 1.-)

Cake tyrolien
 Offre spéciale du 17.4 au 20.4
 340 g **340 270**
 (100 g = -79,4)

Aproz Grapefruit, Grapefruit minical, Orange et Orange minical
 -25 de moins
 Offre spéciale jusqu'au 23.4
 Exemple: Grapefruit 1 litre **-85 -60**
 (+ dépôt)

Pommes frites surgelées
 -40 de moins par 350 g
 -80 de moins par kg

Farine fleur
 Multipack jusqu'au 23.4
 1 kg **770 745**
 Dès 2 kg

Pommes frites
 Offre spéciale du 17.4 au 23.4
 Exemple: 350 g **2.- 160**
 (100 g = -45,7)

Tous les produits capillaires traitants Golden Hair
 -60 de moins
 Offre spéciale du 17.4 au 30.4
 Exemple: Tous les shampoings 250 ml **320 260**
 (100 g = 1.04)

Autres offres spéciales:
 Offre spéciale du 17.4 au 23.4
Séré de crème
 150 g ~~125~~ **1.-**
 (100 g = -66,7)
Séré mi-gras
 150 g ~~96~~ **-70**
 (100 g = -46,7)
Séré maigre
 250 g ~~85~~ **-70**
 (100 g = -28)

Offre spéciale jusqu'au 23.4
Côtelettes d'agneau de Nouvelle-Zélande
1250 le kg

MIGROS
 60 ans d'une idée jeune

SPORTS

Après la clôture de la période des transferts en ligue nationale de hockey sur glace Lugano et Zurich ont réalisé les meilleures opérations

Dauphin de Davos, Lugano a réalisé le meilleur transfert du hockey helvétique. Le club tessinois enregistre, en effet, le retour de l'attaquant Jörg Eberle, qui appartient à Herisau mais évoluait la saison dernière à Davos. Lugano a également engagé l'attaquant fribourgeois Riccardo Fuhrer. Derrière le club tessinois, le CP Zurich a réalisé, lui aussi, un «grand» coup en obtenant l'accord de Christian Weber, prêté à Davos l'année dernière par Dübendorf.

En ligue nationale B, Berne et Zoug se sont sensiblement renforcés alors que Coire et Langnau, les deux relégués, ont perdu bien des joueurs.

La période des transferts s'est achevée le 15 avril à minuit. Cependant, la Commission de contrôle de la ligue devra encore statuer sur les prêts de Massy et Girard entre Lugano et Sierre.

Les clubs de ligue nationale peuvent encore engager des joueurs de première ligue jusqu'au 30 avril. Les joueurs prêtés auront la possibilité de retourner dans leur club d'origine jusqu'au 15 novembre (ligue nationale) et 31 décembre (première ligue).

Les clubs de ligue nationale peuvent recruter des joueurs étrangers jusqu'au 15 janvier 1986.

(Lausanne), Massimo Pedrini (Zurich). **Etrangers:** Dale McCourt, Red Laurence, (Can, anciens).

AROSA. - Entraîneur: Timo Lahtinen (Fin, nouveau). **Arrivées:** Urs Räber (Zoug), Bernhard Lauber (Adelboden, prêt), Marcel Kohli (Wetzikon, prêt), Patrick Rieffel (Grasshoppers, prêt). **Départs:** Reino Sundberg (?), Andrea Caduff (Zoug), Georg Poltera (Bâle), Peter Schranz (Bâle), Jos Mattli (St-Moritz). **Etrangers:** Merlin Malinowski (Can, ancien) et ?.

BIENNE. - Entraîneur: Jean Helfer (S, nouveau). **Arrivées:** Daniel Cattaruzza (Lyss, prêt), Gilles Dubois (Fleurier), Guido Egly (Lyss), Markus Leuenberger (La Chaux-de-Fonds), Beat Loosli (Berne), Marcel Niederer (Zurich), Peter Weber (Grindelwald, prêt), Peter Weibel (Grindelwald, prêt). **Départs:** Daniel Dubuis (Ambri), Pierre-Alain Flotiront (Berne), Fredi Lüthi (Lugano), Bruno Kaltenbacher (Fribourg), Sandro Mäusli (Sierre). **Etrangers:** Daniel Poulin, Normand Dupont (Can, anciens).

Ligue nationale A

AMBRI-PIOTTA. - Entraîneur: Andrzej Szczepaniak (Pol, nouveau). **Arrivées:** Michael Horisberger (Langnau), Mike Kaszycki (Langnau), Markus Merz (Seewen), Daniel Dubuis (Biemme). **Départs:** Robert Martin (Berne), Michael Martin (Zurich), Rudy Spahr (Genève-Servette), Warren Brüttsch (Bülach), Lorenzo Monteggio (Fribourg-Gottéron), Enrico Scherrer

DAVOS. - Entraîneur: Ron Ivany (Can, nouveau). **Arrivées:** Marino Buriola (Rapperswil), Andrea Cahentli (Dübendorf), David Jeanmaire (La Chaux-de-Fonds, prêt), Per Meier (Bülach, prêt). **Départs:** Enrico Triulzi (St-Moritz), Beat Ruchti (Herisau), René Fäh (Zoug), Christian Weber (Zurich, appartient à Dübendorf), Jörg Eberle (Lugano, appartient à Herisau), Fredy Bosch (Berne, jouait à Fribourg). **Etrangers:** Ron Wilson (EU), Lance Nethery (Can, anciens).

FRIBOURG-GOTTERON. - Entraîneur: Kent Ruhnke (Can, nouveau). **Arrivées:** Mario Grand (Langenthal), Franco Mirra (Lugano, prêt), Lorenzo Montegia (Ambri), Patrick Müller (Berne, prêt), Urs Pfeuti (Berne), Beat Schlapbach (Berne, prêt), Marcel von Vivis (Berne), Bruno Kaltenbacher (Fribourg). **Départs:** Paul-André Cadieux (Berne), Hans Weber (Berne), Riccardo Fuhrer (Lugano). **Etrangers:** Jean Gagnon, Richmond Gosselin (Can, anciens).

KLOTEN. - Entraîneur: Pavel Volek (Tch, ancien). **Arrivées:** Felix Holenstein (Bülach), Pavel Richter (Tch), David Gorman (Herisau), Bart Yachimec (Wetzikon). **Départs:** Rolf Schlatter (Rapperswil), Markus Grob (Rapperswil), Tom Schlegel (Illnau), Glen Hicks (?), Hans-Ruedi Eberle (Aarau). **Etrangers:** Robert Mongrain (Can, ancien), Pavel Richter (Tch, nou-

veau), David Gorman (Can, nouveau), Bart Yachimec (Can, nouveau).

LUGANO. - Entraîneur: John Sletvoll (Sue, ancien). **Arrivées:** Sandro Bertaggia (Zoug), prêt, jouait à Fribourg), Jörg Eberle (Herisau, prêt, jouait à Davos), Riccardo Fuhrer (Fribourg), Markus Graf (Thoune), Fredi Lüthi (Biemme), Didier Massy (Sierre, prêt qui doit être confirmé par la Commission de contrôle), Andy Ton (Uzwil, prêt), Roberto Triulzi (St-Moritz, prêt). **Départs:** Ruben Fontana (Bâle), Marco Panzeri (Lausanne), Ambros Arnold (Sierre), Marco Morandi (Zoug), Eric Girard (Sierre, prêt qui doit être confirmé par la Commission de contrôle), Franco Mirra (Fribourg), Andrea Bernasconi (Lausanne), Marzio Brambilla (Villars), Peter Iten (Zurich), Beat Egimann (Olten), Daniel Blaser (arrêt). **Etrangers:** Mats Waltin, Kent Johanson (Sue, anciens).

OLTEN. - Entraîneur: Ricki Alexander (Can, nouveau). **Arrivées:** Beat Eggimann (Berne, prêt, jouait à Lugano), André Gilomen (Dübendorf, prêt), Urs Gull (Dübendorf, prêt), Bernhard Hügi (Langenthal, prêt), René Scherrer (Bâle, prêt), René Stampfli (Arosa, prêt, jouait à Zurich), Christian Thierstein (Mittelreintal, prêt), Hans-Peter Wyss (Langenthal), Erich Kühnackl (RFA), Oliver Horak (Langnau, prêt). **Départs:** Greg Theberge (Zoug), Otto Wolfisberg (Langenthal), Robert Schweizer (arrêt), Jörg Sutter (arrêt), Guido Stocker (Aarau), Stefan Wyss (Aarau), Roland Meister (Aarau), Alberto Schorr (Aarau), René Böni (Aarau), Remo Sutter (Aarau). **Etrangers:** Roberto Lavoie (Can, ancien), Erich Kühnackl (RFA, nouveau).

SIERRE. - Entraîneur: Frantisek Vanek (Tch, nouveau). **Arrivées:** Ambros Arnold (Lugano, prêt), Eric Girard (Lugano, prêt qui doit être confirmé par la Commission de contrôle), Peter Baldinger (Viège, prêt), Kelly Glowa (Dübendorf), Pius-David Kuonen (Viège, prêt), Ludwig Lemmenmeier (Kloten, prêt, jouait à Genève-Servette), Sandro Mäusli (Berne, prêt). **Départs:** Didier Massy (Lugano, prêt qui doit être confirmé par la Commission de contrôle), Norman Dubé (La Chaux-de-Fonds), Daniel Métivier (Ajoie), Wayne Thompson (?), Martin Rotzer (Viège), Didier Mayor (?), Olivier Eceur (Lausanne), Jean-Louis Locher (Martigny). **Etrangers:** Steve Marengue (Can, ancien), Kelly Glowa (Can, nouveau).

CP ZURICH. - Entraîneur: Andy Murray (Can, prêt). **Arrivées:** Jiri Faic (Coire, prêt), Pierre Girardin (Berne, prêt), Roland Gehring (Wetzikon, prêt), Gregor Horak (Langnau, prêt), Peter Iten (Lugano, prêt), Michel Martin (Ambri), Massimo Pedrini (Ambri), Christian Weber (Dübendorf, jouait à Davos), Robert Plumb (Dübendorf). **Départs:** André et Roger Bolli (Zoug), Jim Hamilton (?), Thomas Hurcik (arrêt), Milan Novy (?), Andreas Ferrari (Weinfelden). **Etrangers:** Robert Plumb (Can, nouveau) et ?.

Ligue nationale B

AJOIE. Entraîneur: Jean Trottier (Can-ancien). **Arrivées:** Ivan Bencic (Uzwil-prêt), Marcel Forster (Uzwil-prêt), Patrice Niederhauser (La Chaux-de-Fonds-prêt), Jacques Steudler (Villars-prêt), Dominique Bergamo (La Chaux-de-Fonds), Zdenek Voleynicek (Zoug-prêt). **Départ:** aucun. **Etranger:** Daniel Métivier (Can-Sierre-nouveau).

BÂLE. Entraîneur: Bernie Johnson et Glen Williamson (Can-nouveaux). **Arrivées:** André Borer (Rheinfelden-prêt), Urs Bühlmann (Illnau-Effretikon-prêt), Ruben Fontana (Lugano-prêt), Erich Jost (Aarau-prêt), Jürg Lingenhag (Coire-prêt), Kris Manery (Rapperswil), Rolf Mäusli (Berne-prêt), Georg Poltera (Arosa-prêt), Jörg Ramseier (Lyss-prêt), Christoph Rösli (Krefeld), Peter Schranz (Arosa-prêt), Bruno Wittwer (Lyss). **Départs:** Andreas Beutler (Berne), Jim Koff (Aarau). **Etranger:** Bernie Johnston (Can-ancien).

BERNE. Entraîneur: Oli Hietanen (Fin-ancien). **Arrivées:** Andreas Beutler (Bâle), Paul-André Cadieux (Fribourg), Pierre-Alain Flotiront (Biemme), Robert Martin (Ambri), Christian Silling (Thoune-prêt), Markus Theus (Coire-prêt), Hans Weber (Fribourg), Peter Weidmann (Wetzikon-prêt). **Départ:** Rolf Mäusli (Bâle). **Etranger:** Kirk Bowman (Can-ancien).

COIRE. Entraîneur: Alex Andjelic (You-nouveau). **Arrivée:** Thomas Vrabec (Lucerne). **Départs:** Jürg Lingenhag (Bâle), Markus Theus (Berne), Richard Ammann (Herisau), Albert Hausmann (Dübendorf), Fernand Leblanc (Herisau), Brad Palmer (?), Steve Peters (?), Luigi Pargätzi (St-Moritz), Marco Bar-



Eric Kühnackl: une arrivée fracassante chez le néo-promu en LNA Olten. (Photo Keystone).

toli (St-Moritz). **Etranger:** Brian Hills (Can-Herisau-nouveau).

DUEBENDORF. Entraîneur: Heinz Zehnder (S-nouveau). **Arrivées:** Jürg Maag (Wetzikon-prêt), Andreas Zehnder (Herisau, doit être confirmé par la Commission de contrôle). **Départs:** Andrea Cahenzli (Davos), «Gurli» Ingold (Weinfelden), Kenny Glowa (Sierre), Robert Plumb (Zurich), Mike Schoch (Genève-Servette), Martin Heierli (Weinfelden). **Etranger:** Rick Boehm (Can-nouveau).

GENÈVE-SERVETTE. Entraîneur: Jürg Schafroth (S-nouveau). **Arrivées:** Pascal Bischoff (Berne-prêt), Jürg Buff (Weinfelden-prêt), Bruno Bula (Berne-prêt), Thomas Daccord (Berne-prêt), Thomas Fässler (Zurich), Giorgio Giacomelli (Illnau-Effretikon-prêt), Urs Lautenschlager (Kloten-prêt), Mike Schoch (Dübendorf-prêt), Rudy Spahr (Ambri), Andy Trümpler (Zurich-prêt), Urs Weber (Wetzikon-prêt). **Départs:** Doug Berry (Cologne), Fehr (arrêt). **Etranger:** (?).

LANGNAU. Entraîneur: Hasse Westberg (Sue-nouveau). **Arrivées:** Peter Sullivan (Langenthal), René Gehri (Rotblau Berne-prêt), Hansruedi Bärtschi (Wiki), Charles Dolder (Wiki), Veli Glauser (Wiki), Ivan Griga (Uzwil-prêt), Thomas Ramseier (Lyss-prêt), Paul Oberbauer (Zurich). **Départs:** Horisberger (Ambri), Kaszycki (Ambri), Oliver Horak (Olten), Gregor Horak (Zurich). **Etranger:** Peter Sullivan (Can-ancien).

LAUSANNE. Entraîneur: Richard David (Can-ancien). **Arrivées:** Alain Bernard (Morges), Andrea Bernasconi (Lugano-prêt), Gaëtan Boucher (Villars-prêt, jouait à Berne), Philippe Favrod (Villars, jouait à Genève-Servette), Christian Habertour (Morges), Marco Panzeri (Lugano-prêt), Enrico Scherrer (Ambri). **Départ:** Dery (?). **Etranger:** Jean Lussier (Can-ancien).

RAPPERSWIL. Entraîneur: Dick Decloe (Hol-ancien). **Arrivées:** Kurt Bachmann (Wetzikon-prêt), This Fergg (Berne-prêt), Andreas Friolet (Wetzikon), Beat Frischknecht (Weinfelden-prêt), Markus Grob (Kloten-prêt), Arthur Grissemann (Zurich-prêt), Hans-Peter Haussener (Kloten), Rolf Schlatter (Kloten-prêt), Marcel Stocker (Zurich), Roger Winkler (Wetzikon). **Départs:** Kris Manery (Bâle), Hans Müller (Herisau), Kurt Morger (Lachen). **Etranger:** Mike McParland (Can-ancien).

ZOUG. Entraîneur: Dan Hober (Sue-nouveau). **Arrivées:** Markus Bachmann (Wetzikon-prêt), André et Roger Bolli (Zurich), Urs Burkard (Uzwil-prêt), Andrea Caduff (Arosa-prêt), René Fäh (Davos-prêt), Reto Frischknecht (Olten), Andreas Jurt (Berne-prêt), Hans-Peter Moham (Bâle), Marco Morandi (Lugano-prêt), Rolf Simmen (Illnau-Effretikon-prêt), André Tschanz (La Chaux-de-Fonds-prêt), Greg Theberge (Olten). **Départs:** Steve Jensen (Graz), Ivan Hlinka (Tchécoslovaquie), Råber (Arosa), Bertaggia (Lugano), Voleynicek (Ajoie), Patt (Herisau), Eberhard Zehnder (Weinfelden). **Etranger:** Greg Theberge (Can-Olten-nouveau). (si)

Tennis de table

Pour la Suisse Deux défaites

A Bâle, la Suisse s'est inclinée par 7-3, chez les hommes, et même par 8-0, chez les dames, devant Taiwan, dans une rencontre internationale amicale. Le Genevois Thierry Müller (2) et Thomas Busin (1) ont conquis les points helvétiques. (si)

Pour le 39e Tour de Romandie cycliste Angel Arroyo et Johan Van der Velde présents

Il y avait plusieurs années que l'on n'avait plus eu le plaisir de trouver une équipe espagnole au départ de l'épreuve organisée par l'Union cycliste suisse avec la collaboration du journal «La Suisse». La série des Tours de Romandie sans équipe espagnole prend fin cette année et malgré la concurrence du Tour d'Espagne qui a toujours lieu en même

temps que le Tour de Romandie, on aura cette fois une équipe de tout premier plan. Il s'agit de l'équipe Encendedor-Zor-Gemeaz-Cusin qui sera emmenée par un champion de tout premier plan, Angel Arroyo.

On rappellera, en passant, qu'Arroyo s'est déjà classé deuxième du Tour de France 1983 et sixième l'an dernier. C'est

dans la perspective de sa participation au Tour d'Italie qu'Arroyo a trouvé le Tour de Romandie à son programme.

Voici les six coureurs annoncés par l'équipe espagnole que dirige Javier Minguéz:

Angel Arroyo (Espagne), Jesus Alonso (Espagne), Francisco Antequera (Espagne), Ignacio Ibañez (Espagne), Domenico Cavallo (Italie), Marc Durant (France).

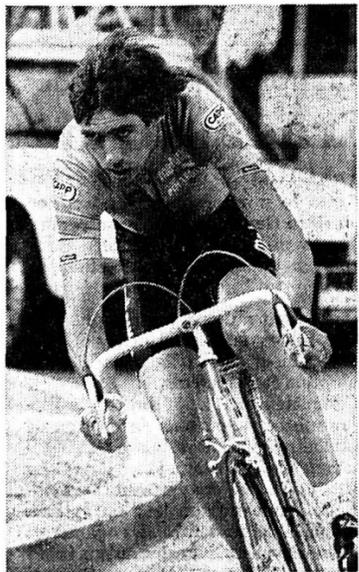
UN EX-VAINQUEUR DE PLUS

Après les engagements de Stephen Roche, vainqueur en 1983 et en 1984; de Bernard Hinault, vainqueur en 1980; de Tommy Prim, vainqueur en 1981 et de Joop Zoetemelk, vainqueur en 1984, on vient d'enregistrer l'engagement de l'équipe italienne Vini Riccordi - Pinarello dont le leader sera le Hollandais Johan Van der Velde qui enleva le Tour de Romandie en 1978.

Voici les six coureurs annoncés par le directeur sportif Mauro Battaglioni:

Johan Van der Velde (Hollande), Vittorio Algeri (Italie), Yuri Naldi (Italie), Franco Pica (Italie), Luciano Rabottini (Italie), Wies Van Dongen (Hollande).

A propos de cette équipe Vini Riccordi-Pinarello, on fera encore remarquer qu'elle alignera Vittorio Algeri détenteur du titre de champion d'Italie sur route. (sp)



Johan Van der Velde: un ancien vainqueur. (Photo Widler)

Basketball

Championnat suisse Fribourg finaliste

Play-offs, demi-finale, match d'appui: Fribourg Olympic - Pully 96-85 (44-35). Fribourg Olympic jouera la finale contre Vevey. (si)

A la Flèche wallonne Rentrées attendues

Aujourd'hui, mercredi, lors de la Flèche wallonne, l'Italien Giuseppe Saronni et le Français Laurent Fignon, ainsi que l'équipe helvétique de Cilo, retrouveront, pour leur rentrée dans le peloton international, les premiers vainqueurs des classiques de la saison, le Hollandais Henrie Kuiper (Milan-San Remo), le Belge Eric Vanderaerden (Tour des Flandres et Gand-Wevelghem), ainsi que le Français Marc Madiot (Paris-Roubaix).

La Flèche wallonne se déroule quatre jours avant une autre classique belge, Liège-Bastogne-Liège. Son parcours plus accidenté promet une revanche aux coureurs qui n'aiment guère les pavés. Au terme des 219, 2 km. la Flèche wallonne ménage une arrivée en côte, puisque jugée au sommet du mur de Huy, soit

une courte, mais rude ascension de quelque 800 mètres.

A la TV

La Télévision suisse romande communique que la diffusion de la Flèche Wallonne, en eurovision de Huy et avec des commentaires de Bertrand Duboux, sera retransmise dès 14 h. 50. (si)

L'an passé, le Danois Kim Andersen avait mis à profit une échappée «bidon», lancée dès le matin devant un peloton apathique. Les favoris se montreront-ils plus attentifs cette fois?

17 équipes seront engagées. (si)

Jeunes de moins de 20 ans A vos vélos!

Comme chaque année depuis sa création en 1966, le «Test suisse du kilomètre» fera escale dans le canton de Neuchâtel. Cette épreuve, créée par l'ex-entraîneur national Oscar Plattner a pour but de découvrir de jeunes talents. Cet objectif a déjà été atteint très souvent, il suffit de consulter la liste des vainqueurs pour s'en convaincre: Xaver Kurmann qui fut champion olympique de poursuite ou encore Urs Freuler, plusieurs fois champion du monde sur piste et vainqueur d'étapes au Tour d'Italie et au Tour de France, sont les plus illustres exemples.

Pour la neuvième année consécutive, le Club cycliste du Littoral a été chargé par le Comité national de l'organisation de l'éliminatoire neuchâteloise. Le samedi 27 avril, tous les jeunes gens et toutes les jeunes filles nés en 1965 ou après, qu'ils soient licenciés ou non, auront l'occasion de venir se mesurer dans une course. Depuis quelques années maintenant, l'engouement des jeunes de la région pour cette épreuve est croissant, puisse cette année en aller de même.

Il est bon de rappeler que tout genre de vélo est autorisé, pourvu qu'il soit conforme à la loi sur la circulation routière. La course se déroulera, comme d'habitude, sur une route agricole goudronnée entre la Raffinerie de Cressier et Le Landeron. Pour prendre part à cette course, il faut:

- s'inscrire et prendre son dossard entre 13 heures et 13 h. 15 au Restaurant du Chasseur à Cressier;
- payer une finance d'inscription de 5 francs lors du retrait du dossard;
- porter le casque prêté par la maison KIWI qui patronne l'épreuve;
- être à 14 heures sur la ligne de départ;
- être né en 1965 ou après.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus en téléphonant à M. Georges Probst (tél. 038/33.33.30).

Nous reviendrons la semaine prochaine sur cette manifestation destinée à découvrir de jeunes talents.

W. P.

SPORTS

A quelques heures du match de football de l'année à Berne
Place à la petite guerre... psychologique

La formation soviétique est arrivée mardi en fin de matinée à Kloten après un vol de trois heures et vingt minutes. Elle a immédiatement pris la route du Wankdorf où l'entraîneur Edouard Malofeev a soumis ses joueurs à un entraînement très poussé qui a duré 90 minutes.

A l'issue de cette séance, Malofeev a annoncé que deux de ses sélectionnés, le latéral Tengis Soulakvelidse (Dinamo Tbilissi) et le libéro Sergei Borovski (Dinamo Minsk) n'étaient pas du



Le coach Edouard Malofeev: cachottier. (Bélino Keystone)

voyage. Le premier souffre d'une sinusite, le second étant grippé. Malofeev a dû déplorer un troisième forfait, celui de Viktor Yaneshovski (Dinamo Minsk), blessé. Malofeev a fait appel au défenseur Boris Posniakovo (Dinamo Moscou). Une modification est également intervenue sur le nom du gardien remplaçant, Mikhail Michailov (Dinamo Kiev) prenant la place de Mikhail Biriukov (Zenith Leningrad).

Malofeev a refusé de dévoiler son «onze» de départ pour mercredi soir. Il ne communiquera son équipe qu'au dernier moment.

Voici la liste des 17 joueurs soviétiques présents à Berne:

Gardiens: Renat Dassaev (Spartak Moscou) et Mikhail Michailov (Dinamo Kiev).

Défenseurs: Nikolai Larionov (Zenith Leningrad), Sergei Baltacha (Dinamo Kiev), Anatoli Demianenko (Dinamo Kiev), Ivan Vishnevski (Dniepr Dniepropetrovsk) et Boris Poaniakovo (Dinamo Moscou).

Demis: Sergei Aleinikov (Dinamo Minsk), Sergei Gormanov (Dinamo Minsk), Gennali Litovchenko (Dniepr Dniepropetrovsk), Sergei Shavlo (Spartak Moscou), Youri Gavrilov (Spartak Moscou) et Andrei Zygmantovich (Dinamo Minsk).

Attaquants: Oleg Protasov (Dniepr Dniepropetrovsk), Georgi Kondratiev (Dinamo Minsk), Sregie Stukashov (Dinamo Moscou) et Sergei Dimitriev (Zenith Leningrad).

LÉGER ENTRAÎNEMENT

Après les Soviétiques, les sélectionnés de Paul Wolfisberg se sont également rendus au Wankdorf, sur le coup de 16 h.



Umberto Barberis (à gauche) et Jean-Paul Brigger (à droite) entendent bien jouer victorieusement de l'épaule, ce soir, au Wankdorf face à l'URSS. (Bélino B + N)

30, pour un galop d'entraînement d'une petite heure, beaucoup plus léger que celui des Russes. Comme son homologue soviétique, l'entraîneur helvétique a refusé de donner la composition définitive de son équipe. Tout est clair dans son esprit, mais il n'entend pas dévoiler ses batteries avant l'heure H. La guerre psychologique...

Physiquement, tous les joueurs suisses sont dans de bonnes dispositions et le docteur Hans Spring ne déplore aucun blessé. On peut penser que la formation helvétique, qui évoluera sur une pelouse bosselée, devrait être proche de celle-ci:

Suisse: Engel, Wehrli, Lüdi, Egli, In-Albon; Geiger, Hermann, Barberis, Bregy; Brigger, Braschler. (si)

Avant Autriche-Hongrie à Vienne

Jara et les siens en appel

Leader impressionnant du groupe 5 du tour préliminaire de la Coupe du monde, après quatre succès consécutifs, la Hongrie tentera de préserver son invincibilité, mercredi soir à Vienne, face à l'Autriche.

Les Autrichiens jouent gros dans cette rencontre, dans la mesure où une contre-performance pourrait bien faire le jeu des Hollandais. Ces derniers se sont, en effet, bien ressaisis après leur défaite à domicile contre les Hongrois (2-1) et visent désormais la deuxième place qui leur permettrait de disputer le barrage qualificatif contre le deuxième du groupe 1, la Hongrie semblant, de son côté, pratiquement assurée d'aller au Mexique.

Battu il y a trois semaines à Tbilissi par l'URSS (2-0), l'Autriche s'alignera ce soir avec trois «mercenaires»: Bruno Pezzey (Werder Brême), Walter Schachner (Torino) et Kurt Jara (Grasshoppers). Retenu contre les Soviétiques, le Saint-Gallois Martin Gisinger a été, pour ce match capital, écarté de la sélection.

La composition des équipes:

Autriche: Koncilia; Pezzey; Lainer, Weber, Brauneder; Prohaska, Hörmann, Jara, Willfurth; Schachner, Krankl.

Hongrie: Distzl; Sallai, Roth, Garaba, Peter; Kardos, Nagy, Nyilasi, Detari; Kiprich, Ersterhazy. (si)

Coupe de France
Bien les Verts

France. Coupe, 8èmes de finale retour: *Sochaux - Bastia 5-1 (aller 2-0). *Paris Saint-Germain - Nancy 4-0 (1-2). Rouen - *Lille 0-0 (1-2). Nîmes (2) - *Nantes 1-2 (1-1). *Monaco - Sedan (2) 1-0 (3-0). *Saint-Etienne (2) - Lens 2-1 (1-1). Valence (2) - *Toulouse 0-3 (0-7). Mulhouse (2) - *Racing Paris 1-2 (1-2).

● **Championnat de première division, match en retard:** Strasbourg - Marseille 2-1.

● **Angleterre. Championnat de première division:** Chelsea - Aston Villa 3-1. Everton - West Bromwich Albion 4-1. Luton Town - Norwich City 3-1. Sunderland - Sheffield Wednesday 0-0. Watford - Ipswich Town 3-1.

Le classement: 1. Everton 33 matches, 72 points; 2. Manchester United 35-65; 3. Tottenham 34-64; 4. Sheffield Wednesday 36-59; 5. Liverpool 33-57. (si)

Les équipes probables

	Engel			
	Wehrli			
Lüdi	Egli		In-Albon	
Geiger	Hermann	Barberis	Bregy	
	Brigger	Braschler		
	Stukhasov	Protasov		
Gozmanov	Aleinikov	Gavrilov	Litovchenko	
Demianenko	Baltacha	Larionov		
	Borovski			
	Dassaev			

Arbitre: M. Valentine (Ecosse). - Coup d'envoi: 20 heures.

En championnat d'Europe des moins de 21 ans
Percutants les Helvètes

● SUISSE moins de 21 ans - URSS moins de 21 ans 4-2 (3-0)

La sélection suisse des moins de 21 ans a sans doute livré, à Granges, en match éliminatoire du championnat d'Europe, devant 1100 spectateurs seulement, l'un de ses meilleurs matchs depuis de nombreuses années, s'imposant par 4-2 (3-0) contre l'URSS. Face à une formation soviétique très solide physiquement et techniquement, les Suisses, moins constants dans l'effort, se sont montrés beaucoup plus incisifs dans leurs entreprises.

L'équipe de Rolf Blättler disposait également des meilleures individualités, notamment les deux «renforts» qui avaient dépassé l'âge limite, Matthey et Koller. Les deux éléments des Grasshoppers apportèrent beaucoup, le premier par son punch, le second par sa clairvoyance. Il faut citer également le brio du Lausannois Hertig sur le flanc droit et la présence du Carougeois Rotzer au cœur de la défense. Menant 4-0 après une heure de jeu, la formation helvétique baissa pied durant la dernière demi-heure, sur un terrain très lourd et face à un adversaire qui ne renonça jamais.

DÉBUTS RÉUSSIS

La Suisse ouvrait la marque dès la 5e minute, sur un exploit personnel de Matthey, qui déjouait la surveillance des Soviétiques avant de décocher un tir meurtrier de 25 mètres. Cinq minutes plus tard, Koller débordait toute la défense mais son tir était trop croisé.

A la 32e, sur un coup franc de Hertig, Bonvin surgissait et déviait le ballon hors de portée du gardien. A la 40e, le portier soviétique n'avait d'autre ressource que de plaquer Bonvin aux jambes alors que le Séduinois s'apprêtait à parachever un travail préparatoire de Hertig et Matthey. Ce dernier transformait le

penalty. Peu après l'heure de jeu, Hertig s'infiltrait jusqu'à la ligne de fond et centrait en retrait pour le Veveysan de Siebenthal, qui marquait d'un tir à ras de terre.

Opiniâtres et bien en souffle, les Russes faisaient alors le forcing, accumulaient les coups de coin (16 au total!). Ils obtenaient un premier but sur un penalty de Belanov, qui avait été fauché par Brönimann, puis un second, par Narvebovas, à la suite d'une mêlée consécutive à un corner.

Granges (stade de Brühl). - 1100 spectateurs. - Arbitre: Quiniou (Fra).

Buts: 5' Matthey 1-0; 32' Bonvin 2-0; 40' Matthey (penalty) 3-0; 61' De Siebenthal 4-0; 70' Belanov (penalty) 4-1; 85' Narvebovas 4-2.

Suisse: Lehmann (Winterthour); Brönimann (Young Boys), Grossenbacher (Bâle - 46' Germann, Saint-Gall), Rotzer (Etoile-Carouge), Hüsser (Wettingen); Hertig (Lausanne), Fimian (Saint-Gall), Koller (Grasshoppers), Bonvin (Sion - 83' Nadig, Bâle); Matthey (Grasshoppers), De Siebenthal (Vevey).

URSS: Podchivalov; Dolgapolv; Kaiumov, Tretjak, Karataiev; Salimov, Ataulin (46' Narvebovas), Jakovenko, Baranik; Belanov, Chmarov. (si)

Championnat suisse des espoirs

Fracasso héros d'un soir

● LA CHAUX-DE-FONDS - SERVETTE 1-1 (0-0)

Ce que le portier chaux-de-fonnier a fait hier soir sur le terrain de La Charrière tient presque du miracle. En effet dominant la rencontre durant nonante minutes, les hommes de Favre se sont régulièrement heurtés au portier neuchâtelois qui, à chaque fois, a fait le désespoir des attaquants genevois.

Que ce soit au pied, par des prises de balles nettes sur les centres ou des arrêts-réflexes sur sa ligne, le Bernois d'adoption était toujours là.

Complètement étouffé durant la première mi-temps, où sous l'impulsion de Castella (remplaçant de luxe à Genève, il pourrait faire les beaux jours du FC La Chaux-de-Fonds) omniprésent, les hommes de Favre imprimaient un rythme endiablé à la rencontre, les «jaune et bleu» ne devaient leur salut qu'aux interventions décidées de leur portier qui sauva cinq balles de but.

Légerement plus à l'aise en seconde période, les hommes de Claude tentèrent bien de porter le ballon dans le camp adverse, mais un jeu trop brouillon les empêchait d'aller plus loin. Au contraire, les Genevois continuaient sans cesse leur pression et sur une tête de Racine l'on croyait au but, mais Fracasso opposait son veto.

A la 80e minute, une tête à bout portant trouvait le portier neuchâtelois sur sa trajectoire et l'on se disait que les Chaux-de-Fonniers ne pouvaient plus

perdre. Le hold-up faillit tomber trois minutes plus tard lorsque Renzi au terme d'un solo remarquable parvenait à tromper Willommet et donner l'avantage à ses couleurs. Malheureusement pour eux, les hommes de Claude étaient incapables de garder le ballon et Curtet parvenait à égaliser, laissé curieusement seul devant les buts neuchâtelois, mais donnant un point parfaitement mérité aux Servettiens, un point qui eu égard à l'équité sportive ne méritait nullement de revenir aux Chaux-de-Fonniers.

La Chaux-de-Fonds: Fracasso; Huot; Donzé, Matthey, Anthoine; Renzi, Angelucci (46e Schwaar, 80e Montandon), Guede; Lagger (62e Rech), Vera, Gianfreda.

Servette: Willommet; Besnard; Jaunin, Henry, Battardon (46e Martin); Jan, Castella, Dutoit; Racine, Abriel (62e Jay), Curtet; Charrière: 100 spectateurs.

Arbitre: M. Schoedl de Wohlen.
Buts: 83e Renzi, 1-0; 87e Curtet 1-1.
Marcel Robert

S

spéciale
Suisse - URSS

Rire jaune

La veillé d'armes a continué du côté de la capitale fédérale. Après «the fight» de Las Vegas, tous les regards des sportifs helvétiques sont tournés vers «le match» de Berne. Même le président de la Confédération Kurt Furgler a trouvé le moyen, entre deux séances de l'OCDE à Paris, de souhaiter bonne chance à l'équipe de Paul Wolfisberg. Le conseiller fédéral est persuadé des possibilités de succès de l'équipe nationale désirant la revoir au «Mundial» mexicain.

La délégation soviétique a gagné le territoire helvétique mardi peu avant midi. Les sélectionnés se sont immédiatement rendus au stade du Wankdorf pour y subir une séance de «décrassage» de nonante minutes. Un dernier galop aura lieu ce matin.

De leur côté, les Helvètes ont effectué un dernier entraînement d'une heure en fin d'après-midi sous les yeux intéressés d'un nombreux public. D'ores et déjà les sélectionnés se sont montrés très concentrés. L'image de joueurs détendus, souriants et rigolants a surpris plus d'une personne présente. En fait, ce rire jaune est devenu indispensable pour cacher la nervosité grandissante de ces dernières heures d'attente.

Karl Engel nous a confirmé cette impression avant de regagner la retraite des Suisses dans un luxueux hôtel berneois. L'ambiance est bonne mais un peu tendue. Si l'on a pu avoir le sentiment que tout le monde rigolait à l'entraînement c'est que la tension a pris une autre dimension. Raison pour laquelle les joueurs essayent de s'extérioriser d'une autre manière. Cette façade est indispensable pour une bonne concentration.

Le gardien de Neuchâtel Xamax n'a pas voulu donner une importance démesurée au forfait de Claudio Sulser. Par le passé nous sommes arrivés à jouer avec n'importe quel joueur devant et nous avons réalisé d'excellents résultats sans Claudio Sulser. Les autres sélectionnés sont quasiment de la même valeur. Ce qui est important finalement ce n'est pas de posséder onze ou douze bons joueurs mais seize ou dix-sept, une situation que j'ai connue avec Servette en 1978-79.

Le dernier rempart helvétique s'est refusé à tout pronostic se contentant de vouloir la victoire. Nous ne pouvons pas dire que nous devons absolument gagner même si nous voulons ce succès. Selon le déroulement du match nous pourrions peut-être dire à la fin notre satisfaction d'avoir pris un point ou notre mécontentement de ne pas être récompensés des deux points.

A première vue, Michel Decastel ne rentrera pas comme titulaire sur la pelouse du Wankdorf ce soir. Tout dépendra des ruses de Paul Wolfisberg. L'ex-Xamaxien a laissé au coach national la responsabilité de son futur choix quant au remplacement de Claudio Sulser. Claudio Sulser n'est pas là. On s'est débrouillé sans lui avant. On se débrouillera sans lui maintenant. C'est le problème de Paul Wolfisberg. Les seize joueurs sélectionnés se valent. Probablement treize joueront car le terrain gras demandera beaucoup. Les Russes étant assez costauds, l'engagement sera vraisemblablement sensationnel nonante minutes durant.

Parlant de l'importance de l'enjeu et de la pression psychologique, le Servettien a voulu les minimiser. L'ambiance n'est pas trop tendue. L'équipe sera certainement celle qui a gagné contre la Norvège et le Danemark. C'est une logique, nous verrons si c'est un bien à la fin du match. Personnellement je me sens en pleine forme. Le petit couac contre Aarau s'est révélé une bonne leçon. Nous avons abordé ce match beaucoup trop confiants en raison de la démonstration effectuée une semaine plus tôt contre Saint-Gall. Cette suffisance s'est avérée fatale. La défaite nous a fait un grand bien. Les sélectionnés servettiens ne répéteront pas cette cruelle expérience ce soir et auront mis en garde leurs coéquipiers. Dans l'intérêt supérieur de la nation!

Laurent GUYOT

L'IMPARTIAL

Rédactions régionales:

Le Locle (039) 31 33 31
Fleurier (038) 61 35 75
Neuchâtel (038) 51 39 50

Cernier (038) 53 22 72
Saint-Imier (039) 41 11 83
Tramelan (032) 97 54 47
Saint-Brais (066) 58 41 55

la voix d'une région

R

regard

Ile aux trésors

Au début de ce siècle, la gifle était souvent la seule réponse à la question, à l'erreur ou aux cris des enfants. Les fins éducatives de ce mouvement de manche n'étaient pas le résultat d'une longue et mûre réflexion. Simplement on était à un stade embryonnaire de l'éducation en général. De là à l'enfant-roi il y aura un bon bout. Ce bout correspond grosso modo à nos quatre-vingt années 1900.

Il y a eu des précurseurs de l'éducation, jugés aussi dingues à leurs époques diverses que les inventeurs de l'automobile à la leur. Depuis, quand même, et grâce à eux, les gosses ne poussent plus grâce aux expédients et aux nécessités de la vie (àpre) de ces temps d'avant.

Peu à peu on s'est décidé à considérer l'enfant de moins en moins comme l'adulte qu'il devait devenir mais de plus en plus comme l'être humain à part entière qu'il devenait au fil des ans et de sa croissance.

Et puis est arrivée l'ère de l'enfant-roi. Finie la répression. Uniquement de la compréhension. Et pas de la compassion! De la compréhension, est-ce clair? Sous peine de faire des gosses des introvertis mal dans leur peau, il est indispensable d'être compréhensif, large d'esprit, ouvert, tolérant, calme, sûr de soi, responsable. Surtout il faut mâtinier cette compréhension de respect. Respecter le gosse, ses décisions, son entité psychosensorielle. J'ai l'air de me moquer. Je ne me moque que des excès, c'est tout.

Passablement de choses sont énervantes quand il s'agit de faire preuve d'un respect de l'enfant et de tout ce qu'il dit et fait qui confine à la plus crasse bêtise, à la plus désarmante nonchalance. Ce qui m'a mis la puce à l'oreille sont les comportements de ces petits gosses qui hurlent dès qu'ils n'ont pas immédiatement ce qu'ils veulent. Et ils hurlent pour avoir avant tout le monde. Et avant tout le monde, ils obtiennent. Je trouve franchement déplacé: qu'on ose accéder à ces désirs égocentriques de tyrans miniatures, uniquement parce qu'ils n'ont soi-disant pas l'âge d'attendre. A 3, 5 ou 6 ans, un gosse a l'âge d'attendre son tour, je trouve.

Poussée entre sapins et pierriers, entre gros bouquins et gendarmes-et-uns-voleurs, je me demande aussi comment je ferais pour supporter être un enfant de maintenant, qui trotte d'un cours d'expression corporelle à celui de flûte douce en passant par les deux heures de gymnastique évolutive à caser dans la semaine déjà dédiée à l'école, aux loisirs collectifs, aux devoirs, à la famille...

Je crois que je n'aimerais pas du tout être un enfant de maintenant. Enfant-roi, peut-être bien. J'étais drôlement heureuse dans la peau d'un enfant-enfant clown. En remplissant à ras bord «l'espace loisirs» des gosses on tue sûrement quelque chose d'essentiel dans leur tête et dans leur cœur. On peut appeler ce quelque chose l'esprit d'entreprise ou, plus simplement, le bonheur de vivre selon ses propres aspirations.

Je n'aurais pas supporté que l'on torpille mon île aux trésors dans une leçon de rythmique synchronisée, quand j'avais huit ans.

Ingrid HEINIS-JEANNET

Innovation et sous-traitance à La Chaux-de-Fonds
Foire industrielle: contact!
● LIRE EN PAGE 15

Les grands nettoyages des gorges du Seyon Une déviation à problèmes



Sortie de Valangin: la valse des poids lourds. (Photo Schneider)

L'impressionnant chantier qui s'est ouvert lundi dans les Gorges du Seyon afin de purger les rochers et d'éliminer de nombreux arbres surplombant la route a nécessité le bouclage de la route à tout trafic jusqu'à samedi, nous l'avons brièvement signalé dans une précédente édition.

Or la fermeture de ce passage très fréquenté ne va pas sans causer certains désagréments car le trafic

étant dévié par Valangin, La Pierre-à-Bot, Les Cadolles, sa fluidité s'en trouve nécessairement ralentie en raison de la forte montée qui est également empruntée par les autobus reliant le Val-de-Ruz à Neuchâtel.

Mais ce qui est plus grave est que le trafic poids lourd, normalement dévié par Coffrane, Montmolin, Peseux à partir de Boudevilliers - la route de Valangin étant interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes - ne

suit pas encore les consignes et l'itinéraire proposé par les responsables des Travaux publics cantonaux.

De nombreux camions, dont certains très lourdement chargés, empruntent la route de La Pierre-à-Bot qui n'est pas uniquement pentue, mais étroite aussi, ce qui provoque des files d'attente et des croisements quelquefois épiques.

Du reste dans l'autre sens (Neuchâtel - Val-de-Ruz) on incite le plus possible les automobilistes à passer par Fenin et on oblige les poids lourds à suivre cet itinéraire de délestage. Hier encore les indications clairement mentionnées sur les panneaux routiers ne semblaient pas avoir convaincus les intéressés à s'y conformer et on ne saurait que recommander la plus grande prudence aux usagers de la route comme aux habitants des villages concernés qui seront, une semaine durant, traversés par un trafic plus dense et plus lourd aussi.

M. S.

Correctionnel de Boudry

Poulets et vie sociale...

● LIRE EN PAGE 18

Rapport de l'assurance immobilière du canton du Jura Incendies: une source d'inquiétude

Le canton du Jura détient un triste record: celui d'être en tête des cantons suisses pour ce qui est du volume des sinistres dus au feu. Volume qui est une fois et demie plus important que la moyenne suisse. La structure du patrimoine bâti, notamment le grand nombre de bâtiments non massifs, de ruraux, n'explique que partiellement ce cours défavorable des dommages.

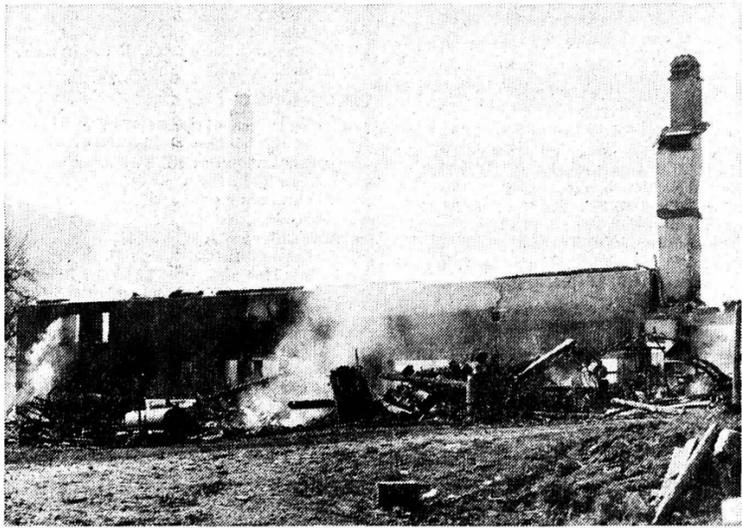
En 1984, selon le rapport de l'Assurance immobilière, qui a été rendu public hier, le montant des dommages, 5,5 millions de francs, dus au feu est le plus lourd qui ait été enregistré depuis 1979. Autre constat: le 33,1% des dommages-incendies survenus de 1979 à 1984 concerne l'agriculture. Si l'Assurance immobilière n'entend pas augmenter les primes des exploitants agricoles, elle va intensifier sa campagne de prévention. Car manifestement - et cela ne concerne pas uniquement les agriculteurs loin de là - les négligences et imprudences sont encore beaucoup trop nombreuses. L'année 1984 restera sans doute une année «noire» sur le plan des incendies. On a enregistré en effet trois incendies d'origine criminelle, plusieurs incendies dont les causes sont inconnues ou pré-

sentant de fortes présomptions d'être d'origine criminelle.

Malgré ce cours défavorable des sinistres, les comptes de l'assurance immobilière bouclent par un excédent de produits.

● LIRE EN PAGE 21

P. Ve



Le 22 mai 1984, à l'aube, la ferme Le Frénois, située en surplomb d'Undervelier et appartenant à la bourgeoisie, est totalement détruite par un incendie. Le plus lourd de l'année: 625.00 francs de dommages. Les causes du sinistre sont inconnues, un acte criminel n'a jamais pu être totalement écarté. (pve)

Proposition de vente devant le législatif loclois

Le bâtiment de l'EICN à l'Etat de Neuchâtel

Depuis la restructuration du Technicum neuchâtelois, l'immeuble Hôtel-de-Ville 7 au Locle, construit il y a une dizaine d'années, est essentiellement occupé par une école cantonale: l'Ecole d'ingénieurs du canton de Neuchâtel (EICN-ETS + division d'apport).

L'Etat propose aujourd'hui de racheter ce bâtiment que l'exécutif de la Mère-Commune désire céder pour le prix de 4 millions 204.870 francs.

La vente de cet immeuble sera à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général, jeudi 18 avril à l'Hôtel-de-Ville. (cm)

● LIRE EN PAGE 16

«T'es d'accord, hein?»
Un silence pour toute réponse... son compagnon ne bronchait pas! Mais le petit homme au pardessus bleu, un béret noir vissé sur la tête, n'était nullement découragé par ce mutisme.

Au contraire. Il avait repris son monologue de plus belle, tout en arpentant le trottoir.

Et son récit devait être palpitant car il gesticulait, devenait au fil de ses paroles toujours plus enjoué et enthousiaste.

De temps en temps il s'arrêtait, quand il avait quelque chose de particulièrement important à dire, et regardait son copain d'un œil amusé. Il voulait s'assurer surtout que celui-ci était tout ouïe et n'avait pas

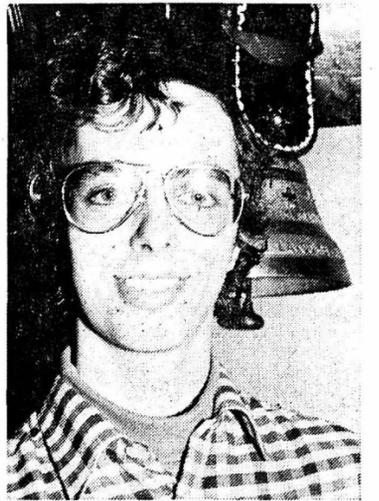
billet

l'attention attirée par un quelconque bruit de rue.

Son compagnon, toujours impassible, écoutait ce qui devait certainement être des projets alléchants pour l'après-midi. Un après-midi qui s'annonçait plutôt nuageux et tristounet.

C'était dimanche sur le coup de 13 h. Le petit homme au pardessus bleu se baladait le long du «Pod», désert, et parlait à son chien...

CM



Q

quidam

Avant même d'évoquer la jeunesse et les projets de Jean-Pierre Mumenthaler, précisons qu'il a choisi cette rubrique pour remercier les très nombreuses personnes - jeunes et moins jeunes - qui l'ont visité d'abord au CHUV, à Lausanne, puis à l'Hôpital du Locle, à Genève enfin, où il s'est lentement rétabli des conséquences du très grave accident dont il fut victime il y a un peu moins d'une année.

Un immense élan d'amitié et de générosité s'était alors spontanément manifesté et Jean-Pierre Mumenthaler tient à dire sa reconnaissance à tous ceux qui lui ont témoigné leurs encouragements.

Des projets pour l'avenir, il en a, certes, mais il doit d'abord retrouver pleinement l'usage de la parole et de ses jambes, avant d'affronter les nécessités de la vie quotidienne.

C'est dans l'agriculture qu'il souhaite consacrer sa vie professionnelle et dès qu'il le pourra, il retournera à Cernier pour poursuivre les études commencées il y a deux ans, après avoir fait deux stages chez des paysans, en Thurgovie d'abord, puis au domaine du Tacon, tout près du Crotot.

Et dans cette attente, c'est à La Combe-Jeaneret qu'il prend son mal en patience, très courageusement. (sp)

B

bonne nouvelle

Pour la chapelle catholique des Brenets

Le rectorat de la paroisse catholique des Brenets a reçu avec gratitude un don de 5000 francs de la Société neuchâteloise d'utilité publique, délégation de la Loterie romande.

Ce don a été fait en faveur de la restauration de la chapelle que les membres de la paroisse ont menée à bien l'an passé.

La paroisse envisage déjà de poursuivre les travaux de rénovation extérieure du bâtiment de la chapelle et de ses alentours, devenus sa propriété. (dn)

S

sommaire

FLEURIER.- Le repos du guerrier syndiqué. PAGE 18

CANTON DE BERNE.- Catalyseurs = réduction de taxes. PAGE 21

IMPAR SERVICE

La Chaux-de-Fonds

Bois du Petit-Château: parc d'acclimatation, 6 h. 30-19 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée paysan: me, sa, di, 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10-12, 14-17 h.

Musée des beaux-arts: 58e Biennale, 10-12 h., 14-17 h., me aussi 19 h. 30-21 h. 30.
Musée d'histoire naturelle: 14-17 h.
Musée d'histoire et médaillier: expo «La Chaux-de-Fonds en fêtes», lu-ve, sur demande, sa-di, 10-12 h., 14-17 h.
Home médic. La Sombaille: expo dessins et peintures des pensionnaires.
Galerie Sonia Wirth: expo 30 peintres de chez nous, de Berthoud à Evard.
Galerie Louis Ducommun: expo «40 ans d'art abstrait», 17-21 h.

Bibliothèque de la Ville et département audiovisuel 9-12 h., 13 h. 45-20 h.; discothèque, fermée.
Bibliothèques des Jeunes: Président-Wilson 32, et Jardinière 23: 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: Serre 16, fermée.
Ménageothèque: rens. ☎ 28 14 46.
Piscine des Arêtes: lu-ma, 10-20 h., me-je-ve-sa, 10-21 h., di, 9-18 h.

Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
Le Scotch: Bar-Dancing-Attractions.
Club 55: Dancing-Attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-Dancing.

Centre de rencontre: ma, je, ve, 16-18 h., 19 h. 30-22 h.; me, 17-22 h., sa, 14-22 h., di, 14-20 h.

Centre de loisirs pour enfants, ferme Gallet: lu-ma-je-ve, 16-18 h., me, 15-18 h.
Centre de jeunesse suisse allemand: Doubs 107, me, 17-22 h., ☎ 23 24 26.

Informations touristiques: ☎ 28 13 13, rue Neuve 11.

Planning familial: Ancien hôpital, tél. 28 56 56.

Consultations conjugales: Collège 9, ☎ 28 66 72.

Service d'aide familiale: ☎ 23 88 38 et 23 98 00, 8-12 h., 14-16 h.

Ecole des parents: ☎ 26 87 76 et 23 10 95.

Parents information: ☎ (038) 25 56 46.

Information allaitement: ☎ 26 06 30 et (038) 36 17 68.

Crèche de l'amitié: Manège 11, ☎ 28 64 88.

Crèche Beau-Temps 8: ☎ 26 87 77.

Services Croix-Rouge: ☎ 28 40 50. Baby-sitting, 7 h. 30-11 h. 30; soins à domicile et conseils diététiques, 7 h. 30-12 h., 14-17 h. 30.

Soins à domicile, Serre 12: ☎ 28 41 26.

Consult. pour stomisés, Ligue contre la tuberculose: Serre 12, je, 9 h., ☎ 28 54 55.

Le Locle

Bibliothèque Ville: 14 h. 30-18 h. 30.

Bibliothèque des jeunes: 13 h. 30-18 h.

Ludothèque: M.-A.-Calame 5, fermée.
Le Dragon d'or: bar-dancing.

Pharmacie d'office: Breguet, jusqu'à 20 h. En dehors de ces heures, le numéro 117 renseignera.

Permanence médicale: en l'absence du médecin traitant, ☎ No 117 ou service d'urgence de l'hôpital, ☎ (039) 31 52 52.

Permanence dentaire: No 117 renseignera.

Soins à domicile: 16 h. 30-18 h. 30, lu, me, ve, ☎ 31 20 19. Ma, je, ☎ 31 11 49.

Pro Senectute: gym., ma, 9-10 h., Café de la Place.

Information diabète: Hôpital, lu après-midi, ☎ 31 52 52.

La Main-Tendue: ☎ No 143.

AVIVO: ☎ 31 51 90.

Service aide familiale: ☎ 31 82 44, 9-10 h.

Planning familial: tél. 28 56 56.

Consult. conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

Office social, Marais 36, ☎ 31 62 22.

Aide aux victimes de désexés sexuels, «Les Oeillets»: ☎ 31 77 92.

Crèche pouponnière: ☎ 31 18 52, garderie, tous les jours.

Ecole des parents: ☎ 31 85 18; garderie ve, 14-17 h.

Société protectrice des animaux: ☎ 31 13 16 ou 31 41 65.

Vestiaire Croix-Rouge: Envers 1, je, 14-18 h. 30.

Neuchâtel

Information diabète: Serre 12, ve, après-midi ☎ 28 41 26.

Assoc. des sourds: permanence dernier je du mois, 13-15 h., Jardinière 23.

Pro Infirmis: Léopold-Robert 90, ☎ 23 97 01.

Boutique 3e âge: Serre 69, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, me, 14-18 h. 30, je, 14-18 h.

Habillerie du CSP: Soleil 2, me et ve, 14-18 h. Vieux Puits du CSP: Puits 1, me et ve, 14-18 h., sa, 9-11 h. 30.

Boutique et bouquiniste CSP: Soleil 4, lu au ve, 14-18 h.

Pro Senectute: Service soc., gym, natation; L.-Robert 53, ☎ 23 20 20, le matin. Repas à domicile: ☎ 23 20 53, le matin.

AVIVO: ☎ 23 02 70 ou 23 50 85.

Accueil du Soleil: Serre 67, 14-17 h., je, fermé.

Eglise réformée: secrétariat, ☎ 23 52 52.

Drop in (Industrie 22): 16-19 h., ☎ 28 52 42.

Ma et je, 20 h. 30-23 h.

Service médico-social (Paix 13): info., prévention et traitement de l'alcoolisme, ☎ 23 16 23.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Groupe familial Al-Anon (aide aux familles d'alcooliques): ☎ 23 07 56 et 23 67 03.

La Main-Tendue: ☎ 143. 20" d'attente.

Aide aux victimes de désexés sexuels «Les Oeillets», ☎ 26 51 50 ou 28 70 08.

Hôpital: ☎ 21 11 91.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h. 30, Henry, L.-Robert 68. Ensuite, police locale, ☎ 23 10 17, renseignera.

Service d'urgence médicale et dentaire: ☎ 23 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).

Consommateurs Information: Grenier 22, lu, 14-17 h., ☎ 23 37 09.

Consult. juridiques, Serre 67, je, 16-19 h.

Centre social protestant: Temple-All. 23, consult. sociales, juridiques, conjugales, pour étrangers, lu-ve, 8-12 h., 14-18 h., ☎ 28 37 31.

Chômage information: Serre 67, tél. 23 18 19, lu 17 h. 30-19 h.

Ass. déf. chômeurs: Ronde 21, ☎ 28 40 22.

Société protectrice des animaux: D.-JeanRichard 31, ☎ 23 45 65, 17-19 h.

Police secours: ☎ 117.

Feu: ☎ 118.

CINÉMAS

Corso: 20 h. 45, Amadeus.

Eden: 15 h., 20 h. 45, Le flic de Beverly Hills; 18 h. 30, Sex overdose.

Plaza: 20 h. 45, Les spécialistes.

Scala: 20 h. 45, Samedi, samedi.

Val-de-Travers

Couvét, cinéma Colisée: relâche.

Môtiers, Château: expo sculptures de Georges Piaget, 10-23 h.

Couvét, ludothèque: lu, 17-18 h. 30, me, 14-16 h.

Fleurier, collège primaire Longereuse: bibliothèque communale, lu et ma, 17-20 h., je, 15-18 h.

Fleurier, Centre de rencontre: ☎ 61 35 05.

Informations touristiques: gare Fleurier, ☎ 61 10 78.

Police cantonale: ☎ 61 14 23

Police (cas urgents): ☎ 117.

Police du feu: ☎ 118.

Fleurier, service du feu: ☎ 61 12 04 ou 118.

Centre de secours du Val-de-Travers: ☎ 63 19 45; non-réponse, ☎ 63 17 17.

Hôpital de Fleurier: ☎ 61 10 81.

Hôpital et maternité de Couvét: ☎ 63 25 25.

Ambulance: ☎ 61 12 00 et 61 13 28.

Fleurier, infirmière visit.: tél. 61 38 48.

Fleurier, Pro Senectute: Grand-Rue 7, lu et je matin, ☎ 61 35 05, repas à domicile.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.



Neuchâtel

Bibliothèque publique et universitaire: Fonds général, fermé. Lecture publique, lu, 13-20 h., ma-ve, 9-20 h., sa, 9-17 h. Expo Rousseau, me et sa, 14-17 h. Expo Léopold Robert, 8-20 h.

Plateau Libre: 22 h., Tjerra, flamenco.

Musée d'Ethnographie: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Art et d'Histoire: 10-12 h., 14-17 h.

Musée d'Histoire naturelle: 14-17 h.

Musée d'Archéologie: 14-17 h.

Galerie de l'Orangerie: 18 h., expo «Fêtes», de J.-P. Grélat et Martin Staub, 14-18 h. 30.

Galerie du Faubourg: expo 4 peintres yougoslaves, me-ve, 14 h. 30-18 h. 30, sa-di, 15-18 h.

Galerie Ditesheim: expo Laurent Wolf, peintures, ma-ve, 10-12 h., 14-18 h. 30.

Pharmacie d'office: jusqu'à 21 h., Montandon, rue des Epancheurs. Ensuite ☎ 25 10 17.

Information diabète: Fbg Hôpital 65, me après-midi, ☎ (038) 24 33 44.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Alcooliques Anonymes: ☎ (038) 55 10 32 (le soir).

La Main-Tendue: ☎ 143.

Consultations conjugales: ☎ (038) 24 76 80.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, 2010, l'année du premier contact; 17 h. 45, La règle du jeu.

Arcades: 15 h., 20 h. 30, Ladyhawke.

Bio: 15 h., 20 h. 45, Falling in love; 18 h. 40, Le chef d'orchestre.

Palace: 15 h., La belle et le clochard; 20 h. 45, New York, 2 h. du matin.

Rex: 15 h., 20 h. 45, Le flic de Beverly Hills.

Studio: 15 h., 21 h., Amadeus (vo); 18 h. 30, Frances (vo).



Canton du Jura

Service social des Fr.-Montagnes: Centre de puériculture, aide familiale et soins à domicile, Le Noirmont, rue du Paquier, ☎ 53 17 66.

Transport handicapés, service «Kangourou»: ☎ 65 11 51 (Porrentruy), ou ☎ 22 20 61 et 22 39 52 (Delémont).

La Main-Tendue: ☎ 143.

Le Noirmont

Cinéma: relâche.

Ludothèque: salle sous l'église, 3e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Les Breuleux

Cinéma Lux: relâche.

Ludothèque: anc. école prim., 4e me du mois, 13 h. 30-16 h. 30.

Saignelégier

Ludothèque: France 7, ma, 15-17 h. 30.

Syndicat d'initiative et Pro Jura: renseignements ☎ 51 21 51.

Préfecture: ☎ 51 11 81.

Police cantonale: ☎ 51 11 07.

Service du feu: No 118.

Service ambulance: ☎ 51 22 44.

Hôpital et maternité: ☎ 51 13 01.

Médecins: Dr Boegli, ☎ 51 22 88; Dr Bloudanis, ☎ 51 12 84; Dr Meyrat, ☎ 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, ☎ 53 11 65; Dr Tettamanti, Les Breuleux, ☎ 54 17 54.

Pharmacie Fleury: ☎ (039) 51 12 03.

Service social tuberculose et asthme: ☎ (039) 51 11 50.

Aide familiale: ☎ 51 14 37.

Delémont

Cinéma Lido: relâche.

Cinéma La Grange: programme non reçu.

Bibliothèque ville (Wicka II): lu, ma, je, 15-19 h., me, 16-20 h. 30, ve, 14-18 h., sa, 10-12 h.

Jura bernois

Off. du tourisme du Jura bernois, av. Poste 28, Moutier, ☎ (032) 93 51 66.

Service social du Jura bernois, (inform., renseignements et conseils): Courtelary, rue de la Préfecture, ☎ (039) 44 14 24. Corgémont, Centre Village, ☎ (032) 97 14 48. Bévillard, rue Principale 43, ☎ (032) 92 29 02.

Centre social protestant: service de consultation personnelle, conjugale et sociale sur rendez-vous, ☎ (032) 93 32 21.

Pro Senectute Jura bernois: service d'information et d'action sociale en faveur du 3e âge. Consultations sur rendez-vous, ☎ (032) 91 21 20.

Information diabète (ADJB): Case postale 40, Saint-Imier.

La Main-Tendue: No 143.

Saint-Imier

Cinéma Lux: relâche.

CCL. expos Martial Leiter et Pierre Zaline, lu-ma, 14-17 h., je, 14-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bibliothèque municipale (Ecole primaire): me, 16-18 h., ve, 15 h. 30-19 h. 30.

Ludothèque: fermée.

Vestiaire: troc d'habits, lu, 15-17 h., je, 15-17 h., 19 h. 30-21 h.

Bureau renseignements: rue du Marché 6, ☎ 41 26 63.

Centre de culture et loisirs: ☎ 41 44 30.

Services techniques: électricité, ☎ 41 43 45; eaux et gaz, ☎ 41 43 46.

Val-de-Ruz

Château de Valangin: 10-12 h., 14-17 h.; fermé ve après-midi et lu.

Hôpital et maternité: Landeyeux, ☎ 53 34 44.

Ambulance: ☎ 53 21 33.

Ligue contre la tuberculose et soins à domicile: lu au ve, 11-12 h., 17 h. 30-18 h. ☎ 53 15 31.

Aide familiale: ☎ 53 10 03.

La Main-Tendue: ☎ 143.

SOS alcoolisme: ☎ (038) 25 19 19.

Protec. suisse des animaux: ☎ 53 36 58.

Bibliothèque des jeunes: rue de l'Hôpital, lu au ve, 14-17 h. 30.

Ludothèque (rue du Fer 4): ma, me, je, 14-17 h. 30, ve, 15 h. 30, 20 h., sa, 9-11 h.

Centre culturel régional: ☎ 22 50 22.

Auberge de jeunesse: ☎ 22 20 54.

Maison des jeunes: me et sa, 14-18 h., ve, 15 h. 30-18 h.

Piscine couverte: lu à ve, 9-21 h., ma, 11-21 h., sa, 9-19 h., di, 9-18 h.

Bureau renseignements: ☎ 22 66 86.

Services industriels: ☎ 22 17 31.

Service du feu: ☎ 118.

Police cantonale: ☎ 21 53 53.

Police municipale: ☎ 22 44 22.

Hôpital et ambulance: ☎ 21 11 51.

Pharmacie d'office: jusqu'à 20 h., Cattin-Ville, ☎ (066) 22 11 93.

Sœur visitante: ☎ 22 20 36.

Sœurs garde-malades: ☎ 22 16 60.

Centre de puériculture: ☎ 22 55 34.

Baby-sitting: ☎ 22 28 41.

Porrentruy

Cinéma Casino: 20 h. 30, La clé.

Cinéma Colisée: 20 h. 30, Tricheurs.

Bibliothèque municipale: Hôtel-Dieu, ma, 16-19 h., me, je, ve, 16-18 h., sa, 10-12 h.

Biblioth

LA CHAUX-DE-FONDS

la voix
d'une région

Journées régionales de l'innovation et de la sous-traitance au Pavillon des sports Foire industrielle: contact!

L'ambiance, d'entrée de cause, est au feutré. Sous la grande voûte du Pavillon des sports tout résonne tellement qu'on le sait et qu'on n'a pas envie de se signaler à l'attention des autres visiteurs en proférant une parole plus haut que l'autre, en passant au pas martial d'un panneau à l'autre. C'est une remarque d'intendance qui vaut ce qu'elle vaut, c'est-à-dire pas grand-chose, mais il serait agréable de déambuler en

musique douce, musique dite de fond qui ne générerait pas au dialogue. Long préambule pour en arriver à l'évidence du commencement de ces Journées régionales de l'innovation et de la sous-traitance. A pas de loup mais efficacement en tous les cas. Puisque la première des conférences-débats inscrites au calendrier a utilement rassemblé exposants, visiteurs et orateurs. Le dessus du panier. Qu'on se le dise.

«nous sommes condamnés à innover encore».

Avant de féliciter les organisateurs de ces «journées» au nom du Conseil d'Etat, il a passé la parole à M. F. Sermet, le délégué cantonal aux questions économiques: le débat s'est alors engagé dans sa spécificité voulue. MM. Sermet, Richter, Bobilier et Hunziker ont donné les clés. Les clés qui, du financement à la prise de contacts, permettent, sont même indispensables en la géographie industrielle de notre temps, d'établir les fondements d'une entreprise. Tout ce qui a été dit hier soir aura été bien entendu, c'est sûr. Le parterre d'auditeurs était fait de ceux qui ont utilisé ces clés ou vont le faire. (icj)



M. Bobilier prend la parole sous l'oreille attentive de MM. Sermet, Dubois et Richter (de gauche à droite). (Photos Impar-Gladieux)

Cette foire industrielle est bien sous tous rapports. Elle serait à peine plus grassouillette que cela ne générerait pas. Grassouillette? Plus à l'aise, sous l'arche qui ne lui convient pas des masses, il faudrait une autre hauteur de plafond.

Hier donc sur le coup de 16 h., M. F. Matthey, président de la ville, a souhaité la bienvenue aux personnalités qui avaient fait le déplacement pour écouter

MM. Dubois, conseiller d'Etat, Sermet, délégué aux questions économiques, Richter, Bobilier, directeur de Ret SA, et Hunziker, collaborateur de Ret SA.

M. Dubois a bien entendu évoqué la crise: «grâce» à elle, le canton de Neuchâtel a pu montrer de quel dynamisme il se chauffait. Il était temps.

La crise dans le rôle de révélateur a aussi montré que Neuchâtel recevait peu ou pas de commandes de la Berne fédérale. Commandes d'armement singulièrement. Pour sonner juste, à la bonne porte du labyrinthe fédéral, a expliqué M. Dubois, il fallait concentrer les efforts; il fallait que la démarche neuchâteloise apparaisse comme celle d'un seul homme - ou d'une seule entité. Ainsi a-t-il été décidé de confier le mandat de démarcheur à Ret SA; via Yann Richter. «Il faut poursuivre l'effort de diversification dans ce canton, même si certains n'ont pas encore compris que nous vivions dans un marché de libre concurrence», a continué M. Dubois,

Au Tribunal de police

Audience du Tribunal de police il y avait vendredi dernier. M. W. Gautschi assurait la présidence, assisté de Mlle C. Boss fonctionnant comme greffier. Il a condamné R. B., prévenu d'ivresse au volant et d'infraction à la LCR-OCR, à une peine de 60 jours d'emprisonnement et 200 francs d'amende. M. S., prévenu d'infraction à la LCR-OCR et d'abus de confiance, a écopé d'une peine de 30 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans, ce sursis étant subordonné à l'obligation de rembourser le plaignant.

Pour infraction à la loi fédérale sur la police du chemin de fer et infraction au règlement de transport suisse, J. H., jugé par défaut, devra payer une amende de 50 francs (50 francs de frais). Jugé par défaut également, prévenu de larcin, B. P. devra payer une amende de 50 francs. Ivresse au volant et infraction à la LCR-OCR. D. de D. pour cette prévention a écopé d'une peine de 25 jours d'emprisonnement avec sursis pendant trois ans (330 francs de frais). Infraction du même tonneau reprochée à M. A., qui a été condamné à 25 jours d'emprisonnement (70 francs de frais).

Lectures de jugement pour conclure; elles concernent tout d'abord A. R., prévenu d'infraction à la LCR-OCR et d'ivresse au volant, qui devra subir une peine de 15 jours d'emprisonnement, payer 120 francs d'amende tandis qu'un sursis précédemment accordé a été révoqué; enfin, P. T., prévenu d'infraction à la LCR, escroquerie et détournement d'objet mis sous main de justice, écope d'une peine de deux mois d'emprisonnement, 600 francs d'amende, peine partiellement complémentaire à celle infligée par la Cour suprême du canton de Berne. (Imp)

Demandez le programme

Voici le programme de l'activité prévue lors de cette journée numéro 2 des Journées régionales de l'innovation et de la sous-traitance du Pavillon des sports:

Dès 10 h. 30: ouverture des portes, entrée gratuite. Fermeture: 20 h. Dès 16 h., conférence-débat sur le thème du processus de passation de commandes fédérales au sujet du char Léopard 2 entre les partenaires que sont le Groupement de l'armement (GDA), le maître d'œuvre (Contraves) et les sous-traitants - les régionaux ont été contactés, il s'agit de Dubied et Dixi.

Les conférenciers présents seront: MM. Huber, directeur du Groupement de l'armement, M.-F. Bourqui, Groupement de l'armement, N. Schliep, directeur de Contraves SA produits militaires, P. Castella, directeur de Dixi, et H. Besson, directeur d'exploitation de Dubied SA.

La Renaissance florentine, conférence de Norbert Hagedé au Club 44 «C'est de nous-mêmes que nous parlons lorsque nous relisons l'histoire»

La Renaissance florentine, dont découle finalement toute la Renaissance, nous n'avons pas fini d'en comprendre les leçons. Norbert Hagedé, chargé de conférences à la Sorbonne, en parlait récemment au Club 44.

Pour bien comprendre les méandres de la politique, ceux de la religion, la révolution de Savonarole, l'intervention des artistes, que nous connaissons, Léonard de Vinci, Michelange, Raphaël, Albertinelli, le conférencier s'attache à faire revivre une époque, courte, qui va de 1480 à 1515, époque qui vit la grande explosion des idées de la Renaissance, période dominée par les Médicis et pas seulement Laurent le plus connu, le Magnifique. C'est laborieusement que cette famille, partie de rien au XIVe siècle, peu à peu s'est prise du goût du pouvoir, s'est hissée, en se servant des institutions politiques florentines, sur le trône de Saint-Pierre, sur celui de la monarchie française. Voilà comment est née une folle aventure due à la détermination des Médicis autant qu'à la complicité tacite de la politique ambiante.

Depuis le XIIIe Siècle Florence avait instauré un système politique qui changeait tous les deux mois. Cette mesure était, pour les Florentins, la façon d'empêcher toute dictature. Ils se sont trompés. D'abord cela a tué tout esprit d'initiative et, de plus, les Florentins ont ainsi favorisé la «dictature de l'ombre» qui était celle des Médicis qui étaient devenus si riches qu'ils étaient les banquiers de Florence avant d'être les banquiers de l'Europe.

Lorsqu'un nouveau chef apparaissait sur la scène politique, Cosme, grand-père de Laurent allait le trouver:

«Que ferez-vous dans deux mois? Vous pourriez travailler pour moi? Oui? Que ne le faites-vous tout de suite?»

Par ce biais, Florence a servi les intérêts des Médicis qui ont multiplié, dans les administrations, la présence d'hommes qui leur appartenaient.

Bien sûr que la justice s'est élevée contre eux. Cosme, à trois ou quatre reprises a été condamné à mort. Il faisait traîner les procès, deux mois ce n'est pas long. Lorsqu'il sortait de prison il prenait sous



Journées régionales de l'humour. Ça, c'est une innovation!

sa protection le gardien qui lui avait sauvé la vie.

Cosme, décédé de sa belle mort, c'est Laurent, son petit-fils qui devint le chef. A 18 ans, il traite l'affaire du siècle. Il va trouver le souverain pontife, qui considère que ce jeune homme a plein d'idées. Laurent lui fait signer un contrat d'exclusivité pour l'exploitation de l'alun, commerce qui ressortissait jusque-là des charges pontificales, ce qui veut dire que les Médicis deviennent de plus en plus puissants, étouffant jusqu'au Vatican.

Les grandes familles florentines préparent une conjuration, un attentat. Laurent déjoue leur plan. Les conjurés seront-ils mis à mort? Non, libérés, ils instaureront la dictature à vie pour les Médicis!

Quant aux affaires de l'alun, elles prospèrent, Laurent devient le fournisseur de toutes les cours européennes. Astuce au passage, la cour d'Angleterre a des factures en retard? Qu'à cela ne tienne, comment allons-nous faire? Vous nous donnez des titres, ainsi les Médicis devinrent nobles, procédant de même avec la cour de France, le Saint-Empire germanique.

Le ton théâtral, Norbert Hagedé met en scène la gigantesque partie d'échecs que se jouent entre Rome et Milan les princes de l'époque.

C'est Pic de la Mirandole, intime des Médicis qui, finalement, amène Savonarole à Florence. On dit que Laurent comprit que Savonarole aurait raison de lui. La fin du règne de Laurent n'a pas été très bonne, il connut son «Watergate», on commença de le soupçonner, il est des soupçons dont on ne se relève pas. Cet élément fut très utilisé par Savonarole. Laurent le Magnifique est mort alors qu'il n'était pas malade, empoisonné!

Son fils, Giovanni, devint le pape Léon X. Soubresauts, le roi de France, s'en allant aux Croisades, passe par Florence. Echecs des pourparlers, meli, mélo, Savonarole le chasse. Franciscains contre Dominicains, Savonarole est brûlé, ses cendres dispersés dans l'Arno.

Pour gouverner le monde de cette façon en étant parti de rien, pour réviser d'une Europe multinationale, il fallait être un Médici. Le conférencier n'apporta aucune conclusion à son brillant exposé...

D. de C.

Ces quelques fleurs...



Il y a des boulots plus ingrats. Planter des fleurs même si ça fait un peu mal aux reins en fin de journée, est une belle récompense au bout de quelques jours ou semaines. Quand la ville est parcourue de bleu, de jaune ou de rouge, c'est superbe. Hier, les jardiniers des «parcs et plantations» plantaient des pensées devant la Fontaine monumentale. (Imp - Photo Impar-Gladieux)

L'œil flâneur...



... a trouvé l'image tellement rigolote qu'il n'a pu s'empêcher de l'immortaliser pour un jour de la parution de ce journal. Hier, du côté de la rue de l'Industrie comme ailleurs sur l'arc jurassien, ne flambait pas un pur soleil d'avril. On craignait la roille neigeuse à tous les tours d'horloge et au gré de l'errance des nuages. La dame qui a imaginé protéger sa lessive ou l'aération de ses habits d'hiver à ranger est une digne descendante d'Archimède. (Photo Impar-Gladieux)

cela va se passer

Pédagogie du chant: en direct de Beau-Site

«On connaît mieux Beau-Site comme lieu de représentations et d'accueil de spectacles. Ses locaux abritent cependant les diverses activités journalières du TPR; certains d'entre eux, notamment, sont voués particulièrement à la formation permanente des acteurs». C'est ainsi que samedi 20 avril, Heidi Raymond présentera en public son enseignement du chant, tel que le suivent les acteurs de la maison. La «leçon» commence dès 14 h. 15; elle est intitulée «une pédagogie du chant». Un opéra-bouffe est inscrit au programme. Pour le plaisir des yeux et des oreilles. (Imp.)

ÉTAT CIVIL

Promesses de mariage

Maurer Jean-Daniel et Tschannen Maya Viviane. - Calame Jean-Baptiste et Tremblay Marie-Claude Bernadette.

Mariages

Blattmer Jean-Claude et Chasle Marie Christine Colette. - Esposito Antonio Giovanni et Adler Christiane. - Neuenschwander Henri Yvan et Montes Josefa. - Wyser Philippe Edmond et Calame Marlyse Yvette. - Berringer Michel François et Ceppi Fabienne Nadine. - Pedrosa Antonio et Duthoit Véronique Marie-Anne. - Hassler Bartholome et Cobas Sonia.

Décès

Jaquet James Numa, né en 1894, veuf de Hélène, née Zumpfinger. - Urlau, née Drach Marie Madeleine Eugénie, née en 1889, veuve de Urlau Charles Raoul. - Meyer Gottfried, né en 1911, époux de

Marie, née Bauer. - Morel, née Stalder, Bertha Anna, née en 1917, épouse de Morel Marius Albert. - Weber, née Choux, Bertha Irma, née en 1903, épouse de Weber Willy Georges. - Maroni, née Oswald, Nina, née en 1903, veuve de Maroni Louis Dominique. - Hofstetter Jean-Luc, né en 1950, époux de Marianne, née Davoine, dom. Genève. - Aubry, née Guyot, Suzanne Hélène, née en 1916, épouse de Aubry Gaston Henri. - Bugnon, née Thiébaud, Susanne Marguerite, née en 1908, épouse de Bugnon Charles Eric. - Meyer, née Maurer, Bluette Berthe, née en 1896, veuve de Meyer Georges Albert. - Rasch Paul Werner, né en 1915, veuf de Selma Anna Martha, née Krause. - Richard Gérard Adrien, né en 1917, époux de Nelly Martha, née Oswald, dom. St-Imier. - Ducommun-dit-Boudry Nelly Alice, née en 1915, cél. - Calame, née Boillat, Jeanne Bluette, née en 1906, veuve de Calame Marc Edouard.

LE LOCLE

et son district

la voix
d'une région

Proposition de vente devant le Conseil général Quatre millions de francs pour l'immeuble Hôtel-de-Ville 7

4.204.870 francs pour la vente de l'immeuble Hôtel-de-Ville 7 à l'Etat: un point à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil général, jeudi à 19 h. 45 à l'Hôtel-de-Ville.

Le 5 février 1971, le Conseil général de la ville du Locle votait un crédit extraordinaire de 9.900.000 francs pour la construction d'un bâtiment destiné à l'enseignement professionnel; un bâtiment répondant au besoin immédiat de l'Ecole d'horlogerie et de l'ETS avec plus particulièrement la construction et l'équipement de laboratoires.

Les charges pour le financement de ce nouveau bâtiment avaient été réparties entre la Confédération, le canton et la commune du Locle. Les frais d'exploitation étaient supportés en partie par le canton et une convention avait été passée entre l'Etat et la Mère-Commune pour la location des ateliers et salles de cours mis à disposition de l'ETS.

Dans son rapport, l'exécutif propose au législatif de vendre cet immeuble étant donné qu'il n'appartient plus à la commune

du Locle d'assumer les charges de fonctionnement d'une école essentiellement cantonale. Le Grand Conseil sera saisi de cette intention d'achat lors de sa session de juin prochain alors que le peuple Neuchâtelois se prononcera notamment sur cet objet lors d'une votation cantonale dans le courant de l'automne. En cas d'acceptation de ce projet, le canton de Neuchâtel sera propriétaire de ce bâtiment au 1er janvier 1986.

L'IMMEUBLE ET L'ÉQUIPEMENT

Le prix de l'immeuble Hôtel-de-Ville 7 se montait selon le décompte final à 9.742.750 fr. 95. Après déduction des subventions cantonale et fédérale, la part à la charge de la commune du Locle s'élevait à 2.264.311 fr. 95. C'est ce dernier montant que l'exécutif prend en considération pour arrêter le prix de vente du bâtiment.

Par ailleurs, il tient compte aussi de la charge totale des intérêts pour la commune qui s'élève à 1.840.588 francs au 31 décembre 1985. Enfin, le petit matériel et mobilier sera repris par l'Etat pour une somme globale et forfaitaire de 100.000 francs.

La somme proposée par le Conseil communal est dès lors de 4.204.870 francs.

COL-DES-ROCHES 40 À VENDRE

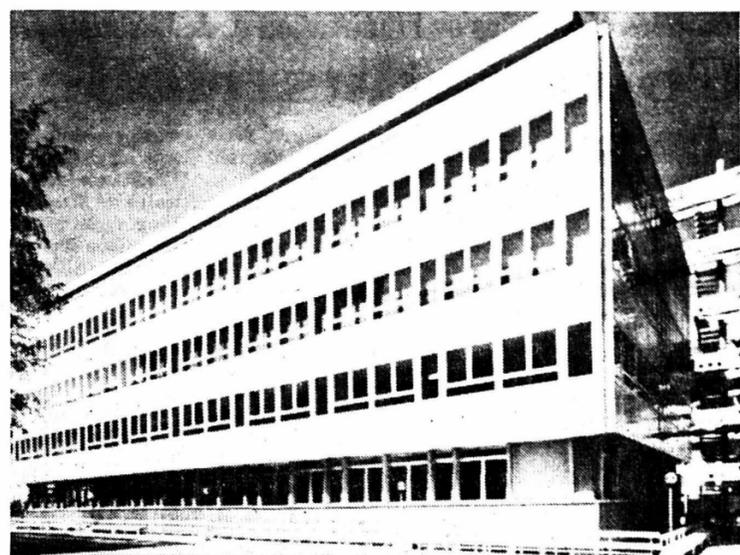
A l'ordre du jour de cette séance figure aussi un rapport concernant la vente, pour le prix de 50.000 francs, de l'immeuble Col-des-Roches 40, construit en 1899. Ce bâtiment, ainsi qu'une surface de 6558 m² avaient été rachetés par la commune en juin 1966, dans le cadre du programme de l'épuration des eaux usées.

Actuellement, deux garages sont loués à des privés alors que les autres locaux sont utilisés comme dépôt par la Protection civile et la voirie. Relevons aussi qu'en 1982, le législatif avait refusé une demande de crédit de 40.000 francs pour la réfection complète de la toiture de ce bâtiment.

Aujourd'hui, l'exécutif a la possibilité de vendre cet immeuble ainsi qu'une partie du terrain - 1115 m² - y adossé, à l'entreprise de ferblanterie-couverture Karl Wagner qui a fait une offre de 50.000 francs. M. Wagner a l'intention de refaire la toiture et d'aménager ce bâtiment en dépôts et ateliers pour son entreprise. Par ailleurs, le matériel de la voirie et de la PC trouvera facilement un autre toit.

HÔTEL-DE-VILLE: RESTAURATION DE LA FAÇADE SUD

En plus des deux importantes demandes de crédit pour l'infrastructure routière et



L'immeuble Hôtel-de-Ville 7 abritant l'VEICN-ETS et la division d'apport, que l'exécutif propose de céder à l'Etat pour le prix de 4.204.870 francs.

énergétique de la zone industrielle du Verger (notre édition du 16 avril), le législatif devra notamment se prononcer sur une demande de crédit de 145.000 francs pour la restauration de la façade sud de l'Hôtel-de-Ville.

Il s'agit en fait de la troisième étape de la restauration extérieure de ce bâtiment communal. Elle intervient après la réfection des façades ouest et nord.

Lors de ces travaux, la verrière sera entièrement revue, les profils (supports

métalliques) seront nettoyés et repeints, alors que les verres seront nettoyés et les vitres cassées remplacées.

La réparation de cette verrière qui n'existe que sur le pan sud du toit, occasionnera un supplément d'environ 19.500 francs par rapport au coût de restauration des autres façades. Par ailleurs, la ferblanterie de la façade sud est à changer complètement. Enfin, les avant-toit seront repeints ainsi que l'extérieur des fenêtres et les grilles. (cm)

Après dix ans d'inactivité Redémarrage de la section locloise de l'ASSO

Après un silence d'une dizaine d'années la section locloise de l'Association suisse des sous-officiers a repris vie l'an dernier. Elle n'avait jamais été dissoute mais ses activités, pour diverses raisons, avaient été mises en veilleuse.

Le nouveau comité présidé par le sergent Jean-Maurice Tièche, qui est à l'œuvre depuis quelques mois pour assurer la destinée de la section locloise, entend précisément faire redémarrer les activités sportives et du même coup donner une impulsion nouvelle à cette société respectable âgée de plus de 90 ans.

Elle fut en effet fondée en 1890 et d'ores et déjà ses nouveaux responsables ont en point de mire le centième anniversaire qui sera célébré avec faste en 1990.

Pour l'heure le recrutement est le point prioritaire sur lequel le comité s'est penché. Fort heureusement, tous les anciens ont donné leur accord pour rester membre de la section locloise de l'ASSO. En outre, l'ancien comité avait eu le soin de ne pas laisser disparaître cette société, ce qui a facilité son redémarrage.

Son président, Jean-Maurice Tièche, voit donc son avenir avec optimisme, d'autant plus qu'elle compte déjà une quarantaine de membres.

ACTIVITÉS ANNUELLES

La plupart se montrent actifs puisqu'ils seront près d'une quinzaine à prendre part, du 6 au 9 juin, aux Journées suisses des sous-officiers qui auront lieu à proximité d'Yverdon, à la caserne de Chamblon. Plusieurs disciplines figurent au programme de ces journées de sympathiques retrouvailles: le tir, la natation

avec obstacles, le lancer de la grenade à main, la course d'obstacles ainsi qu'un exercice tactique.

La section locloise, en 1986, prendra part activement à l'assemblée des présidents romands et tessinois des sections de l'ASSO, qu'elle organisera dans la Mère-Commune.

Ses membres sont en outre prêts à participer à d'autres activités organisées par des sections amies.

LE COMITÉ

Lors de la dernière assemblée générale de la section qui a définitivement consacré le redémarrage des activités, 12 membres, âgés de plus de 60 ans et comptant au moins 20 ans de sociétariat, ont été nommés membres vétérans; quatre autres ont été nommés vétérans d'honneur, pour avoir franchi le respectable cap de 45 ans de sociétariat.

En outre, l'ancien président qui a accepté l'actuel mandat de vice-président, Werner Schwab, a été acclamé président d'honneur.

Le président Tièche est en outre entouré des personnes suivantes formant le nouveau comité: l'ex-capitaine de police Paul Brasey, caissier; l'appointé Jean-Daniel Tièche, secrétaire; le lieutenant Christian Russi, directeur technique; l'adjudant sous-officier Eric Veuve, archiviste et porte-drapeau; le sergent Jean Nicod, les caporaux Pierre Bonner et François Bonnet, assesseurs.

Le comité s'est aussi donné en priorité comme tâche la remise à jour de la société sur le plan administratif. Ces travaux étant maintenant terminés, elle peut avec confiance envisager d'aller de l'avant. (jcp)

Avec les accordéonistes de La Brévine Une jeunesse fringante qui s'exprime avec panache!

Le Club des accordéonistes de La Brévine «L'Echo des Sapins» est encore très actif au sein de son village. Il possède dans ses rangs une jeunesse toute fringante et pleine de vie qui contribue à assurer d'année en année l'organisation d'une manifestation importante de musique, théâtre et danse. Le mérite revient également au public qui ne manque pas, par une participation massive, de prouver l'intérêt qu'il porte à cette société.

Venus d'une extrémité à l'autre de la haute vallée du Jura neuchâtelois et même du Tessin, tous ont voulu s'associer à la première des deux soirées qui s'est déroulée samedi dernier en la Grande salle de l'Hôtel de Ville. Comme à l'accoutumée, musiciens et acteurs ont réussi par une verve toute naturelle à toucher la corde sensible des spectateurs. L'interprétation de huit partitions bien nuancées, dirigées par Paul-André Matthey-Doret, et d'une pièce d'Hélène Hämmerli de Renan (BE) «Le Crêt de la muette» ont permis d'oublier pour quelques instants les frimas d'un hiver qui n'est pas décidé à laisser sa place au printemps.

L'Echo des Sapins au complet a ouvert les feux par une marche fort bien enlevée de J. Hubert «Le petit glorieux». Le président Eddy Bourquin, dans un discours de bienvenue, a remercié chacun de sa présence et salué les représentants de toutes les sociétés amies ainsi que Mme Hämmerli. Puis place à la musique avec une valse de B. Zaugg «Sans souci» composée essentiellement de notes piquées, d'où la difficulté de coordonner l'ensemble; et «Musica Sollemnis», pièce classique arrangée par R. Bui.

Cette partition, construite sur trois mouvements «Introduction» - «Fugue» - «Reprise du thème initial», est d'un abord plutôt scabreux car elle met en valeur les différents registres. De plus, elle présente une foule de petits pièges que les instrumentistes ont maîtrisés avec brio.

Le groupe des aînés a ensuite exécuté deux morceaux. Par un slow-fox de Consiglio - geney «Mister scala» et un schottisch de W. Valoti «Dans la chambre de plaisir», il a fait revivre en des mesures rythmées et entraînant les folklores suisses.

Les accordéonistes, en formation d'ensemble, ont terminé par un potpourri de J. Draeger «Alles macht mit 2» dans

lequel on a reconnu une ancienne mélodie américaine; un «Tango Cadet» de R. Hirschy et une marche de J. Draeger «Hey, Joe!».

De toutes les pièces interprétées dans le programme, il faut relever leur variété et le bon équilibre des registres. Les musiciens, par une atmosphère tantôt rapide et mouvementée, tantôt douce et harmonieuse, ont su conserver le caractère de chaque œuvre. Paul-André Matthey-Doret a le geste précis et conduit les musiciens avec une incontestable aisance.

Une petite surprise attendait les auditeurs. Plusieurs élèves, ayant travaillé assidûment une année durant, ont pu montrer le fruit de leurs efforts en jouant un intermezzo de R. Bui «Pivert». La dextérité qu'ils ont déployée prouve que la relève est assurée.

Après l'entracte, le groupe théâtral du club, augmenté cette année de trois nouveaux comédiens, a présenté un problème paysan en deux actes «Le Crêt de la muette». D'un genre plutôt dramatique, cette pièce mise en scène par Edouard Gretilat a remporté un franc succès. De par leur chaleur d'imagination et leur jeu spontané et vivant, les acteurs ont su convaincre tout l'auditoire.

La trame de l'histoire tourne autour d'une question d'héritage du terrain du Crêt de la muette. Jean-Fred, fils de M. Moser, insiste auprès de son père pour faire venir quelqu'un à la ferme dans le but d'aider la mère dans son travail. Le père, un peu réticent au début à cause des frais que cela va occasionner, accepte finalement la proposition étant donné que sa femme est malade.

La fille de Mme Mallet, résidant au Crêt de la muette, vient s'acquitter de cette tâche et une liaison s'établit entre Jean-Fred et elle. Seulement, M. Moser a d'autres projets quant à l'avenir de son fils. Etant amateur du terrain, il le destine à Béatrice, fille de M. Blanc, héritière du Crêt de la muette.

Cependant, M. Blanc n'est pas aussi blanc que son nom pourrait le laisser entendre et l'on découvre au fil des scènes que Lise est également sa fille. C'est Eugène, le domestique, qui dévoile le secret. Pour que Mme Mallet ne parle pas de cette naissance à la famille Blanc, un pacte a été conclu. Il s'agit d'un testament léguant le Crêt de la muette à Lise.

Désirant récupérer à tout prix le fameux papier, M. Blanc se tue malencontreusement. Ainsi, comme le dit le proverbe «Le malheur des uns fait le bonheur des autres», Jean-Fred peut épouser Lise et du même coup, M. Moser hérite du terrain sans avoir à déboursier un sou.

Cette pièce a été interprétée par Anne-Lise Vuille, dans le rôle de Lise Mallet; Marie-Claude Brandt, Béatrice Blanc; Francis Gaille, M. Moser; James Dubois, M. Blanc; Yvan Racine, Jean-Fred Moser; et Stéphane Rosselet, Eugène. Tous se sont fort bien mis dans la peau du personnage qu'ils représentaient. Quelques petits «blancs» n'ont fait qu'ajouter à l'ensemble un brin d'humour. De plus, l'accent du cru a donné un piment supplémentaire à la production.

Cette soirée de musique et théâtre s'est terminée par un bal animé par l'orchestre «Danny Ray Swingtett». Que ceux qui n'ont pas eu l'occasion d'apprécier ce spectacle se rassurent, puisqu'il sera présenté une seconde fois samedi 20 avril.

(paf)

● Samedi prochain 20 avril 1985, le Club des accordéonistes «L'Echo des Sapins» proposera une seconde soirée musicale et théâtrale, à 20 h. 15 à la Grande salle de l'Hôtel de Ville de La Brévine. Le bal sera conduit par l'orchestre «The black foot». (f)

FRANCE FRONTIÈRE

Bal sur le plateau de Maîche Interdiction probable durant six mois

Au lendemain du bal sanglant de Damprichard, d'un commun accord, les maires de Charquemont, Damprichard, Maîche et Le Russey, prenaient «une mesure de sauvegarde» en interdisant les bals pour une durée indéterminée.

La riposte des sociétés locales, qui tirent l'essentiel de leur revenu des bals, ne s'est pas faite attendre.

M. Gabriel Guenot, conseiller municipal à Damprichard et secrétaire du Ski-Club, montait le premier au créneau dans une lettre ouverte aux quatre maires concernés. Devant le mécontentement des associations, les maires ont convoqué lundi soir à Maîche les sociétés organisatrices de bals afin de trouver une alternative qui satisfasse les exigences de moralité, de sécurité et de revenu.

Comme on pouvait s'y attendre, les sociétés ont tiré à boulet rouge sur les maires; accusés d'être les fossoyeurs de la vie associative et de ne pas prendre en compte les besoins de la jeunesse.

Durant deux heures, responsables d'associations et élus locaux ont croisé le fer sans trouver un consensus satisfaisant. Chacun est reparti convaincu de la légitimité de son argumentation. Alors la balle est maintenant dans le camp des communes qui selon toute vraisemblance prendront de concert un arrêté municipal interdisant les bals pour une période

de six mois et peut-être même davantage. (p.r.a.)

Aperçu à Morteau Le triple meurtrier court toujours

Quinze jours après le meurtre d'un jeune homme au bal à Damprichard suivi d'un double assassinat à BelFORT, le suspect numéro un est toujours en cavale. Toutes les polices de France sont aux trousses de Dominique Gutknecht fiché comme étant un individu extrêmement dangereux.

En fin de semaine dernière et après la région de Morteau, il a été aperçu à Célestat près de Mulhouse où un hold-up a été commis dans la nuit de samedi à dimanche. Il semble bien qu'il soit l'auteur de ce braquage d'autant plus qu'il connaît le milieu mulhousien.

Aussi, l'opération policière qui a suivi n'a donné aucun résultat. Mulhouse, Belfort et Montbéliard: ce sont les trois villes où Gutknecht pourrait se terrer.

En tout cas, la police française est en alerte constante pour essayer de neutraliser le meurtrier qui n'a plus rien à perdre. (p.r.a.)



Les accordéonistes de La Brévine placés sous la baguette précise et efficace de Paul-André Matthey-Doret. (Photo paf)

SOCIÉTÉS LOCALES

Le Locle

SEMAINE DU 17 AU 23 AVRIL

CAS section Sommertel. - Vendredi 19, stamm à 18 h., à l'Hôtel des Trois-Rois. Délai d'inscription pour le Balmhorn. Samedi 20 et dimanche 21: Pazolastock - Pizzocentrale. Mardi 23, réunion des aînés à 18 h. au local. - Gardiennage: MM. les aînés et les chasseurs.

CAS dames sous-section «Roche-Claire». - Dimanche 21, course Le Noirmont - Le Theuseret - Gourmois. Belle course au bord du Doubs avec départ à 9 h. 06 de la gare du Locle. 31 29 53 et 31 26 86.

Club du berger allemand. - Entraînement mercredi à 14 h. à Boudevilliers et samedi à 14 h. en cas de beau temps à la gare du Crêt-du-Locle et si mauvais temps à la Combe des Enfers, au chalet. Renseignements: Marcel Gardin, (039) 26 69 24.

Club des loisirs. - Jeudi 18, à 14 h. 30 au Casino: séance de cinéma avec la projection du film «L'histoire d'Adèle H.»

Contemporaines 1912. - Assemblée mercredi 24 à 14 h. à l'Hôtel des Trois-Rois. Règlement des comptes pour la course de trois jours les 21, 22 et 23 mai.

Contemporaines 1919. - Mercredi 24 à 20 h. à l'Hôtel des Trois-Rois: dernier délai pour l'inscription à la course. Encaissement des frais de participation.

Chœur d'hommes «Echo de l'Union». - Vendredi 19, répétition à 20 h. à La Chaux-de-Fonds. Départ des voitures à 19 h. 30 à la Maison de paroisse. Lundi 22: répétition au local à 20 h.

Philatélie. - Lundi 22 à 20 h. 15 au local du Restaurant Terminus: assemblée et échanges.

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Tribunal correctionnel de Boudry La mort des poulets pour renaître à la vie sociale

F. K. est un cas. Généralement, il comparait devant les tribunaux pour de petits délits. Cette fois, c'était plus grave. Des vols au préjudice de son amie, des escroqueries... avant l'audience du tribunal, l'autorité tutélaire l'avait placé à la «Sapinière», maison d'accueil pour alcooliques (bien que F. K. n'ait pas de problème de ce côté-là), afin d'éviter qu'il ne poursuive «son activité délictueuse». F. K. dort uniquement à la Sapinière. Il passe la journée chez «Micarna», où il voit arriver les poulets vivants, et à son poste leurs cuisses être dépecées. Un travail qui lui plaît. Le tribunal a donc pu trouver une solution juridiquement acceptable pour que le processus de réinsertion sociale par le travail puisse se poursuivre.

Pour sa onzième condamnation, F. K. a été reconnu coupable de vols (880 francs en liquide, une collection de pièces de monnaie, des bijoux, qu'il a dérobés à une dame qui avait entière confiance en lui et qui l'hébergeait régulièrement), d'escroquerie par métier (vente de bois, de bijoux et autres, à multiples reprises, au préjudice de M. P., qui lui aussi faisait confiance au prévenu), d'abus de confiance (il a donné en garantie une montre qui lui avait été confiée pour être réparée), et enfin d'obtention frauduleuse d'une prestation (pour avoir lésé un chauffeur de taxi).

Si son défenseur voyait dans le fait que les vols avaient eu lieu au préjudice d'un familier une cause d'atténuation, le défenseur de la plaignante (absente) s'est écrié: «La clémence ça suffit! En effet pour lui, il était manifeste que les diverses condamnations (la plus longue a été de 8 mois d'emprisonnement) n'ont pas permis à F. K. de se rendre compte de ses actes.

MESURE PRÉVENTIVE EFFICACE

La mesure «préventive», prise par l'autorité tutélaire lorsque F. K. est sorti

des prisons de La Chaux-de-Fonds après y avoir passé les fêtes de fin d'année, s'est montrée efficace. F. K. a été placé à la Sapinière, afin qu'il ne poursuive pas ses activités délictueuses. Pour justifier ce placement, le tuteur a précisé qu'il s'était basé sur le fait que F. K. était «en état grave d'abandon», puisque sans famille, sans ressource, etc. La Sapinière est un foyer d'accueil pour alcooliques, qui fait partie de Bellechasse, et F. K. y a été reçu bien qu'il n'ait pas de problèmes de bouteilles...

FG. K. travaille avec d'autres détenus de Bellechasse à Micarna, société sœur de la Migros, qui s'occupe de viande en l'occurrence de poulets. Les volatiles sont amenés vivants, puis électrocutés et dépecés, à la chaîne. F. K. se trouve à un poste où les poulets sont allégés de leurs cuisses. Et il se plaît dans ce nouvel emploi. Comme on est satisfait de lui.

TROUVER UNE RAISON

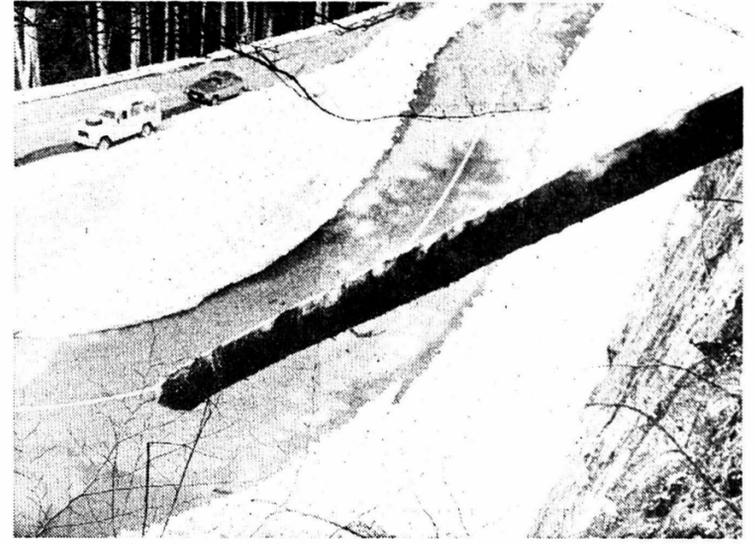
Dès lors, pour ne pas compromettre la réinsertion sociale que laisse augurer les résultats obtenus jusqu'ici, il fallait que le tribunal trouve une raison de suspendre la peine pour que F. K. puisse con-

tinuer de séjourner à la Sapinière tout en travaillant à Micarna. Sans pouvoir invoquer l'alcoolisme ou la responsabilité restreinte, puisqu'aucun fait ne permettait de tenir compte de semblables problèmes.

Le tribunal a suivi le réquisitoire du Ministère public quant à la peine: 14 mois de réclusion. Il a été un peu moins sévère, condamnant F. K. à une amende de 150 francs, alors que le substitut du procureur en proposait 200. De la peine, le temps passé en prison à La Chaux-de-Fonds, soit 37 jours de préventive, pourra être déduit. F. K. devra payer les frais de la cause, qui s'élèvent à 1400 francs. Une indemnité de dépens a été allouée à la plaignante (400 francs), et l'avocat d'office recevra 770 francs d'indemnité. La peine infligée à F. K. sera suspendue au profit d'une mesure d'internement (au sens 43 du Code pénal suisse) et F. K. poursuivra donc son séjour à la Sapinière, en continuant de travailler à Micarna. (Le temps passé déjà dans cet établissement pourra être déduit lors de la libération provisoire, mais pas de la peine de 14 mois de réclusion). L'arrestation immédiate de F. K. a été ordonnée.

Le Tribunal correctionnel de Boudry était présidé par M. François Buschini, Mme Claudine Soguel et M. André Vuillet étaient jurés, Mme Jacqueline Freiburghaus fonctionnait comme greffière et le Ministère public était représenté par Me Daniel Blaser, substitut du procureur général. (ao)

Les Verrières - La Côte-aux-Fées C'est aux billons de passer



Un billon lancé sur le côté de la route. Dangereux de se trouver là... (Impar-Charrère)

Route fermée entre Les Verrières et La Côte-aux-Fées. Tous les jours de la semaine, jusqu'au samedi 27 avril. Voitures interdites: c'est aux billons de passer.

Une douzaine de forestiers sont en train de couper des arbres sur territoire verrisan, dans les divisions 33 et 34.

Ce travail qui se déroule à La Côte, en amont de la route, interdit toute circulation entre 8 h. et midi et à partir de 13 h. 30 jusqu'à 17 heures.

Les automobilistes auraient tort de forcer le barrage. Les arbres abattus sont ébranchés, écorcés, puis lancés sur le côté de la chaussée.

Dangereux de se trouver dans les parages à ce moment-là.

A BOVERESSE AUSSI

Même chose à Boveresse depuis lundi et jusqu'à vendredi 19 avril. La route de la tranchée verte qui relie la gare au village est totalement fermée à la circulation pour permettre l'exploitation d'une importante coupe de bois. (jjc)

CIMA: pari gagné à Sainte-Croix

Le Centre international de mécanique d'art de Sainte-Croix (CIMA); musée et cercle artisanal, ouvrira ses portes le 4 juillet prochain. Le pari est gagné.

Les initiateurs du CIMA avaient une idée en tête: développer et promouvoir deux atouts essentiels de la région. D'un côté, un patrimoine prestigieux dans la mécanique d'art; de l'autre, un savoir-faire artisanal et artistique de réputation internationale.

Le CIMA, logé dans trois anciennes usines Paillard, accueille plusieurs ateliers qui fonctionnent depuis quelques mois déjà: ébénisterie d'art (Rémy Capt et deux ouvriers); horlogerie ancienne (Dominique Mouret); restauration de mécanique (Anthony Chabert); restauration d'armes anciennes (Antoine Mannella); fabrication - particulièrement manuelle - d'outils destinés à la chirurgie des yeux (société Ophtalmed).

Une entreprise spécialisée dans la mécanique fine envisage également de

s'installer au CIMA d'ici cet été. Ainsi, le bâtiment des artisans affiche complet. Mais les spécialistes des métiers rares liés à la mécanique d'art sont invités à collaborer avec le centre de Sainte-Croix.

Enfin, un accord a été conclu avec le musée de Sainte-Croix. Ses collections industrielles, c'est-à-dire les vieux photographes Thorens, les radios et machines à écrire Paillard, les caméras Bolex, etc., seront exposées au CIMA. Le musée a cédé ces objets. Il portera son accent sur la richesse picturale de la région. (sp-jjc)

Les Bayards

Le lustre du jumelage

C'est à Paris-L'Hôpital, le dimanche 28 avril, que sera commémorée la signature de l'acte officiel unissant «pour le meilleur et pour le pire» la commune agricole des Bayards à l'autre, française et viticole.

Le Comité de jumelage bayardin, présidé par J.-A. Steudler, ne roulant pas sur l'or, le maire de Paris-L'Hôpital, a proposé que la manifestation ait lieu en

Bourgogne car des aides financières sont versées pour ce genre de rencontre.

Plus de 30 personnes feront le déplacement dans le vallon de La Cozanne à la fin du mois.

La collaboration ne s'arrêtera pas au banquet car le maire bourguignon (en écharpe tricolore) fera partie du Comité d'honneur de la fête de lutte suisse qui se déroulera aux Bayards le 2 juin prochain.

Toujours courtoise, la municipalité française a promis d'offrir une coupe pour le pavillon des prix.

De même, dans le cortège des quatre saisons de la mi-été, un groupe de vigneron symbolisera certainement l'automne et ce qu'il a de plus agréable: les vendanges... (ct)

Campagne de sécurité à Neuchâtel L'affaire de chacun

La sécurité sur le chemin de l'école, c'est l'affaire de chacun, affirme la Chancellerie de la ville de Neuchâtel dans un communiqué où elle annonce une campagne de sécurité mise sur pied par la direction de police.

Dès le 22 avril et jusqu'au 4 mai, des affiches, une surveillance particulière par les services de police devront attirer l'attention des automobilistes sur la présence accrue d'enfants dans certains secteurs de la ville de Neuchâtel. En effet, le 22 avril, les enfants reprendront le chemin de l'école après les vacances pascales. Le but de cette campagne: protéger aujourd'hui ceux qui préparent l'avenir. (comm.-ao)

Jean Gerber, secrétaire FTMH à Fleurier

Le repos du guerrier syndiqué

«Pendant les quatre semaines de grève chez Dubied, j'ai dormi trois heures par nuit. Pas plus. Et plutôt moins. Jean Gerber, secrétaire syndical de la FTMH au Val-de-Travers prend sa retraite anticipée. Après dix ans de débat économique. Trois mille emplois en moins, mille ouvriers en grève, des faillites, des fermetures d'entreprises. Le guerrier est fatigué. Atteint dans sa santé. Ses coups de gueule, au Conseil général de Fleurier, vont nous manquer. Et son départ réjouir ses plus farouches adversaires. Ils pourront mijoter leur cuisine politique en toute quiétude.

Né en 1923 à Tramelan, Jean Gerber fait un apprentissage de mécanicien. Membre du parti socialiste, syndicaliste militant, il s'en va travailler à Genève et préside la commission ouvrière de son entreprise, les Ateliers des Charmilles, à la Châtelaine. Son activité lui vaut d'être nommé secrétaire du syndicat FTMH (Fédération des travailleurs de la métallurgie et de l'horlogerie) au Val-de-Travers en juin 1965:

— Un secrétaire syndical doit avoir passé par l'atelier. C'est la seule formation valable.

Il faut en effet bien connaître la mentalité ouvrière pour défendre les adhérents:

— Un ouvrier qui fait valoir ses droits finit par avoir raison. Mais il doit mettre en évidence ses qualités professionnelles plutôt que de jouer la carte du chantage. Dans le genre: si vous ne m'accordez pas d'augmentation, je claque la porte.

Et les patrons? Jean Gerber, défenseur de 1100 mécaniciens et horlogers pendant les belles années d'abondance les connaît bien.

— Certains ne m'ont pas toujours accueilli à bras ouverts; d'autres jouaient le jeu.

PATRONS IMPRÉVOYANTS

Mais tous ont été imprévoyants. Il en parle sans trop d'amertume:

— Ils n'ont pas senti le vent tourner. En 1968, l'un d'eux avait déclaré, au cours d'un débat public, qu'il était inutile d'implanter de nouvelles entreprises au Val-de-Travers.

Six ans plus tard, la crise économique lui a donné tort:

— On ne pouvait pas deviner qu'elle aurait une telle ampleur. Tout semblait aller si bien. Mais depuis 1965 que je suis dans cette région, la population et les emplois n'ont jamais cessé de diminuer.

NUITS BLANCHES

Jean Gerber a traversé l'une des plus importantes grèves du pays. En 1976, les mille ouvriers de Dubied-Couvet ont cessé le travail pendant quatre semaines. Dubied, c'était la fierté du Val-de-Travers. On imagine la tension dans la région. Et devant les portes:

— La police se tenait prête. Le conseiller d'Etat Carlos Grosjean a refusé de lui donner l'ordre d'intervenir.

Pendant un mois, ce ne furent que négociations, palabres, manifestations. Les grévistes finirent par rentrer dans le rang. Mais leur coup d'éclat n'a sans doute pas été vain:

— Une expertise financière permet de constater la mauvaise santé de Dubied.

Une entreprise qu'il ne fallait pas cri-

tiquer sous peine de passer pour un mauvais Vallonnier. Le choc de la grève a fait prendre conscience à chacun des difficultés.

A peine venait-il de fermer ce dossier. Et de prendre un peu de repos après tant de nuits blanches, que Jean Gerber dut affronter de nombreuses fermetures: Fleurier-Watch, Ebauches, Tornos, Burdet, Favre-Leuba, La Tricoterie. Des centaines d'emplois perdus au pied du Chapeau de Napoléon.

Si, début 1983, on ne donnait pas cher de la peau du village de Fleurier, aujourd'hui, l'espoir des jours meilleurs refléurit. Grâce à l'Etat et à ses services de la promotion économique:

— Ils ont bien travaillé. D'autant qu'il n'est pas facile d'implanter des entreprises au Val-de-Travers.

COUPS DE GUEULE

Conseiller communal par interim pendant deux ans, conseiller général de 1968 à 1985, député au Grand Conseil de 1969 à 1981, Jean Gerber et son parti socialiste ont failli renverser la majorité bourgeoise à Fleurier à l'occasion des communales de 1980:

— Ce ne fut pas le cas. Heureusement. Ils nous auraient fait porter le poids de la crise économique...

Au moment de se retirer, le syndicaliste ne regrette qu'une seule chose: l'apathie des élus fleurisans pendant les séances du législatif. Les débats ne sont pas assez ouverts.

Sans ses coups de gueule, ils seront encore plus mornes. Ses adversaires politiques pourront enfin mijoter leur petite cuisine en paix.

Le repos du guerrier syndiqué doit les réjouir...

JJC

Suite des informations
neuchâteloises

► 23

NAISSANCE

Daisy et Pierre
BOURQUIN-FLUCKIGER
et leur petite Cindy;
M. et Mme Bruno
FLUCKIGER-LEHMANN
ainsi que Bruno et Nadja

ont l'immense joie d'annoncer
la naissance de leur fils,
petit-fils et neveu

YANN

le 13 avril 1985

Clinique des Tilleuls - Bienne

Prêles et Cernier

10358



Jean Gerber. Derrière son bureau de la Maison du Peuple de Fleurier. (Impar-Charrère)



PLÂTRERIE-PEINTURE
PLAFONDS SUSPENDUS
SPÉCIALITÉS: CRÉPIS RUSTIQUES

Giovannini & Rööslì

Rue des Champs 11 - ☎ 039/26 58 56 - La Chaux-de-Fonds

MURFILL:

Une peinture pour façade **GARANTIE 10 ANS**

- Revêtement élastique (300% d'allongement)
- Perméable à la vapeur
- Étanche à l'eau
- Haute résistance aux pluies acides
- Idéal pour traitements des fissures

Devis sans engagement
Service technique à votre disposition

10018

L'annonce, reflet vivant du marché

FÉLICITATIONS:

Aux éclaireurs du groupe Saint-Hubert de La Chaux-de-Fonds, parvenus à remplir un wagon de vieux papier, en profitant largement de l'affichage effectué en début de semaine par les membres de «La Mouette». Félicitations encore à tous ces récupérateurs de papier, «protecteurs de l'environnement», dont le nombre suit une courbe ascendante curieusement parallèle à celle du prix du matériau récupéré.

91-32197

Le comité de «La Mouette»

LE LOCLE

Société anonyme des fabriques de chocolats et confiserie

J. KLAUS - LE LOCLE

Messieurs les actionnaires sont convoqués en

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Mardi 30 avril 1985 à 15 heures

à L'HÔTEL DES TROIS-ROIS, LE LOCLE, 1er étage

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal
2. Rapports du Conseil d'administration et des contrôleurs sur l'exercice 1984
3. Approbation des comptes, de la gestion et décharge au Conseil d'administration
4. Démission et élection d'administrateurs
5. Nominations statutaires
6. Divers.

Une seconde assemblée générale ordinaire aura lieu sitôt après la clôture de la première assemblée avec l'ordre du jour suivant:

1. Vente de la participation de Chocolat Klaus SA Morteau
2. Offre aux actionnaires d'acquérir une fraction de cette participation proportionnée au nombre de leurs actions suisses (6.25 actions françaises pour une action suisse)
3. Divers.

Le bilan, le compte de pertes et profits, ainsi que le rapport des contrôleurs sont à la disposition des actionnaires dès le 12 avril 1985 au siège de la société.

Les cartes d'admission à l'assemblée seront délivrées sur présentation des actions ou d'un récépissé de banque aux bureaux de la société, à ceux de la Banque Cantonale Neuchâteloise et de l'Union de Banques Suisses à La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 29 avril 1985 à 16 h.

Le Locle, le 11 avril 1985

Le Conseil d'administration

Pour tous vos travaux de carrosserie et peinture

La bonne adresse:
CARROSSERIE JACQUES FAVRE

Eroges 16, LE LOCLE,
☎ 039/31 13 63
Privé: 039/31 81 65

91-290

Je cherche
**appartement
1 ou 2
pièces**

à la campagne, sans confort, mais avec dégagement. Préférence district du Locle.

P. Enz
☎ 039/31 13 28
91-62135

Fabrique d'automatisation
cherche pour entrée immédiate
ou date à convenir

électronicien

pouvant travailler sur machine programmable.

mécanicien de précision

avec expérience pour l'adaptation de vibreurs.

Prendre contact par téléphone ou écrire à:
Vibreurs Applications SA,
6, rue Georges-Favre, 2400 Le Locle,
☎ 039/31 66 66. 91-32110

Publicité intensive, publicité par annonces

A vendre aux
Ponts-de-Martel
magnifique appartement
4 pièces

balcon, tout confort, jardin, dépendances.
Très belle situation.
Prix avantageux.
☎ 039/37 14 07 91-62133

Cause cessation du dépôt d'échelles à Fioleten, nous vendons la totalité de notre stock
Echelles au coulissantes 2 plans favorite selon DIN-TUV et d'une sécurité éprouvée.
10 m ancien prix Fr. 448.-
maintenant Fr. 298.-
Vente autorisée du 18.3. au 18.6.85
Livraison franco domicile
Interfil Fioleten,
réception des commandes:
tel. 039/28 53 90



À VENDRE
**pensées,
myosotis,
pâquerettes**

Fr. 1.- la pièce.
**pommiers
basses-tiges**
S'adresser à l'École cantonale d'agriculture, 2053 Cernier.
☎ 038/53 21 12 (heures de bureau). 10079

Le Groupe



vous invite à son exposition du 18 au 28 avril 1985

au **Cellier de Marianne**

Vernissage: **jeudi 18 avril dès 18 heures**

Heures d'ouvertures: **les jeudis de 18 h à 21 h
les vendredis de 16 h à 21 h
les samedis de 16 h à 21 h
les dimanches de 11 h à 19 h** 91-32

160.-

240.-



Blouson en daim perforé, doublé, 2 poches. Beige, cognac, noir. Tailles 36-44 **240.-**
Jupe en daim assortie, doublée, 2 poches latérales. Tailles 36-44 **160.-**



44-800



Seul le
prêt Procrédit
est un
Procrédit

Toutes les 2 minutes
quelqu'un bénéficie d'un «Procrédit»

vous aussi
vous pouvez bénéficier d'un «Procrédit»

rapide
simple
discret

Veuillez me verser Fr.
 Je rembourserai par mois Fr.
 Nom
 Prénom
 Rue No.
 NP/localité
 à adresser dès aujourd'hui à:
Banque Procrédit
 2301 La Chaux-de-Fonds, 81 M4
 Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-23 16 12

JURA BERNOIS

la voix
d'une région

Claudine Houriet expose à Courtelary Pas d'heures pour les artistes !

Rue des Deutes 19, à Tramelan, entre quatre et cinq heures du matin. Une femme de 40 ans surprend l'aube, «cette promesse du jour». Pour elle, la journée sera longue, oui, mais combien trop courte. Car cette femme, Claudine Houriet, est mère de trois enfants, enseignante à temps réduit, artiste peintre, écrivain et dévoreuse de culture. Jusqu'au 3 mai prochain, quelque 65 gouaches et dessins de sa main peuvent être vus à la Préfecture de Courtelary.

Claudine Houriet, c'est d'abord un visage à la beauté classique, entouré de cheveux sombres, plus sombres encore que le regard. C'est aussi la fille d'un ancien député socialiste de Tramelan, Marc Haegeli, aujourd'hui disparu. Mais c'est surtout une femme qui, au nom de la création, presse les heures du jour jusqu'à la dernière goutte. Pour dessiner, pour peindre, pour écrire, elle se lève tous les matins entre quatre et cinq heures. Une habitude prise comme jeune fille déjà. Lève-tôt, Claudine Houriet, oui, mais pas couche-tôt pour autant. Car elle adore lire, aller au théâtre, visiter des expositions. Clé d'une telle énergie? Elle sourit. Parle de son harmonie familiale, des amis fidèles et de sa bonne santé. Claudine Houriet, elle vous le dira, est satisfaite de sa vie.

L'amour du dessin, de la peinture, la jeune femme l'a toujours connu. «Enfant, j'écrivais de petites histoires que j'illustrais moi-même», explique-t-elle. Plus tard, elle a suivi les cours de l'Ecole normale de Delémont, puis pendant six ans ceux de l'Ecole d'arts de La Chaux-de-Fonds. Cette dernière époque a laissé de profondes traces en elle. Lucien Schwob était passé par là, lui qui conseillait à ses élèves de se garder des modes, d'aller à l'essentiel et de n'obéir qu'à une exigence intérieure. D'autres influences ont aussi eu leur importance: celle d'Hodler, par exemple. Et plus tard, quand la jeune femme a cessé de s'exprimer comme paysagiste, elle dit avoir été marquée par l'œuvre de Coghuf et par celle de Lermite. L'abstraction est venue tout naturellement. Et aujourd'hui, à Courtelary, les visiteurs pourront suivre, au fil des tableaux, l'œuvre de ces dix dernières années. Cette rétrospective montre une démarche qui vise de plus en

plus à la simplification. Aux grandes formes du début, aux couleurs qui s'opposent ou s'harmonisent, ont succédé des traits cassés. «Les formes pleines m'emprisonnaient, j'ai voulu domestiquer l'espace, exprimer mon rythme intérieur, ma musicalité», commente Claudine Houriet.

L'AMOUR DU FEUILLU

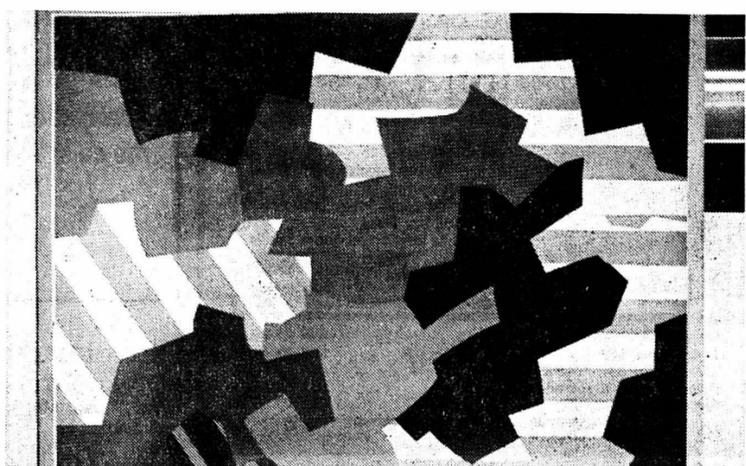
Pas de violence dans les gouaches de l'artiste de Tramelan, des variations sur un même thème, pourrait-on dire. Pas de folie, non plus. Plutôt un sens de l'équilibre, de l'harmonie, de l'esthétique. Même obsession de dire et de répéter toujours la même chose, mais en la présentant sous un angle neuf, dans les dessins, tous des dessins d'arbres, de feuillus. «Le sapin est un arbre triste», explique-t-elle. Et d'évoquer son amour de la nature, des arbres, des feuillus surtout.

La démarche de l'écriture est parallèle à celle de la peinture. Mais l'abstraction qui s'est imposée dans les œuvres picturales est encore absente de l'œuvre littéraire. Claudine Houriet écrit après avoir été habitée par ses personnages des heures durant. Elle a dans ses tiroirs des poèmes, des nouvelles et deux romans. «Pendant longtemps, je n'ai écrit que pour moi. Depuis deux ou trois ans, j'ai besoin d'un public», dit-elle. L'une de ses nouvelles sera publiée dans un des prochains numéros d'«Intervalles» alors qu'une autre paraîtra dans un ouvrage édité par l'atelier d'écriture de Saignelégier. Entre peinture et écriture, ne demandez pas à Claudine Houriet de choisir, elle vous dira qu'un art alimente l'autre et que les journées sont bien assez longues pour se permettre ces deux bonheurs.

Cécile DIEZI

● L'exposition de Courtelary est ouverte du lundi au vendredi de 8 à 12 h. et de 14 à 16 h. 30 ainsi que le samedi, de 14 à 17 h. Ouvert le dimanche également.

Suite des informations
du Jura bernois ► 23



Autos équipées de catalyseur Encouragements du canton

Dans le canton de Berne, les véhicules équipés d'un catalyseur réglé vont être exonérés de la taxe pour les véhicules routiers pendant trois ans. Pendant cette même période, les véhicules équipés d'un catalyseur non réglé bénéficieront d'un abattement fiscal de 25 pour cent. Conformément à la modification du décret sur l'imposition des véhicules routiers, que le Conseil-exécutif va soumettre au Parlement cantonal, la réduction de la taxe a un effet rétroactif au 1er janvier 1985; elle s'appliquera jusqu'au moment où une majorité de véhicules équipés de catalyseurs réglés pourront être mis en circulation mais au plus tard jusqu'au 31 décembre 1987.

Les véhicules équipés d'un catalyseur réglé (catalyseur à trois voies avec sonde à oxygène) doivent correspondre aux normes 83 en vigueur aux Etats-Unis. Quant aux catalyseurs non réglés (catalyseurs par oxydation, catalyseurs à trois voies sans sonde à oxygène, minicatalyseurs), ce sont des appareils posés sur des véhicules transformés à cet effet. Le Conseil-exécutif envisage aussi une exonération partielle ou totale de la taxe pour d'autres types de véhicules produisant peu de gaz polluants.

Aux termes du décret modifié sur l'imposition des véhicules routiers, la taxe normale continuera à s'élever à 270 francs pour les 1000 premiers kilos. Pour chaque tranche supplé-

mentaire de 1000 kilos, elle se réduira désormais de 14 pour cent du montant précédent (depuis le 1er janvier 1984, elle se réduisait de 12 pour cent). Il en résultera un manque à gagner fiscal d'environ 2,5 millions de francs par an tandis que le manque à gagner résultant de la libération fiscale et de l'abattement fiscal, qui est difficile à évaluer, devrait dépasser 20 millions de francs répartis sur les trois ans. Les modifications de décret proposées découlent de trois interventions parlementaires déposées au Grand Conseil. Ce dernier devra désigner lors de sa prochaine session de mai une commission chargée de préavisier le projet de révision du décret. (oid)

cela va se passer

Miserez à Courtelary

Pierre Miserez présentera son nouveau spectacle «Trop tard» le vendredi 19 avril 20 h. 30 à la halle de gymnastique de Courtelary. On retrouve dans «Trop tard» Pierre Miserez seul en scène, sous les traits de son personnage Beuchat, déjà rencontré dans les délires comiques de son précédent spectacle «One man seul». Mais Beuchat a changé, il est notamment devenu milliardaire. Un spectacle organisé par le Centre de culture et de loisirs de Saint-Imier, au cours duquel on apprendra qu'il est plus facile de parler de Beuchat que de s'en débarrasser. (cd)

CANTON DU JURA

la voix
d'une région

Bureau de la Condition féminine (BCF) Ouverture du Centre de documentation

Depuis sa création, le Bureau de la Condition féminine (BCF) a accumulé de la documentation comme propre outil de travail ou comme moyen d'enseignement. Une collecte méticuleuse qui permet de rassembler un grand nombre de données sur les femmes jurassiennes, suisses et étrangères. En tout, le BCF dispose de 600 documents, d'une trentaine de revues, de dossiers établis à partir de coupures de presse. Pour répondre à une demande, le BCF a décidé d'ouvrir au public son centre de documentation.

La documentation du BCF est sélectionnée à partir des supports d'information tels que les journaux et périodiques, livres, thèses, rapports. Il faut ajouter une trentaine de revues et périodiques féminins et féministes. Toute la documentation est répertoriée en dix chapitres: droit; histoire-femmes en lutte; éducation-formation; économie; famille; santé-sexualité; politique; sexisme-violence; culture-sport-armée; qualité de vie-divers. La bibliothèque comprend plus de 600 livres. Les revues proviennent de Suisse (20), de France (10), de Belgique, du Québec.

Ainsi que l'a expliqué hier Marie-Joséphine Lachat, responsable du BCF, le Centre de documentation du BCF a été totalement réorganisé, grâce notamment à l'aide de chômeurs. Guite Aubry en est la documentaliste.

Un service de prêt est mis sur pied, mais restera modeste. Certains ouvrages ne pourront pas être prêtés mais uniquement consultés dans les locaux du BCF. Quant à la constitution de dossiers, les intéressés devront s'en occuper eux-mêmes, le BCF n'ayant pas les possibilités d'assumer un tel service. Pour tous ceux que cela intéresse, le Centre de documentation est ouvert pendant les permanences du BCF et toute consultation de documents peut se faire sur rendez-vous.

(pve)

Assurances immobilières pour l'année 1984 Incendies: triste record!

L'année 1984 a été marquée par un grand nombre de sinistres, dont le montant total des dommages se monte à 6,2 millions de francs. Le montant des dommages dus au feu, 5,5 millions de francs, est le plus lourd que l'Assurance immobilière ait enregistré depuis 1979. C'est ce qui ressort du rapport annuel de l'Assurance immobilière du canton du Jura.

Pierre Paupe, directeur, a commenté le rapport de l'Assurance immobilière pour 1984.

L'indice d'assurance a passé de 140 à 150 le premier janvier 1984, en raison du renchérissement intervenu dans la construction au cours des années 1982 et 1983. Ce changement a provoqué une augmentation de 7,14% des sommes assurées. En chiffres absolus, le capital assuré a passé de 8 milliards 634 millions à 9 milliards 661 millions de francs. Cette augmentation est due pour 600 millions de francs à l'augmentation de l'indice d'assurance et pour quelque 400 millions de francs à des nouvelles constructions et révisions de bâtiments non assurés à neuf. Quant au nombre de bâtiments assurés, il a passé de 27.383 à 27.606 bâtiments. Si l'on tient compte des bâtiments radiés de l'assurance, le nombre de nouveaux bâtiments assurés en 1984 est de 352.

Taux de primes: ils n'ont pas changé. Quant au montant des primes perçues, il a été de 9,9 millions de francs en 1984, soit une augmentation de 937.000 francs, provoquée essentiellement par l'augmentation du capital assuré.

RÉSERVES

Malgré un cours peu favorable des dommages, les comptes de l'Assurance immobilière bouclent par un excédent de produits de 325.258 francs, après le versement de 1,92 million de francs au divers fonds de réserve (dont 900.000 francs au fonds de réserve ordinaire).

Le fonds de réserve légal atteint le montant de 14,8 millions de francs au bilan de l'année 1984. Par rapport à

1983, il a subi une augmentation de 1,9 million de francs.

La réserve actuelle de l'Assurance immobilière du Jura représente 2 pour mille du capital assuré, ce qui correspond aux réserves moyennes des grands cantons suisses. Par rapport aux réserves des petits cantons, l'Assurance immobilière devra encore alimenter son fonds de réserve, jusqu'au moment où il atteindra trois fois et demi le montant des primes annuelles, ce qui correspond exactement à 3,5 pour mille du capital assuré, la moyenne des primes étant de 1,03 pour mille.

DOMMAGES DUS AU FEU

Au cours de 1984, l'Assurance immobilière a enregistré 386 sinistres dus au feu dont 133 dus à la foudre. Le montant des dommages s'élève à 5,5 millions de francs. Une fois de plus, on constate que les grands sinistres constituent l'essentiel des charges, puisque les 30 sinistres de plus de 20.000 francs représentent le 90% environ de l'ensemble des dommages dus au feu. Les ruraux représentent à eux seuls le 48% des dommages. Si le nombre de sinistres est moins important qu'en 1983, les dégâts sont plus élevés. Pierre Paupe n'a pas manqué de souligner le trop grand nombre d'imprudences et de négligences. Le nombre de sinistres dus au feu dans le canton Jura est d'une fois et demie plus importante que la moyenne suisse. Si la structure du patrimoine bâti, à caractère rural notamment, explique partiellement ce cours défavorable, il n'explique pas tout. Aussi, l'Assurance immobilière va intensifier les campagnes de prévention. Car,

encore et toujours, des agriculteurs ne surveillent pas leur tas de foin (deux sinistres dus à cette cause en 1984), des friteuses sont laissées sans surveillance. Reste aussi le fait qu'en 1984, trois incendies ont des causes criminelles et, plusieurs autres incendies présentent de fortes présomptions d'être d'origine criminelle.

Les dégâts dus aux éléments ont été nettement moins importants en 1984. Les tempêtes de vent des mois de février et de novembre sont en fait responsables de la presque totalité des dégâts.

Dégâts qui se sont élevés à 700.000 francs pour 543 sinistres. En 1983, année noire, l'Assurance immobilière avait enregistré 1300 sinistres représentant 2 millions de francs de dommages.

Enfin, retenons que l'Assurance immobilière a terminé la révision générale des bâtiments et ce au niveau des trois districts, à l'exception d'une partie de Delémont. P. Ve.

Banque Cantonale du Jura Emission publique de 20.000 actions

Comme nous l'avions annoncé dans notre édition du 14 mars dernier, la Banque Cantonale du Jura (BCJ) a décidé de mettre, à long terme, 49 pour cent de ses actions au porteur dans le public. Un premier volet de 20.000 actions d'une valeur nominale de 250 francs chacune va ainsi être mis en vente dès le 2 mai prochain, six ans jour pour jour après l'ouverture des guichets de la BCJ. Le prix des actions sera fixé à la même date, la cotation des titres aux bourses suisses ayant été requise pour la fin mai.

Comme l'a précisé mardi à Zurich M. Gilbert Jobin, directeur général, le prix d'émission des actions devrait être sensiblement plus élevé que la valeur nominale de 250 francs, en raison du niveau relativement élevé des réserves détenues par la banque. Totalisant 21 millions de francs, la réserve générale de la BCJ atteint en effet 52,5 pour cent du capital-actions, contre 49,1 pour cent en moyenne pour l'ensemble des banques cantonales. Du succès de cette première émission, ainsi que de l'équilibre financier du canton du Jura, dépendront par ailleurs les conditions et les échéances des futures émissions.

(ats-imp)

cela va se passer

Médaille d'or de la chanson à Saignelégier

Amateurs de la chanson ! Il ne vous reste plus que quelques jours pour vous inscrire au traditionnel concours de la 18e Médaille d'or de la chanson, qui se déroulera le 20 avril 1985, à 20 h. 30, à la Halle-Cantine de Saignelégier.

Ecrivez ou téléphonez à Philippe Noirat, Rangiers 35, 2726 Saignelégier, tél. (039) 51 12 16.

Ce concours est ouvert à tous les chanteurs amateurs, l'inscription est gratuite et de beaux prix récompenseront les concurrents. (comm.)

Fust Le spécialiste de votre ménage avec garantie des prix les plus bas

Séchoir à linge Novamatic Z910

Séchoir à condensation (4,5kg), maniement simple, tambour et cuve en acier inoxydable

698.- Location 39.-/ms. Livraison incluse.

- Rabais important à l'emporter
- Appareils d'exposition avec un rabais super
- La meilleure reprise pour votre ancien appareil
- Garantie allant jusqu'à 10 ans
- Service par Fust
- Durée de location minimum 3 mois

20000 appareils électroménagers de toutes les marques en stock

CHAUX-DE-FONDS, Jumbo 039 26 68 65
 Yverdon, Centre 038 33 48 48
 Yverdon, Rue de la Plaine 9 024 21 86 15
 Brügg, Carrefour Hypermarkt 032 53 54 74
 Bienne, Rue Centrale 36 032 22 85 25

APPAREILS ELECTROMENAGERS CUISINES + SALLES DE BAINS

Agencia Consolare d'Italia La Chaux-de-Fonds

AVVISO AI CONNAZIONALI

Si avvertono tutti i connazionali, residenti in questa circoscrizione, che il foglio di concessione I.R.E. valido per l'acquisto di biglietti ferroviari per lo sconto del 50/100 - una volta all'anno - deve essere ritirato presso questa agenzia consolare, rue du Parc 43.

Gli interessati, quindi, ottenuto il foglio di concessione I.R.E. potranno direttamente recarsi alla stazione o presso qualsiasi agenzia turistica per l'acquisto del biglietto e riservazione posti.

La Chaux-de-Fonds, 17 avril 1985 (L'Agente Consolare d'Italia) D. PICCHIAMI

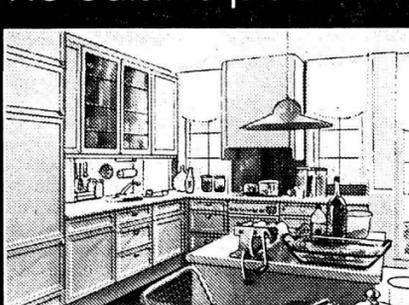
Facetec SA

ISOLATIONS ET REVÊTEMENTS DE FAÇADES

Facetec SA
 Rue du Locle 9, 2301 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/26 01 61

poggenpohl

Une cuisine pour la vie



Ouverture de notre nouvelle EXPOSITION

jeudi 18 et vendredi 19 avril de 14 h à 21 h 30
 samedi 20 avril de 10 h à 16 h
 jeudi 25 et vendredi 26 avril de 14 h à 21 h 30
 samedi 27 avril de 10 h à 16 h

OU SUR RENDEZ-VOUS

Nous réalisons également les agencements:
 - de salles de bains
 - de cabinets médicaux et dentaires

Poggenpohl chez:
ZAHNO
 2740 Moutier Rue Centrale 62
 ☎ 032/93 31 25 ou 032/93 10 30

Association pour la défense des chômeurs

Assemblée générale

Vendredi 19 avril 1985 à 20 heures
Maison du Peuple,
 1er étage, La Chaux-de-Fonds

Nouvelle adresse de l'
Association pour la défense des chômeurs
 rue de la Ronde 21, 1er étage

Permanence: mardi et mercredi, après midi, ☎ 039/28 40 22, La Chaux-de-Fonds.

Resp. J. Scalaria 10006

Solution du mot croisé

HORIZONTALEMENT. - 1. Tourte; Bar. 2. Adroite; Ra. 3. Nièvre; Ici. 4. Gémeaux; Hé. 5. Oui; Sligo. 6. Sensément. 7. Se; Ente. 8. Ci; Anées. 9. Myosotis. 10. Esse; Hêtre.

VERTICALEMENT. - 1. Tango; Sème. 2. Odieuse; Ys. 3. Urémie; Cos. 4. Rove; Ise. 5. Tirasse. 6. Eteule; Ath. 7. Ximénie. 8. Genest. 9. Archonte. 10. Raie; Teste.

Natural s'occupe de tous vos voyages efficacement!

F.W. KLEIN SA

Réparation de machines à coudre

de toutes marques prise à domicile gratuite
 Centre de service après-vente pour machines à coudre
 F. W. Klein SA, Centre à coudre Singer
 Place du Marché, La Chaux-de-Fonds, 039/28 79 60.

Natural SA
 L.-Robert 51
 2301
 La Chaux-de-Fonds
 ☎ 039/23 94 24
 28-1012

Publicité intensive
 publicité par annonces

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE CADRE COMMERCIAL

connaissances de l'horlogerie, achats - ventes en Food-non-Food, cherche changement de situation.

Ecrire sous chiffre GL 9651 au bureau de L'Impartial.

EMPLOYÉE DE BUREAU

cherche changement de situation. 4 années d'expérience. Etudie toutes propositions.

Ecrire sous chiffre 91-1195 ASSA, Annonces Suisses SA, 31, Av. Léopold-Robert, 2300 La Chaux-de-Fonds.

JEUNE HOMME

23 ans, cherche emploi comme livreur, permis de conduire B.

☎ 032/91 97 97. 93-57806

AIDE-COMPTABLE

avec responsabilités, cherche changement de situation pour août 1985.

Faire offres sous chiffre JA 10062 au bureau de L'Impartial.

EMPLOYÉE DE BUREAU

Après quelques années d'interruption de travail, je cherche place, 10 ans d'expérience pratique, sténodactylo, aide-comptable, vente. Autre proposition serait examinée (hôpital, magasin, etc.)

Libre tout de suite.
 Ecrire sous chiffre 11141 à Publicitas, 2720 Tramelan.

EMPLOYÉE DE COMMERCE

avec CFC, 8 ans de pratique, cherche travail à domicile.

☎ 039/26 66 50. 10007

JEUNE FEMME

cherche place de sommelière pour le vendredi soir. Libre à partir de 18 h.

Faire offres sous chiffre LB 10063 au bureau de L'Impartial.

COUTURIÈRE EXPÉRIMENTÉE

cherche travail 2 à 3 matins par semaine. Travail à domicile accepté.

☎ 039/26 80 95 10060

EMPLOYÉE DE BUREAU

aimant les chiffres, cherche emploi pour divers travaux. Horaire complet ou réduit. Entrée tout de suite ou date à convenir.

Faire offres sous chiffre DB 10058 au bureau de L'Impartial.

AVIS MORTUAIRES

Madame Gisèle Pasche-Cordier, à Genève;
 Madame Anne-Marie Jacot-Cordier, à Neuchâtel:
 Monsieur et Madame Denis Jacot et leur fils, à Neuchâtel,
 Mademoiselle Maud Jacot, à Neuchâtel;
 Madame et Monsieur Jean Wellauer-Cordier et leurs enfants Christine et Thierry;
 Madame et Monsieur Clément Dick, à Fontainemelon,
 ainsi que les familles parentes et alliées ont le grand chagrin de faire part du décès de

Monsieur
Roger CORDIER

leur cher papa, beau-papa, grand-papa, arrière-grand-papa, beau-frère, cousin, neveu, parent et ami enlevé à leur tendre affection lundi dans sa 76e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 avril 1985.
 L'INCINÉRATION AURA LIEU MERCREDI 17 AVRIL.
 Cérémonie au Centre funéraire à 14 heures.
 Le corps repose au pavillon du cimetière.
 Domicile de la famille: Mme et M. Jean Wellauer-Cordier, Rue du Crêt 1.

IL NE SERA PAS ENVOYÉ DE LETTRE DE FAIRE-PART, LE PRÉSENT AVIS EN TENANT LIEU. 225605

L'AMICALE DES CONTEMPORAINS DE 1903

a le pénible devoir d'annoncer le décès de

Monsieur Marcel VUILLEUMIER

duquel elle gardera le meilleur des souvenirs.

Rendez-vous des membres mercredi 17 avril à 11 heures au Centre funéraire. 10173

LE FOOTBALL-CLUB LE LOCLE

a la douleur de faire part du décès de

Monsieur Antoine CATTIN

ancien joueur et capitaine de sa première équipe. Il gardera de lui le meilleur des souvenirs.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille. 10331

Réception des avis mortuaires: jusqu'à 22 heures

En cas de décès
RENÉ + J.-FRANÇOIS GUNTERT
 Chasseral 79
 Téléphone jour et nuit 039/28 38 33

REMERCIEMENTS

Les présences
 Les messages
 Les fleurs
 Les dons

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre chère épouse, maman, grand-maman et parente,

MADAME CÉCILE CALAME-MOOR

Merci de votre amitié.
 Merci de nous avoir réconfortés.
MONSIEUR JEAN-LOUIS CALAME
 SES ENFANTS ET PETITS-ENFANTS, ET FAMILLE 9506

Les présences
 Les messages
 Les fleurs

Autant de témoignages qui nous ont touchés pendant ces jours de pénible séparation, lors du décès de notre cher époux, papa, grand-papa et parent

MONSIEUR GOTTFRIED MEYER

Merci de votre amitié.
 Merci de nous avoir réconfortés.
MADAME MARIE MEYER-BAUER
 SES ENFANTS, PETITS-ENFANTS ET FAMILLE 275381

Très touchée par les témoignages de sympathie reçus lors de son grand deuil, la famille de

MONSIEUR WILLY MALCOTTI

remercie toutes les personnes qui ont pris part à son épreuve. Elle les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

LA CHAUX-DE-FONDS, avril 1985. 10160

VILLERET

Dans l'impossibilité de répondre à chacun personnellement et très touchée des témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du départ de notre chère maman, la famille de

MADAME YVONNE INDERMAUR

remercie de tout cœur toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, par leur présence, leur message, leur envoi de fleurs ou leur don. 10187

CANTON DE NEUCHÂTEL

la voix
d'une région

Conseil général de Savagnier Le président de commune a démissionné

Conseiller communal depuis 17 ans, président de commune en charge, homme dévoué, calme et pondéré, le libéral René Fallet a donné sa démission hier soir pour des raisons familiales des plus honorables. Une démission qui a du reste été accueillie avec beaucoup de regrets par l'ensemble des conseillers généraux réunis en séance au collège.

Plus ou moins attendue, cette démission n'a pas empêché le législatif de Savagnier d'expédier le menu du jour avec détermination. Ainsi les comptes 1984, déficitaires d'un peu plus de 19.200 francs ont été acceptés à l'unanimité après que l'on aie prélevé la part de ce déficit sur l'attribution de la réserve forestière de l'an passé, une réserve largement au-des-

sus de la moyenne cantonale. Les comptes du téléseu ont été également acceptés avec la même unanimité.

Deux demandes de crédits ont aussi trouvé grâce aux yeux du Conseil général: la première de 6600 francs permettra de refaire le haut de la citerne à eau des Savagnières et la seconde de 9800 francs autorisera le maintien de la troisième classe primaire au village.

Quelques conseillers n'étaient guère convaincus de la nécessité de conserver trois classes au lieu de deux, ce à quoi il leur a été répondu que l'augmentation, même ponctuelle, du nombre d'élèves en 1985 justifiait cette dépense car elle permettra d'englober sans frais supplémentaires l'offre du soutien pédagogique et des conditions d'enseignement sans doute mieux équilibrées.

Le Conseil général s'est également donné un nouveau bureau qui sera dorénavant présidé par M. François Matthey, assisté de Mme Dominique Bucher, vice-présidente et de M. J.-L. Schupbach, secrétaire. La commission du budget et des comptes et les questeurs ont ensuite été désignés.

M. René Fallet, en fin de séance, s'est adressé à la dizaine de nouveaux citoyens qui avait répondu à l'invitation du Conseil communal à l'occasion de leur majorité civique. Ils les a encouragés à s'informer et à exercer leurs droits et devoirs civiques tout en leur souhaitant une pleine réussite dans leur avenir professionnel et personnel. M. Fallet a alors remis à chacun d'entre eux une plaquette souvenir sur le village de Savagnier, dernier acte public du président de commune désormais sortant, qui est ainsi allé à la génération montante.

M. S.

CHÉZARD-SAINT-MARTIN

Ça chauffait dur à la soirée disco

La jeunesse du vallon s'était donné rendez-vous samedi soir au collège de Chézard-Saint-Martin où se déroulait une soirée disco.

Animée par le groupe «Disco-Vibration» du Val-de-Ruz, cette soirée a connu un beau succès puisque près de 300 jeunes et moins jeunes remplissaient la salle de gymnastique.

Cette discothèque mobile est maintenant bien connue dans la région. Elle a fait «vibrer» sous un nouveau jeu de lumières et une sonorisation irréprochable tous les adeptes de rythme et d'ambiance.

Grâce à la collaboration de certaines communes, ce groupe pourra continuer d'organiser des soirées dont le but est d'offrir des divertissements sains près de chez nous et à notre jeunesse. Le prochain rendez-vous est déjà pris au collège de Dombresson pour le samedi 27 avril.

(ha)

Journée de la forêt à Chézard-Saint-Martin Pour ceux qui aiment le bois...

Sous l'égide, entre autres, de la FAO s'est déroulée en mars dernier une journée mondiale de la forêt avec des effets et des répercussions qui ont été fort diversement appréciés dans toute la Suisse, les problèmes évoqués n'étant pas ressentis aussi pesamment par tous. A l'échelon local, au Val-de-Ruz plus particulièrement, quelques habitants de Chézard-Saint-Martin intéressés et motivés par les problèmes qui touchent la forêt mais aussi les techniques d'exploitation et de commercialisation des bois ont pris l'initiative d'organiser une journée entière consacrée au thème de la forêt.

Cette journée se déroulera samedi prochain 20 avril de 8 h. 30 à 18 heures sur la place du Boveret à Chézard. Les organisateurs ont voulu proposer un panorama du «travail» de la forêt avec des démonstrations diverses dans des abattages et ébranchages réalisés selon les techniques des années cinquante, avec l'utilisation de la scie passe-partout et de la hache, à celles d'aujourd'hui fortement mécanisées recourant essentiel-

lement à la tronçonneuse. D'autres chantiers montreront comment on élague «sur pied» un arbre avant de l'abattre ou encore comment l'on charge des grumes sur un camion équipé à cet effet.

Des diverses animations qui agrémenteront encore cette journée qui fleurera bon le sapin, on relèvera un stand consacré à la chasse et à la pêche ainsi que des informations sur l'utilisation des différentes essences de grumes du produit brut au produit fini.

Cette journée instructive sera aussi l'occasion de s'informer sur le bostryche ou le dépérissement des forêts au moyen d'exposés qui seront l'œuvre de spécialistes en la matière ouverts à toutes les questions. Et puis, afin de joindre l'agréable à l'utile, les visiteurs et participants à cette journée pas comme les autres auront la possibilité de se restaurer sur place et pourront même se divertir dans des stands réservés à cet usage.

A relever que cette journée aura lieu par n'importe quel temps...

M. S.

Concert de «L'Ouvrière» à Fontainemelon

C'est à la Salle de spectacles de Fontainemelon que la fanfare du village L'Ouvrière, proposera son concert annuel à 20 h. 30 sous la direction de M. Jacques Blandenier, samedi 20 avril.

En deuxième partie la société a fait appel au groupe vocal de la Chorale de la Jeunesse rurale neuchâteloise. La soirée se terminera par un bal conduit par l'orchestre «The Rebels». (Imp)

La «Chanson sylvanienne» en concert

La «Chanson sylvanienne» de Savagnier donnera son concert samedi 20 avril, à 20 h. 15, à la salle de gymnastique avec au programme des chansons de son nouveau répertoire. Le Groupe théâtral de Colombier, La Colombière, présentera en seconde partie sa pièce en trois actes De Doux Dingues, une comédie irrésistible. Cette soirée se terminera par un bal conduit par «The Jackson». (Imp)



Foire d'antiquité et de la brocante à Neuchâtel

Pour la huitième fois consécutive, la traditionnelle foire d'antiquité et de brocante de Neuchâtel ouvrira ses portes les 19, 20 et 21 avril prochain dans la grande salle d'exposition de Panespo à Neuchâtel.

Plus de 60 marchands professionnels offriront au promeneur, rêveur ou collectionneur, un riche marché d'objets anciens tels que meubles gravures, armes anciennes, tableaux, montres, bronzes, bijoux, bibelots, etc., etc.

Durant ces trois jours, amateurs et collectionneurs pourront donner libre cours à leur passion. Antiquaires et brocanteurs aménageront tout spécialement leur stand pour cette manifestation, devenue une tradition printanière à Neuchâtel.

JURA BERNOIS

Assises de l'Automobile-Club de Tramelan

1984: l'année noire des automobilistes



La fidélité des membres fut à l'honneur à l'occasion de cette assemblée: pour 25 et 40 ans de sociétariat de MM. Marc Nicolet, Dr Alfred Haemmig, Ernest Marthaler (40 ans), Bernard Jacot, Jean-Maurice Nicolet (25 ans) et le président Ernest Broglin (de gauche à droite).

Réunis dernièrement en assemblée générale, les membres du groupe Tramelan de l'ACS ont pu faire le bilan du dernier exercice, lequel a été marqué par des satisfactions sur le côté sportif du groupe mais aussi sur de nombreuses déceptions en ce qui concerne les libertés de l'automobiliste qui deviennent de plus en plus restreintes. La fidélité de plusieurs membres a pu être mise à l'honneur alors que le comité était reconduit pour une nouvelle période dans son ensemble.

Présidée par M. Ernest Broglin, cette assemblée était honorée de la présence de Me Michel Béguelin, vice-président de la section Seeland-Jura, Aurèle Noirjean, député, et Marcel Weber conseiller municipal. Une cinquantaine de membres prenait part à ces délibérations, durant lesquelles furent acceptés le procès-verbal, rédigé par Gérard Choffat, et les comptes qui bouclent favorablement, présentés par André Jeandupeux.

L'effectif du groupe est en augmentation d'une dizaine de membres et compte aujourd'hui 346 unités. Les mutations ont été les suivantes: 28 admissions, 2 arrivées d'autres sections; 10 démissions, 1 départ, 5 décès et 4 radiations.

Les rapports: M. Ernest Broglin, après avoir honoré la mémoire des membres disparus, donna connaissance de son rapport présidentiel. Le président rappela l'activité de l'ACS, soit la présence à la Foire de Tramelan où plus de 500 signatures furent récoltées pour l'initiative 100-130 km, le contrôle technique gratuit pour les membres, les sorties avec les enfants des petites familles et les pensionnaires du home, la remise de sautoirs fluorescents aux enfants des écoles enfantines, de nombreuses interventions auprès des autorités et surtout la participation de l'ACS à l'organisation du Rallye international de Court.

Le président s'est aussi livré à quelques réflexions sur le plan suisse, puisque l'année 1984 peut être taxée de noire pour les automobilistes. On ne réussira pas à résoudre les problèmes de circulation uniquement par des lois et des règlements, mais bien par l'éducation des citoyens, par l'apprentissage du savoir-vivre et la création d'un état d'esprit amenant les gens à se comporter raisonnablement et avec bon sens. Il est inquié-

tant de savoir que les autorités fédérales ne tiendront pas compte de l'initiative «pro-vitesses». Sans revenir sur les autres contraintes telles que vignette, taxe sur les poids lourds, le président invita les membres à resserrer les coudes et faire confiance aux dirigeants.

Puis l'on entendit M. François Bourquin, vice-président, parler au nom de la commission sportive qui a eu une belle activité et dont le but principal est aussi de participer à l'organisation du Rallye international de Court, qui voit toujours une participation plus importante de concurrents et de visiteurs.

Récompenses: Plusieurs sociétaires furent mis au bénéfice d'une attention pour 25 et 40 ans de sociétariat. Ce sont: pour 25 ans: MM. Raoul Feuz, Bernard

Rapport sur l'économie neuchâteloise Bel essor

La Chambre neuchâteloise du commerce et de l'industrie vient de publier son rapport sur l'économie neuchâteloise de 1984. Nous en avons déjà parlé dans notre édition du 14 février dernier, mais rappelons que la Chambre annonce timidement les premiers signes de reprise.

Encore hésitante au début de l'année, la conjoncture neuchâteloise s'est, au fil des mois, raffermie sous l'effet d'une demande de plus en plus vigoureuse en provenance de nos partenaires commerciaux de l'OCDE notamment de ceux d'outre-mer. (comm-imp)

Décès

COFFRANE

Mme Olivia Richard, 1899.

COLOMBIER

Mme Cécile Stucki, 1900.

CERNIER

Mme Marie Hänni, 1894.

Jacot, Jean-Maurice Nicolet, Pierre Tièche, et pour 40 ans: MM. James Choffat (ancien président du groupe Tramelan et actuel maire de la localité), le Dr Alfred Haemmig, Ernest Marthaler et Marc Nicolet.

Réélections: Le président ayant accepté de fonctionner encore une année, le comité est réélu en bloc et par acclamation. Il est donc composé comme suit: président Ernest Broglin, vice-président François Bourquin, secrétaire-caissier André Jeandupeux, secrétaire des verbaux Gérard Choffat, membres: Alex Matter, Jean Dubail, Pierre Strahm, Bernard Jacot, Pierre-André Perrin, Jean-Claude Pointet, Alain Stalder. Vérificateurs: Philippe Jeanrichard et Claude Châtelain, suppléants Philippe Vuilleumier et Philippe Tièche.

L'assemblée eut ensuite le privilège d'entendre un exposé sur les catalyseurs, présenté par un spécialiste, M. Paul von Kaenel de la GM. Alors que Me Michel Béguelin, tout en apportant le salut de la section Seeland-Jura, demanda à chacun de réagir afin de sauvegarder les quelques libertés qui restent encore aux automobilistes d'aujourd'hui, qui n'ont pas grand chose à dire. M. Marcel Weber, au nom des autorités, dit toute sa satisfaction d'apprendre que l'ACS avait décidé de participer financièrement aux frais occasionnés par un cours de conduite destiné aux ambulanciers de Tramelan, cours qui aurait lieu sur le circuit de Weltheim.

En conclusion, l'activité prochaine de l'ACS sera axée sur une participation totale à toute action pour le maintien des dernières libertés de l'automobiliste, la participation à la Foire de Tramelan, la traditionnelle sortie des pensionnaires du home et des enfants des petites familles, la collaboration à l'organisation du prochain Rallye de Court et le contrôle technique prévu le 7 juin prochain.

Comme le veut la tradition, c'est par un repas et un tournoi de jass que ce sont terminées les assises du groupe Tramelan de l'ACS. (Texte et photo vu)

Ecoles bernoises Ouverture à tous les enfants italiens

Après de longues négociations entre la Direction bernoise de l'Instruction publique et le Consulat d'Italie à Berne, un accord a été obtenu sur la future formation scolaire des enfants italiens même dans la ville fédérale. En vertu de cet accord, le Conseil exécutif a abrogé son arrêté du 25 mars 1981 concernant les classes à statut extraordinaire. Il a déterminé que tous les enfants italiens fréquenteront les écoles bernoises d'ici le printemps 1982 au plus tard. Dès le début de la prochaine année scolaire, aucun nouvel élève ne sera plus admis dans ces classes spéciales prises en charge à la fois par des enseignants italiens et suisses; un délai transitoire de trois à quatre ans a été accordé pour les élèves qui suivent déjà ces classes.

Avec cet arrêté, un épisode de l'histoire des travailleurs étrangers prend fin; pendant plus de vingt ans ses problèmes scolaires ont causé de grandes difficultés aux offices responsables et ont engendré des conflits politiques. (oid)

AVIS MORTUAIRE

Dieu est amour.

La famille de

Madame
Lina MINOLI
née MAURER

a le chagrin de faire part de son décès. Elle a été enlevée à leur tendre affection subitement lundi, dans sa 81^e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 15 avril 1985.
Serre 101.

L'incinération aura lieu jeudi 18 avril.

Culte au Centre funéraire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: M. et Mme Edmond Taillard,
37 bis, Combe-Grieurin.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

225608

L'IMPARTIAL

Société éditrice et imprimeur:
Imprimerie Courvoisier
Journal L'Impartial SA,
La Chaux-de-Fonds.

Rédaction et administration:
L'Impartial, rue Neuve 14,
2300 La Chaux-de-Fonds.
Tél. (039) 21 11 35 - Télex 95-2114.
Tirage contrôlé (REMP) 30.979.

Rédaction:

Rédacteur en chef: Gili Baillo.

Rédacteurs RP:
Willy Brandt, Monde. - Roland Carrera, Economie. - Jean-Jacques Charrère, Val-de-Travers. - Michel Dérons, Sports. - Raymond Dérons, Agriculture, Magazine et TV. - Cécile Diezi, Jura bernois, Jura. - Roland Graf, Coordination de nuit. - Laurent Guyot, Sports. - Ingrid-C. Heintz-Jeanet, La Chaux-de-Fonds. - Michel-Henri Krebs, Canton de Neuchâtel. - Catherine Montandon, Le Locle. - Anouk Ortleib, Littoral. - Jean-Claude Perrin, Le Locle. - Mario Sessa, Val-de-Ruz. - Pierre Thomas, Correspondant parlementaire, Berne. - Pierre Veya, Jura. - Ruth Widmer-Sydlar, Littoral.

Stagiaires:

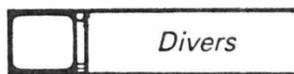
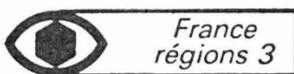
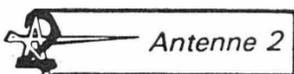
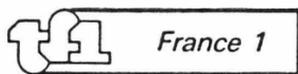
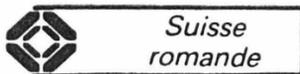
Pascal Brandt, Christiane Ory, Jacques Houriet, Pierre Arlettaz.

Publicité:

Local: bureau de L'IMPARTIAL
Suisse: ASSA

mercredi

TELEVISION RADIO



- 12.00 Midi-public
13.25 Opération trafics
14.20 L'Agence Labricole
14.45 A votre service
15.00 Accordéon
15.15 Cyclisme
17.00 Petites annonces
17.15 Flashjazz
17.45 Bloc-notes
17.50 Téléjournal
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Ça roule pour vous

- 10.00 Antiope 1
10.30 La une chez vous
10.45 Kounak le lynx fidèle
12.00 La porteuse de pain
12.30 La bouteille à la mer
13.00 Le journal à la une
13.40 Vitamine
16.35 Star trek
17.35 La chance aux chansons

- 6.45 Télématin
10.00 Récré A2
12.00 Midi informations
12.08 L'académie des 9
12.45 Antenne 2 midi
13.30 Bergeval & Fils
13.45 Le dollar troué
15.20 Récré A2
16.50 Micro kid
17.25 Les carnets de l'aventure
17.55 Superplatine

- 17.00 Télévision régionale
19.10 Inf 3; 19.15 Actualités régionales.
19.55 Il était une fois l'homme
20.05 Cadence 3 - Sahel 84
22.05 Soir 3

- Suisse italienne
15.15 Cyclisme
16.00 Téléjournal
17.00 Musicalement
17.45 Buzz fizz
18.45 Téléjournal
19.00 Le quotidien
20.00 Téléjournal
20.30 L'opérette italienne et Carlo Lombardo

- Suisse alémanique
13.55 Bulletin-Télétexte
14.00 Reprises
16.10 Téléjournal
16.15 Stichwort
17.00 Fernrohr
17.45 Gutenachts-Geschichte
17.55 Téléjournal
18.00 Les animaux du soleil
18.30 Karussell
19.00 Actualités régionales
19.30 Téléjournal - Sport
19.55 Football Suisse - URSS, en direct de Berne.

Sur la chaîne suisse allemande:
19.55 Football Suisse - URSS, commentaire français.



A 20 h 10
TéléScope
Une nuit à la télévision. Avec Dorian et Fernand Berset. Dans une tour de télévision, il peut parfois se passer de drôles de choses... Une drôle d'histoire que cette nuit à la télévision. Un «TéléScope» pas comme les autres.



A 21 h 30
Que la fête continue
Eddie Barclay est un personnage de roman, un homme qui a su transformer sa vie en légende: la musique, la fête et l'amitié. A l'occasion de son 7e mariage, une fête spectaculaire a été organisée à laquelle étaient conviés Alain Delon, Eddy Mitchell, Darry Cowl, Henri Salvador, etc.

18.30 C'est la vie
18.50 Des chiffres et des lettres
19.15 Actualités régionales
19.40 Le théâtre de Bouvard
20.00 Le journal



A 20 h 35
Le revolver de Maigret
Avec Jean Richard, Jacqueline Danno, Michel Robin, etc. L'ouverture d'un vieux dossier et la découverte d'une malle au contenu encombrant obligent le commissaire Maigret à mener une enquête au cours de laquelle il va s'efforcer, avant tout, d'éviter un meurtre.



A 22 h 25
Quartet
Film de James Ivory (1980). Avec Alan Bates, Isabelle Adjani, Maggie Smith, etc. Dans le Paris frivole des années vingt, une femme désemparée et sans ressource, après l'arrestation de son mari, devient le jouet d'un couple libertin. Durée: 97 minutes. Notre photo: Isabelle Adjani. (fr3)

24.00 Allegoria
0.05 Prélude à la nuit
Erbarm Dich mein, O herre Gott, de Heinrich Schütz, interprété par les Saqueboutiers.

Demain à la TV romande
12.00 Midi-public
13.25 Les uns et les autres
14.15 L'herboriste
14.55 Jardins divers
16.15 Octo-puce
16.50 Flashjazz
17.40 Bloc-notes
17.55 4, 5, 6, 7... Babibouchettes
18.10 Sherlock Holmes
18.35 De A jusqu'à Z
18.55 Journal romand
19.15 Dodu Dodo
19.30 Téléjournal
20.10 Temps présent
21.20 Dynasty
22.05 Téléjournal
22.20 Alexandrie, pourquoi? Film égyptien de Youssef Chahine (1978). Avec N. Fathi, F. Chawky, M. Tewfik.

Allemagne 1
13.30 Hockey sur glace
16.00 Téléjournal
16.10 Livres pour la jeunesse
16.30 Schau ins Land
17.00 Hockey sur glace
19.30 Programmes régionaux
20.00 Téléjournal
20.15 Mamas Geburtstag
22.00 Point chaud
22.30 Le fait du jour
23.00 Dass Fernseh' bled macht
23.45 Téléjournal

Allemagne 2
16.00 Informations
16.05 Löwenzahn
16.35 Der Waschbär Rascal
17.00 Informations régionales
17.15 L'illustré-télé
17.50 Die Koralleninseln
19.00 Informations
19.30 Direct
20.15 Journal du soir
Reportage sportif
22.00 Dynasty
22.50 Bénédiction d'enfants
23.20 Die Basis des Make-up
0.45 Informations

Allemagne 3
18.00 Rue Sésame
18.30 Telekollge
19.00 Programmes régionaux
19.25 Informations
19.30 Rockpalast
20.15 Méli-mélo culturel
21.00 Ein Goldfisch an der Leine
Man's favorite sport. Film d'Howard Hawks (1964). Avec Rock Hudson et Paula Prentiss.
22.55 Portrait de Luigi Pirandello

France musique
9 h 08, Le matin des musiciens; 12 h 05, Le temps du jazz; 12 h 30, Concert; 14 h 02, Jeunes solistes; 15 h, Après-midi de France musique; Henry Barraud; 18 h 02, Les chants de la terre; 18 h 30, Jazz d'aujourd'hui; 19 h 15, Spirales; 20 h, Orchestre national de France et Chœurs de Radio-France: Les contes d'Hoffmann, opéra d'Offenbach; 23 h, Les soirées de France musique.

A PROPOS

Octo-Puce (2)

Nous avons présenté hier la nouvelle série de la TV romande, «Octo-Puce», qui, avec ses 25 minutes hebdomadaires, est présentée quatre fois durant la semaine, le dimanche à 11 h, le mardi à 22 h, le jeudi à 16 h, le samedi à 10 h 30. En douze fois 25 minutes, elle propose une introduction à la micro-informatique, désormais à la portée de presque tous.

Soucieuse de bonne pédagogie, les auteurs de cette série d'origine canadienne (de l'Ontario, avec l'appui d'un ministère de l'éducation) présentée en français, proposent un «suivi». Il est en effet possible d'acquiescer un cours, auprès de la TV romande, qui comprend des exercices avec auto-corrrections, et d'autres, à envoyer à dame TV qui assure le contrôle par ordinateur. Il en coûterait 135 francs. Comme le cours de base dure 300 minutes (12 fois 25), cela met l'heure d'enseignement effectif à 27 francs. Ce n'est pas donné. L'école télévisée est certes publique, mais pas gratuite. Il serait intéressant de savoir à quoi sert cet argent, comment il est réparti. Et si la TV romande savait vraiment bien faire la promotion de ses idées originales, peut-être pourrait-elle mettre gratuitement à disposition des chroniqueurs spécialisés et intéressés sa documentation. Car, pour le principe, je ne suis pas décidé à dépenser 135 francs, ni à suggérer à mon réd-en-chef d'en faire la dépense.

L'exquise initiatrice parle dans un local, son élève apparaissant sur un petit écran. L'élève est seul devant ses machines, ailleurs. L'émission montre donc un local et la présence de l'interlocuteur sur un écran. Cela fait bien des obstacles à la communication, surtout en tenant compte que nous voyons cela, nous, à notre tour, seuls devant notre propre écran. C'est aussi cela, hélas, la communication moderne. Et le résultat n'est pas toujours très heureux. Les programmes enseignés s'inscrivent sur un écran. Une caméra filme cet écran: les textes deviennent parfois flous, presque illisibles. On aurait pu trouver mieux pour montrer ce que raconte l'ordinateur.

Chaque système à son «vocabulaire». Une indication a été donnée à M. Yvon: guillemet, mot à écrire, guillemet puis virgule. Or la ponctuation est importante dans presque tous les systèmes, et différente, donc source de surprise quand elle est fautive ou oubliée. Peut-être eut-il été pédagogiquement juste de la dire dès la première fois... Freddy Landry

RADIOS

La Première
Informations toutes les heures (sauf à 22 h et 23 h) et à 6 h 30, 7 h 30, 12 h 30 et 22 h 30. 9 h 05, 5 sur 5: les matinées de la Première; 13 h 15, Interactif; 17 h 05, Première édition; André Glucksmann; 19 h 05, Simple comme bonsoir; 20 h 02, Fair play, avec le reportage du match Suisse-URSS; 22 h 40, Relaxe; 22 h 40, Paroles de nuit: A travers la voile, de Conan Doyle; 0 h 05, Couleur 3.

Espace 2
9 h 05, Séquences; 10 h, Les mémoires de la musique; 11 h, Idées et rencontres; 12 h 02, Magazine musical; 13 h 30, Un sucre ou pas du tout? 14 h 05, Suisse-musique; 16 h, Silhouette; 16 h 30, Cadences 16/30; 17 h 30, Magazine 85; 18 h 30, Jazz-thèmes; 20 h 02, Le concert du mercredi: Orchestre de chambre de Lausanne; 22 h 40, Démarge; 0 h 05, Le concert de minuit; 2 h, Couleur 3.

Suisse alémanique
9 h, Palette; 12 h, Rendez-vous; Index; 12 h 15, Magazine régional; 12 h 30, Journal de midi; 13 h 15, Revue de presse; 14 h, Mosaïque; 14 h 30, Le coin musical; 15 h, Moderato; 16 h 30, Le club des enfants; 17 h, Welle eins; 19 h 15, Sport-télégramme; ma musique: Willi Valotti; 20 h, Sport: football, Suisse-URSS, à Berne; 22 h, Music-Box; 24 h, Club de nuit.

RADIO

Sur la «première»

Les maisons d'écrivains sont souvent en péril

Match Suisse - URSS

En direct du Wankdorf, dès 16 h.
Ce mercredi 17 avril deviendra-t-il pour le football suisse, date historique? Ce soir-là en effet, nos représentants affronteront l'URSS dans le cadre de la phase préliminaire de la Coupe du Monde de 1986 au Mexique. Et les Suisses sont très bien partis: deux rencontres et autant de victoires (aux dépens de la Norvège et du Danemark).
Au stade du Wankdorf, où, dès 16 h., une animation spéciale a été prévue, l'ambiance s'annonce volcanique. Grâce à Alain Kobel, Jean-Jacques Besseaud et Bertrand Zimmermann, l'auditeur de «la première» y sera associé dès le début: dans les flashes de 16 h. et 17 h., déjà, puis dans le cadre de «soir-première», dès 17 h. 30.
A partir de 20 h., il pourra suivre le reportage intégral du match, à l'issue duquel Michel Dénéziat dévoilera, en direct du Wankdorf, le nom du vainqueur du concours de pronostic organisé par la radio romande, concours qui a connu un retentissant succès. Celui ou celle dont le nom sera donné sur les ondes partira avec l'équipe nationale pour Moscou, afin de voir le match retour du 2 mai... (rsr)

A2, ce soir à 23 h. 05
Louis XIV a presque fini par avoir raison: il avait voulu la ruine de l'abbaye de Port-Royal dont les idées l'irritaient. Aujourd'hui cet ancien lieu de méditation où habitèrent Racine et Pascal ne commence à renaître que depuis une trentaine d'années grâce aux fonds de l'Etat qui l'a transformé en musée national. Mais il était temps: après trois siècles, l'ensemble des bâtiments avait beaucoup souffert.
En France, c'est un fait, les maisons d'écrivains sont souvent mal aimées, alors qu'en Grande-Bretagne, en URSS ou en Allemagne on les entoure d'une vénération tendre, en les remeublant, en les animant, bref, en les faisant revivre.
Pierre de Lagarde, éternel défenseur du passé, veut attirer l'attention du public sur le fait que ces maisons sont souvent en danger de mort et qu'il faut à tout prix les sauver.
C'est le cas par exemple de la demeure de Saint Simon, à la Ferté Vidame, dans l'Eure. Restaurés sous Louis Philippe, les communs sont aujourd'hui ouverts à tous les vents.
Quant au bâtiment principal, dans lequel le célèbre mémorialiste écrivit ses «potins» de la Cour de Louis XIV, il est totalement en ruines.
La demeure de Châteaubriand, sise dans la «Vallée aux loups» près de Châteaufort-Malabry, n'était guère en meilleur état il y a encore cinq ans.
Le château onirique d'Alexandre Dumas, «Monte-Cristo», entouré d'un immense parc, a également failli connaître la pioche des démolisseurs. Par chance, des amoureux de l'histoire, comme Alain Decaux, lancèrent les premiers cris d'alarme voici une vingtaine d'années.
Parfois, ce sont des initiatives personnelles qui permettent de sauver ces demeures historiques. C'est le cas du château de Sache, en Touraine, où Balzac écrivit «Le lys dans la vallée» et qu'un marchand de biens avait l'intention de raser.
C'est le cas encore de la maison de Proust à Illiers que l'on devait initialement transformer en perception.
En revanche, il est des résurrections exemplaires. C'est le cas de la maison de Victor Hugo sur la place des Vosges. Certes, les lieux ne sont pas exactement tels que le poète les a connus mais on s'est attaché, notamment à l'aide de ces tentures de damas rouge si chères à l'écrivain, à suggérer une atmosphère authentique. On y a même reconstitué le décor de sa mort.
Mais la plus authentique de ces maisons d'écrivains, et la mieux préservée, est sans doute celle de George Sand à Nohant, près de la Châtre. C'est là que l'auteur de «François le Champi» écrivit la majeure partie de son oeuvre. Des ombres prestigieuses rodent encore dans la salle à manger aux belles boiseries provinciales: là, sont venus Flaubert, Tourgueniev et Dumas fils; c'est là encore que Pauline Viardot, sœur de la Malibran, s'accompagnant à la harpe, chanta des airs d'opéras tandis que Chopin égrenait ses accords au piano... (ap)